



RAPPORT D'ETUDE

SIAC



Rédacteur : Gaëtan Loubresse

Relecture : Vivian Visini

Etude piscicole des cours d'eau du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE ET RESULTATS BRUTS 2012 - 2013

Etude réalisée avec le concours financier de :



www.gen-tereo.fr

218 voie A. Bergès - 73800 Sainte Hélène du Lac
Tél. 04 79 84 30 44

S.A.R.L. au capital de 20 000 € - RCS CHAMBERY B 402 731 996 / N° de TVA Intracommunautaire FR8440273199600011.
SIRET 402 731 996 00011 - APE 7112B

Dossier n°: **2012062**
Version : 2012062-1-3
Date : 29/11/2013

SOMMAIRE

1 - Objectif du rapport	1
2 - Synthèse bibliographique.....	2
2.1 - Contexte géographique.....	2
2.2 - Occupation du sol	3
2.3 - Réseau hydrographique et masses d'eau DCE.....	6
2.3.1 - Réseau hydrographique	6
2.3.2 - Masse d'eau DCE	8
2.4 - Obstacles à la continuité piscicole.....	9
2.4.1 - Sources des données.....	9
2.4.2 - Répartition des ouvrages à l'échelle des cours d'eau principaux.....	10
2.4.3 - Critères d'évaluation de la franchissabilité	10
2.4.4 - Analyse de la franchissabilité.....	11
2.5 - Suivis thermiques et niveaux typologiques théoriques.....	13
2.5.1 - Données bibliographiques.....	13
2.5.2 - NTT retenus sur les stations quantitatives réalisées en 2012-13 par GEN TERE0.....	14
2.6 - Conditions d'échantillonnage lors des campagnes de terrain - TERE0, 2012-2013.....	16
2.6.1 - Origines et types de données.....	16
2.6.2 - Analyse pluviométrique.....	16
2.6.3 - Analyse des débits.....	18
2.6.4 - Analyse des températures	19
2.6.5 - Contexte climatique en 2012 et 2013.....	20
2.7 - Peuplements piscicoles.....	20
2.7.1 - Origine des données	20
2.7.2 - Données d'observations historiques (KREITMANN & LEGER, 1931).....	21
2.7.3 - Données de pêches électriques « anciennes ».....	22
2.7.4 - Données de pêches électriques issues des campagnes de terrain 2012 et 2013 (GEN TERE0)...	30
2.7.5 - Analyse synthétique des résultats.....	34
3 - Propositions d'unités piscicoles homogènes.....	36
3.1 - Principe des unités.....	36
3.2 - Méthodologie de définition des unités	36
3.3 - Description des unités piscicoles	37
3.3.1 - Unité piscicole homogène « Têtes de bassins versant » (en violet foncé).....	38
3.3.2 - Unité piscicole homogène « Petits affluents du lac Léman » (en marron)	38
3.3.3 - Unité piscicole homogène « Dranses et affluents » (magenta)	39
3.3.4 - Unité piscicole homogène « Brévon aval » (en rose pâle).....	40
3.3.5 - Unité piscicole homogène « Basse Dranse » (en jaune clair).....	40
3.3.6 - Apiscicole (en noir).....	41
3.3.7 - Non caractérisé (en gris).....	41
4 - Bibliographie	42

Table des illustrations

<i>Figure 1: Cumul des précipitations recensées sur les stations météorologiques de Thonon-INRA (normales, 2003, 2011, 2012 et 2013)</i>	17
<i>Figure 2: Débits mensuels de la station hydrologique de la Dranse de Morzine à Seytroux (Normale, module, 2003, 2011, 2012 et 2013)</i>	18
<i>Figure 3: Températures mensuelles de 2003, 2011 et 2012</i>	19
<i>Figure 4: Occurrences de présence des espèces piscicoles à l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique (1993-2010)</i>	25
<i>Figure 5: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la Dranse d'Abondance (données bibliographiques)</i>	26
<i>Figure 6: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la Dranse de Morzine (données bibliographiques)</i>	27
<i>Figure 7: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la basse Dranse (données bibliographiques)</i>	28
<i>Figure 8 : Peuplement piscicole objectif à truite commune</i>	38
<i>Figure 9 : Peuplement piscicole objectif à truite commune</i>	39
<i>Figure 10: Peuplement piscicole objectif à chabot/truite commune</i>	39
<i>Figure 11: Peuplement objectif à trois espèces: chabot, truite commune et loche franche</i>	40
<i>Figure 12: Peuplement objectif à trois espèces: chabot, truite commune et loche franche</i>	41
<i>Carte 1: Localisation du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	2
<i>Carte 2: Occupation du sol sur le territoire du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	4
<i>Carte 3: Bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	6
<i>Carte 4: Masses d'eau du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	8
<i>Carte 5: Franchissabilité des ouvrages à l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	12
<i>Carte 6: Localisation des stations de suivi thermique disponibles sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	13
<i>Carte 7: Niveaux typologiques théoriques retenus sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	15
<i>Carte 8: Nombre d'espèces sur les stations de pêches électriques historiques (1993-2010)</i>	23
<i>Carte 9: Plan d'échantillonnage des inventaires quantitatifs</i>	31
<i>Carte 10: Linéarisation des peuplements observés dans les données de pêches électriques "anciennes" et "récentes"</i>	34
<i>Carte 11: Unités piscicoles homogènes du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	37
<i>Tableau 1: Caractéristiques des masses d'eau DCE du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	9
<i>Tableau 2: Nombre d'ouvrages par sous bassin versant</i>	10
<i>Tableau 3: Niveaux typologiques historiques (Données SAGE Environnement)</i>	14
<i>Tableau 4: Niveaux typologiques théoriques du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique</i>	14
<i>Tableau 5: Débits annuels moyens de la Dranse de Morzine à Seytroux (Normale, 2003, 2011, 2012 et 2013)</i>	18
<i>Tableau 6: Données historiques (KREITMANN & LEGER, 1931)</i>	21
<i>Tableau 7: Données piscicoles issues de la bibliographie</i>	24
<i>Tableau 8: Caractéristiques des stations d'inventaires quantitatifs</i>	30
<i>Tableau 9: Résultats bruts des inventaires quantitatifs et qualitatifs réalisés par TERE0 en 2012-2013</i>	32

I - OBJECTIF DU RAPPORT

Le syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) a été créé en avril 2003 pour concevoir, piloter et coordonner des actions d'aménagements et de développement du territoire du Chablais autour de trois grands domaines de compétence :

- L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
- La mise en œuvre du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) ;
- La participation à la concertation et à l'élaboration du schéma multimodal de déplacements et de transports afin de désenclaver le Chablais.

A l'heure actuelle, le SIAC prépare un dossier de candidature pour un contrat de rivières portant sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique.

L'objet de l'étude globale menée sur ce bassin versant est :

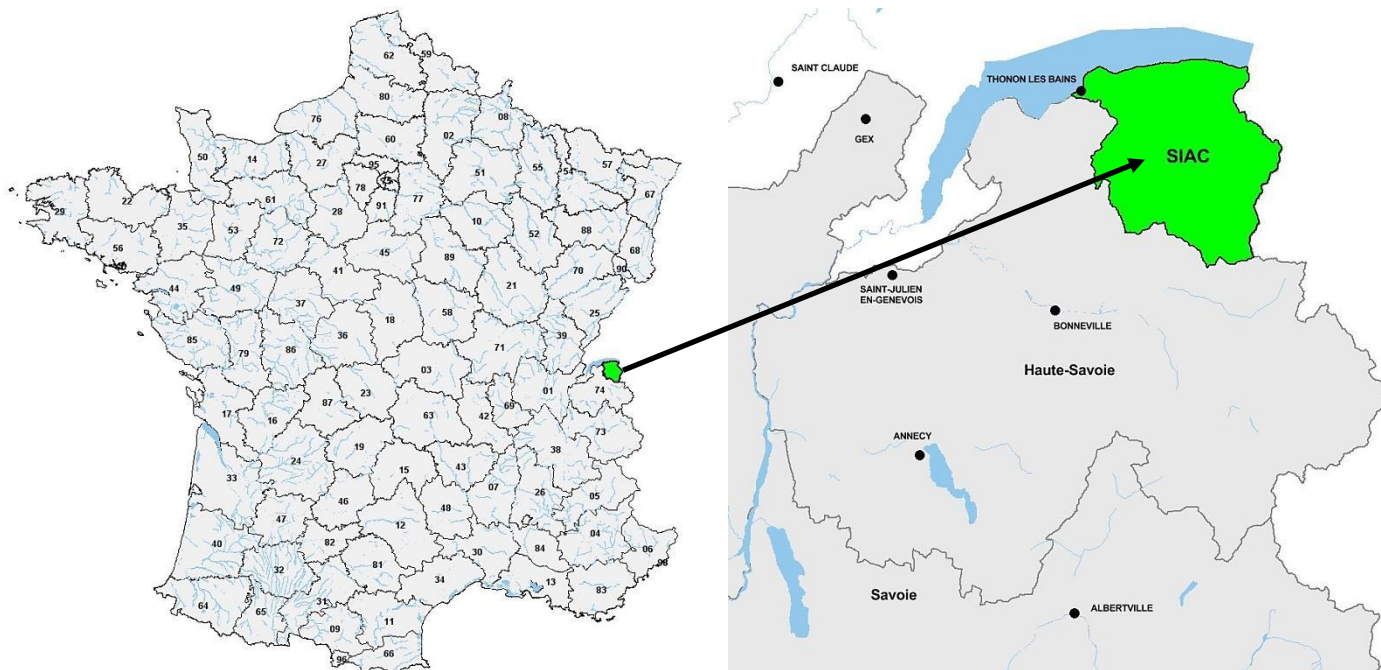
- d'établir un diagnostic partagé par tous les acteurs concernant l'hydromorphologie et l'écologie des cours d'eau et de leurs annexes,
- d'émettre des propositions d'objectifs et d'actions pour l'élaboration du futur contrat de rivière
- de définir des indicateurs de suivi et d'évaluation.

L'articulation de cette étude globale se déroulera en plusieurs phases. Le présent rapport s'insère dans la première phase du volet piscicole et présente une synthèse des données bibliographiques que nous avons récoltées.

2 - SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

2.1 - Contexte géographique

Le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique est situé dans le département de la Haute-Savoie (74) (Cf. figure ci-dessous), entre le lac Léman (limite nord) et la Suisse (limite orientale).



Carte 1: Localisation du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

Ce territoire de 610 km² regroupe environ 84 000 habitants. Il est composé de 41 communes (40 sur le territoire français et 1 sur le territoire suisse) allant de Thonon-Les-Bains (limite occidentale) à Saint Gingolph (limite orientale). Cette dernière commune possède la particularité d'être coupée par la frontière franco-suisse et d'être administrée par deux communes distinctes : une côté français (Haute Savoie) et une côté suisse (canton du Valais).

Les points culminants des principaux sous-bassins versant s'élèvent à plus de 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Leurs altitudes maximales sont les suivantes :

- 2 432 mètres (Cornettes de Bises) pour le sous-bassin versant de la Dranse d'Abondance ;
- 2 466 mètres (Les Hauts Forts) pour le sous-bassin versant de la Dranse de Morzine ;
- 2 243 mètres (Roc d'Enfer) pour le sous-bassin versant du Brévon ;
- 2 222 mètres (Dent d'Oche) pour le sous-bassin versant de l'est lémanique.

Les trois premiers sous-bassins présentés confluent aux alentours de la commune de la Vernaz pour former la Dranse.

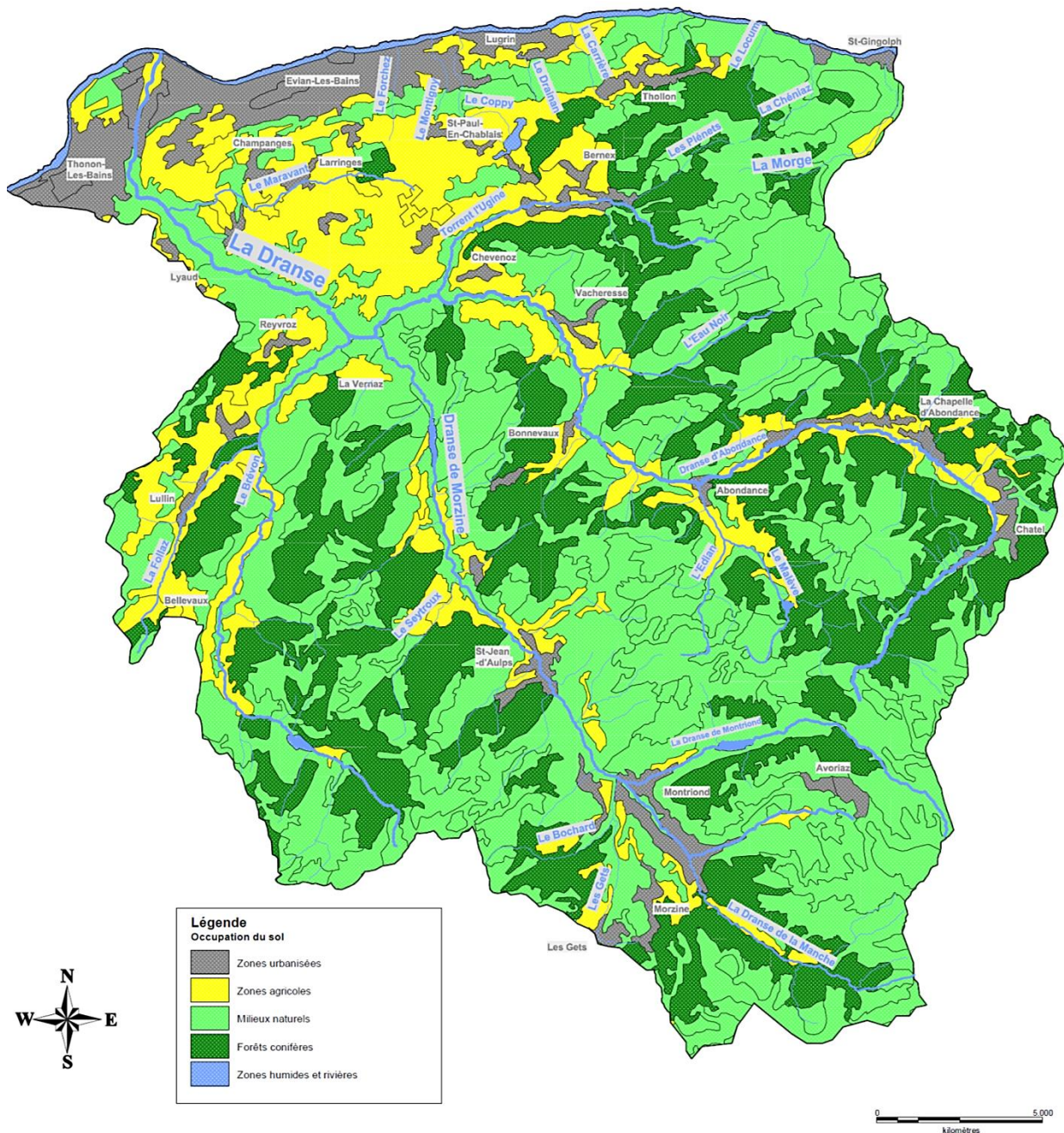
Les cours d'eau de ce territoire s'écoulent globalement du sud vers le nord où ils alimentent le lac Léman.

2.2 - Occupation du sol

L'analyse des données provenant des relevés CORINE LAND COVER permet de définir 4 grands types d'occupations du sol (cf. carte n°2). Ces quatre catégories regroupent les occupations du sol suivantes :

- les zones urbanisées :
 - le tissu urbain (continu, discontinu) ;
 - les zones industrielles ;
 - Les zones d'extraction de matériaux ;
 - les équipements sportifs et de loisirs ;
- les zones agricoles :
 - les terres arables hors périmètre d'irrigation ;
 - les prairies temporaires ;
 - les systèmes culturaux et parcellaires complexes ;
 - les surfaces essentiellement agricoles interrompues par des espaces naturels ;
- les zones naturelles :
 - les forêts de feuillus ;
 - les forêts de conifères ;
 - les forêts mélangées ;
 - les pelouses et pâturages naturels ;
 - les landes et broussailles ;
 - les forêts et végétations arbustives en mutation ;
 - les roches nues ;
 - de la végétation clairsemée ;
- les zones humides et/ou eaux superficielles :
 - les marais intérieurs ;
 - les plans d'eau.

L'analyse réalisée par TERE0 à partir des données du CORINE LAND COVER a permis de définir l'importance de ces 4 grands types d'occupation du sol.



Carte 2: Occupation du sol sur le territoire du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

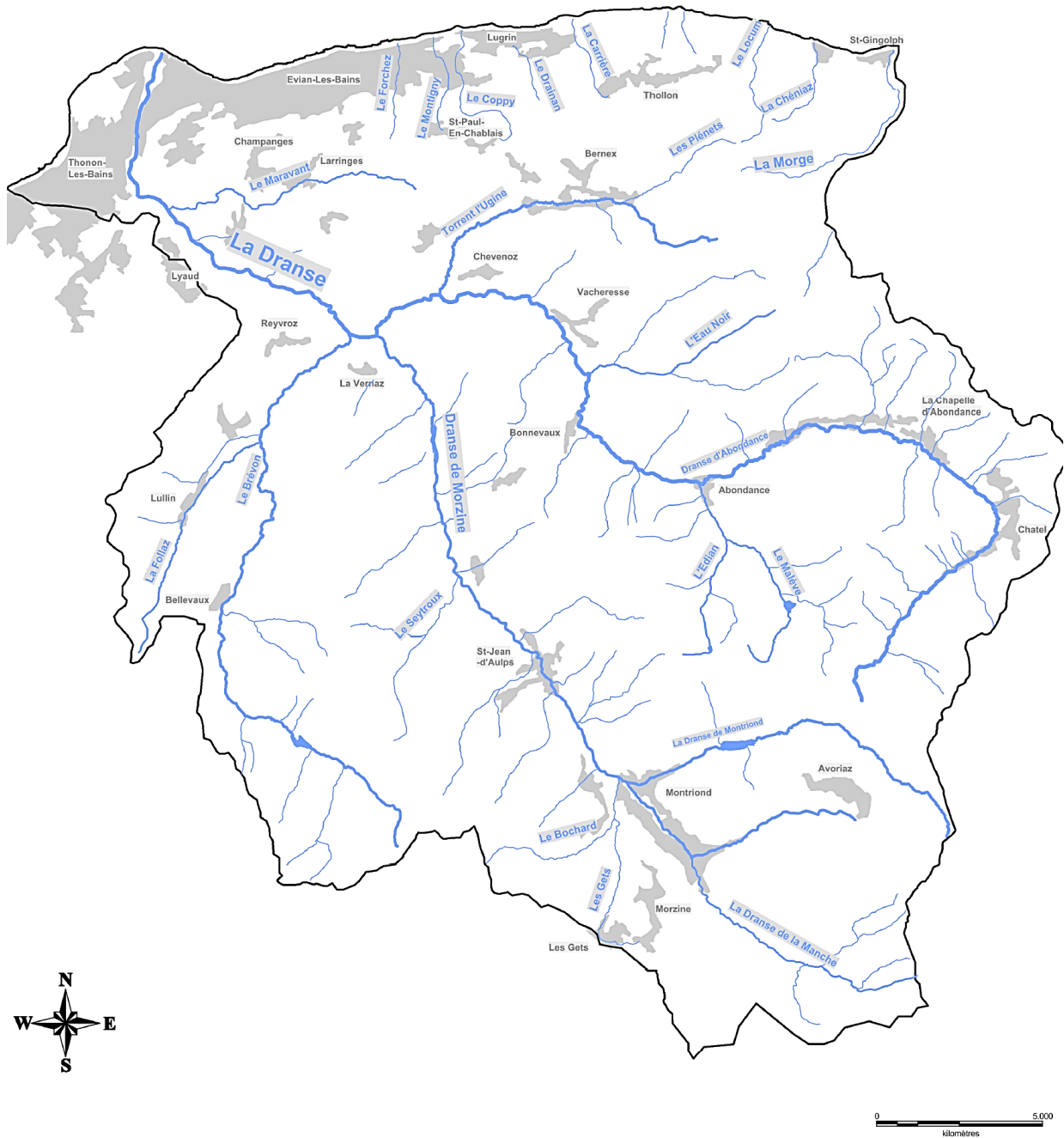
Il a pu être dégagé les remarques générales suivantes :

- Les **zones naturelles sont majoritaires à l'échelle du territoire** avec 77% d'occupation du sol. Elles sont situées principalement dans les parties amont des bassins versant et dans les coteaux. Elles sont composées quasi exclusivement de forêts (49% de forêts de feuillus et 44% de forêts mélangées) et de manière sporadique de pelouses et pâturages naturels (7%).
- Les **zones agricoles représentent la deuxième occupation la plus importante** à l'échelle du bassin versant avec environ 17% de la surface totale. Elles sont composées principalement de prairies permanentes (69%) et les systèmes culturaux (maïs, blé, ...) et parcellaires complexes (23%). Elles sont localisées principalement sur les plateaux et les fonds de vallées de la partie aval des bassins versant.

- Le territoire du futur contrat de rivières est composé à environ **7% de zones urbanisées**. Ce faible pourcentage s'explique par le profil général du bassin versant (pente) et induit une densité de population assez faible hormis dans quelques parties du territoire :
 - La partie aval du bassin versant de la basse Dranse
 - La zone occidentale de l'est lémanique (communes de Thonon-Les-Bains et Evian-Les-Bains)
 - Les parties amont des bassins versant de la Dranse de Morzine (communes de Morzine et Montriond) et de la Dranse d'Abondance (communes de la Chapelle d'Abondance et Châtel).
- Les zones humides et les eaux superficielles ne sont que peu représentées à l'échelle du territoire avec moins d'un pourcent du territoire. Seuls quelques plans d'eau et marais intérieurs ont été recensés.

2.3 - Réseau hydrographique et masses d'eau DCE

2.3.1 - Réseau hydrographique



Carte 3: Bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

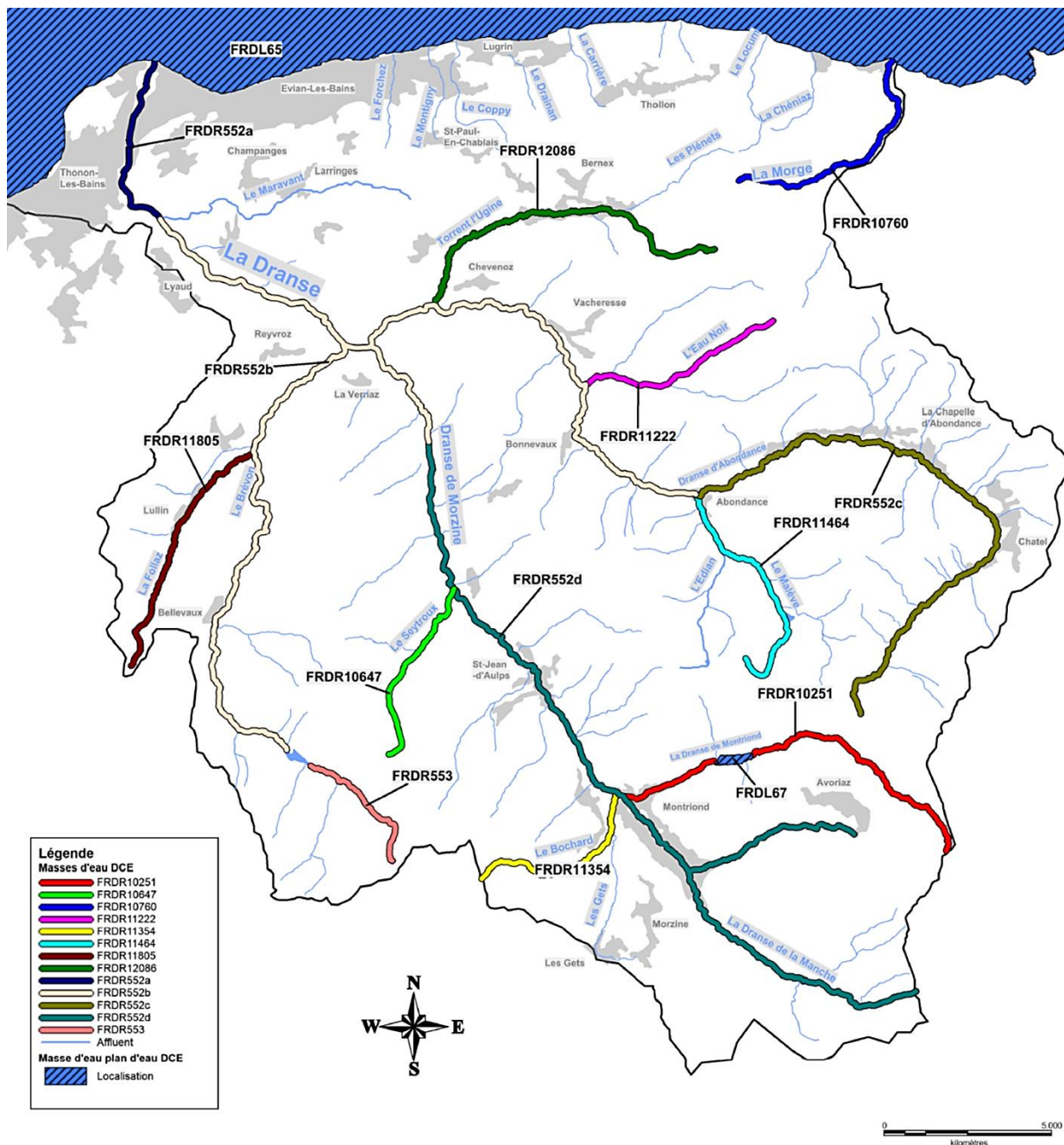
Le réseau hydrographique du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique (cf. carte ci-dessus) est assez dense sur sa partie amont alors que la basse Dranse possède peu d'affluents. Au total, ce sont plus de 414 kilomètres de cours d'eau qui s'écoulent entre le Brévon (limite ouest du territoire) et la Morge (cours d'eau transfrontalier représentant la limite est).

L'aire du contrat de rivières est vaste et peut être découpé cinq sous bassins versant principaux :

- **Le sous bassin versant de l'est lémanique.** Il mesure environ 80 km² et comprend les cours d'eau issus pour la majorité (Ruisseaux de Forchez, de Montagny, de Coppy, de Drainan et du Fayet) du plateau de Gavot. Ils confluent directement dans le lac Léman. Les autres cours d'eau se situent à l'extrême est du bassin versant et proviennent du massif des Mémises et de la Dent d'Oche. Une partie du bassin versant de la Morge est situé en Suisse. Ces cours d'eau drainent 13 communes différentes ;
- **Le sous bassin versant de la Basse Dranse.** Il mesure environ 70 km² et s'étend de la confluence avec l'Ugine jusqu'au lac Léman. Il collecte les eaux des sous bassins versant du Brévon, des Dranses d'Abondance et de Morzine ainsi que celles du torrent d'Ugine et du ruisseau de Maravant. Ce territoire se situe sur la partie aval du contrat de rivières et s'étend sur onze communes. La basse Dranse est une rivière large et puissante qui conflue directement dans le lac Léman ;
- **Le sous bassin versant du Brévon.** Il mesure 90 km² et draine les eaux de la vallée éponyme. Le contexte géographique est relativement homogène sur l'ensemble de la vallée. Le terrain est relativement montagneux avec un mélange d'espaces ouverts et de forêts. Au niveau de la zone de sources (Roc d'Enfer, 2243 m) le caractère naturel est très marqué ;
- **Le sous bassin versant de la Dranse d'Abondance.** Il mesure sur 180 km² et comprend six communes. Les limites s'étendent de la commune de Chatel où la Dranse d'Abondance prend ses sources jusqu'à la confluence avec le torrent d'Ugine (commune de Chevenoz). Le territoire est fortement influencé par l'agro pastoralisme sur les parties basses et les coteaux. La partie de haute vallée est quant à elle sujette à une forte anthropisation avec les stations de sport d'hiver (aménagement du territoire et hôtellerie) ;
- **Le sous bassin versant de la Dranse de Morzine.** Il mesure 190 km² et est le plus vaste de tous les sous bassins versant. Il englobe la vallée d'Aulps et 11 communes. Le territoire se sépare en deux parties : la basse vallée de l'Aulps (aval d'Essert-Romand) où la vallée est relativement étroite et dominée par des boisements ; la haute vallée où les sports d'hiver et une anthropisation marquée du territoire sont à noter.

Les cours d'eau du territoire dispose du régime hydrologique pluvial-nival. Ce régime se caractérise par des débits maximum en mai, lors de la fonte des neiges et un maximum secondaire en novembre-décembre.

2.3.2 - Masse d'eau DCE



Carte 4: Masses d'eau du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

La carte ci-dessus permet de situer les treize masses d'eau DCE « rivières » et les deux masses d'eau « Plan d'eau » présentes sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique. Le tableau ci-dessous présente leurs caractéristiques principales tout en reprenant les objectifs du SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse pour les eaux superficielles (SDAGE, 2009).

Sous bassin versant: HR_06_04		Dranses				
Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif d'état écologique		Objectif d'état chimique	Objectif de bon état	Paramètres problématiques
		Etat	Échéance	Échéance	Échéance	
FRDL65	Lac Léman	Etat moyen	2015	2015		
FRDL67	Lac de Montriond	Etat moyen	2015	2015	2015	
FRDR10760	Torrent la Morge	Bon état	2015	2015		
FRDR552c	La Dranse (de sa source à la prise d'eau de Sous le Pas)	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR12086	Torrent l'Ugine	Etat moyen	2027	2015	2027	Morphologie
FRDR553	Le Brévon (de sa source au lac de Vallon)	Très bon état	2015	2015	2015	
FRDR10251	La Dranse de Montriond	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR552a	La Basse Dranse (du pont de la douceur au Léman)	Etat médiocre	2027	2021	2027	Continuité, substances prioritaires
FRDR11222	Ruisseau l'Eau Noire	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR10647	Torrent de Seytroux	Etat moyen	2021	2015	2021	Morphologie
FRDR11354	Ruisseau le Bochard	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR11464	Ruisseau le Malève	Bon état	2015	2015	2015	
FRDR11805	Ruisseau la Follaz	Etat moyen	2021	2015	2021	Morphologie
FRDR552b	Les Dranses d'Abondance et de Morzine et le Brévon (en amont de leur confluence jusqu'au pont de la douceur sur la Dranse)	Etat médiocre	2027	2015	2027	Hydrologie
FRDR552d	La Dranse de la Morzine (de sa source à l'amont du lac du barrage du Jotty)	Bon état	2015	2021	2021	Substances prioritaires

Tableau 1: Caractéristiques des masses d'eau DCE du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

La majorité des masses d'eau possèdent comme objectif l'atteinte du bon état en 2015 (7 masses d'eau) ou en 2021 (3 masses d'eau). Trois masses d'eau (torrent d'Ugine, la basse Dranse et la confluence des Dranses et du Brévon) possèdent, quant à elles un objectif plus lointain (2027), en raison de problèmes de morphologie, de continuité, de substances prioritaires ou d'hydrologie (stockage d'eau pour la production d'hydroélectricité).

2.4 - Obstacles à la continuité piscicole

2.4.1 - Sources des données

Cette analyse repose sur l'exploitation de la base de données ROE (Référentiel des Obstacles à l'Écoulement sur les cours d'eau), produite par l'ONEMA. Cette base n'est, à l'heure actuelle, pas encore exhaustive. En effet, certains secteurs n'ont pas encore été expertisés. Il est donc possible que des ouvrages existants ne soient pas pris en compte dans notre analyse. Ces possibles lacunes seront comblées par l'expertise de l'ensemble du linéaire qui a été réalisée par le bureau d'études BURGEAP.

La base de données ROE dispose d'une évaluation de la franchissabilité pour les différents types d'espèces piscicoles présentes sur le territoire (petites espèces benthiques et salmonidés) pour 84 des 149 ouvrages recensés. Il est apparu qu'un nombre important d'ouvrages sur le ruisseau de la Follaz, le Brévon et de Seytroux ne disposent pas d'évaluation de la franchissabilité (cf. carte n°5). Les cours d'eau du nord-est du territoire ne disposent pas d'ouvrage. Toutefois, nous ne pouvons pas conclure, pour ces derniers, entre la réalité de milieux exempts d'anthropisation ou dans l'absence de recensement d'ouvrages sur ces cours d'eau.

2.4.2 - Répartition des ouvrages à l'échelle des cours d'eau principaux

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'ouvrages pour les cours d'eau principaux ainsi que leur degré de cloisonnement (nombre d'ouvrages/km).

Cours d'eau	Ouvrages (n)	Linéaire du cours d'eau (km)	Densité d'ouvrage (n/km)
Follaz	22	8.2	2.7
Dranse de la Manche	19	9.2	2.1
Seytroux	12	6.1	2.0
Maravant	17	9	1.9
Dranse de Montriond	13	12.5	1.0
Brévon	22	22.1	1.0
Ugine	11	11.7	0.9
Eau Noir	4	6.5	0.6
Dranse de Morzine	13	26.4	0.5
Les Plénets	2	4.2	0.5
Dranse d'Abondance	11	35.1	0.3
Basse Dranse	1	13.9	0.1
Total	147	164.9	

Tableau 2: Nombre d'ouvrages par sous bassin versant

La densité d'ouvrages par kilomètre de cours d'eau est très variable à l'échelle du territoire du contrat de rivières. Ainsi, quatre cours d'eau ressortent comme fortement anthropisé : le ruisseau de la Follaz, la Dranse de la Manche, le ruisseau de Seytroux et le Maravant. Ces cours d'eau possèdent environ 2 à 3 ouvrages par kilomètres.

La Dranse de Montriond, le Brévon et l'Ugine apparaissent également nettement aménagés avec environ un ouvrage par kilomètre.

Le reste des cours d'eau sont relativement peu aménagés et possèdent moins d'un ouvrage par kilomètre.

2.4.3 - Critères d'évaluation de la franchissabilité

La franchissabilité des ouvrages est évaluée dans le ROE pour les différents types d'espèces piscicoles (petites espèces benthiques, truite, saumon, ...). Les critères utilisés pour définir la franchissabilité des ouvrages sont détaillés ci-dessous.

Il a été choisi de s'intéresser à deux types d'espèces piscicoles pour représenter les niveaux de franchissabilité : les petites espèces benthiques (ex : chabot, loche) et la truite commune (*Salmo trutta fario*).

Le premier type d'espèce possède une capacité de franchissement assez faible. En effet, ce groupe répond aux caractéristiques suivantes :

- déplacement de proche en proche au fond du lit de la rivière,
- impossibilité de franchissement de chute d'eau, même de faible hauteur,
- difficultés de franchissement d'obstacles possédant des vitesses d'écoulement supérieures à 0,5 m/s.

Un autre niveau d'analyse est prévu pour une espèce à bonne capacité de franchissement comme la truite commune : dans de bonnes conditions thermiques et hydrologiques, la franchissabilité a été définie

comme difficile dès que la hauteur dépasse 0,4 à 0,5 m (différence entre les cotes de lame d'eau amont et aval de l'ouvrage). Au-delà de 0,8 à 1 m, l'ouvrage est classé comme infranchissable.

Au regard de ces deux types d'espèces et des caractéristiques géométriques des ouvrages (hauteur, fosse d'appel, ...), la franchissabilité a été définie selon cinq classes :

- franchissable toutes espèces,
- difficilement franchissable pour les petites espèces benthiques: les conditions de débits et les caractéristiques de l'ouvrages sont telles que seule une partie de la population arrive à franchir l'ouvrage,
- infranchissable pour les petites espèces benthiques et difficilement franchissable pour la truite commune,
- Infranchissable pour la truite commune,
- Dévalaison perturbée : elle concerne les adultes en fin de reproduction qui regagnent leurs habitats et les juvéniles à la recherche de zones de croissance. Elle prend en compte les risques de blessures en fonction du type de réception au pied de l'ouvrage (fosse en eau, radier, enrochements) ou dans des machines hydro motrices.

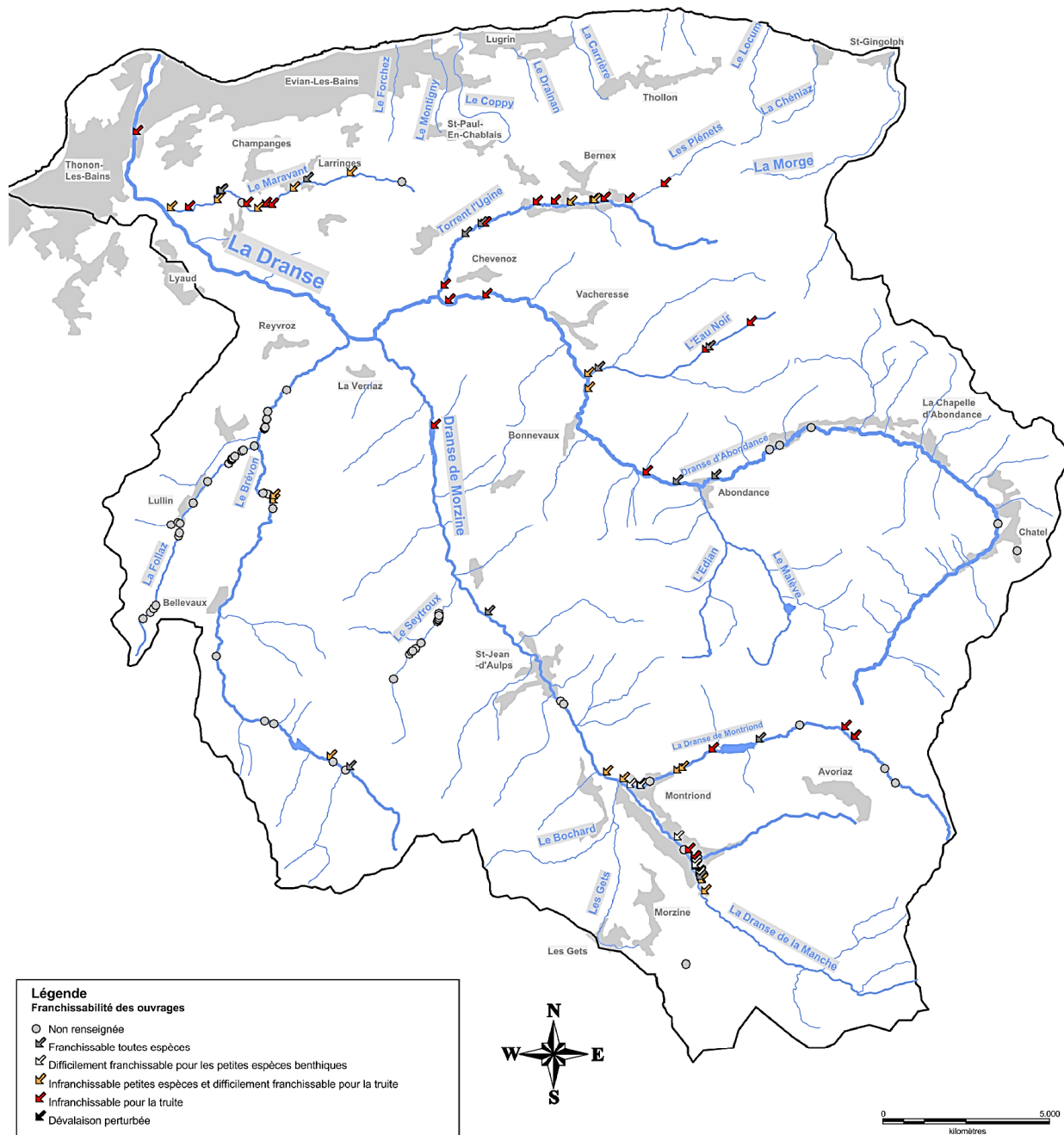
Chaque ouvrage recensé a donc été jugé selon ces classes de franchissabilité pour les deux groupes d'espèces précités (cf. carte n°5).

2.4.4 - Analyse de la franchissabilité

Le jeu de données utilisé pour la définition des obstacles à la continuité piscicole n'est pas exhaustif mais permet de cerner certains problèmes de continuité piscicole sur le Maravant, la basse Dranse, l'Ugine et la partie aval de la Dranse d'Abondance.

La carte page suivante représente les obstacles recensés par le ROE et leurs impacts sur la continuité longitudinale de la faune piscicole. L'analyse des niveaux de franchissabilité a permis de formuler les remarques suivantes :

- 33,3% des ouvrages ne gênent pas la continuité longitudinale des espèces piscicole présentes sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique ;
- 28,6% des ouvrages peuvent représenter une gêne dans la continuité longitudinale des petites espèces benthiques ;
- 25% des ouvrages sont totalement infranchissables pour les petites espèces benthiques et posent des problèmes de franchissabilité pour la truite commune ;
- 13,1% des ouvrages sont totalement infranchissables pour la truite commune ;
- Ne disposant pas de données sur la hauteur de chute, le type de réception au pied de l'ouvrage et l'usage des ouvrages, aucun n'a été classé dans la catégorie « dévalaison perturbée ».



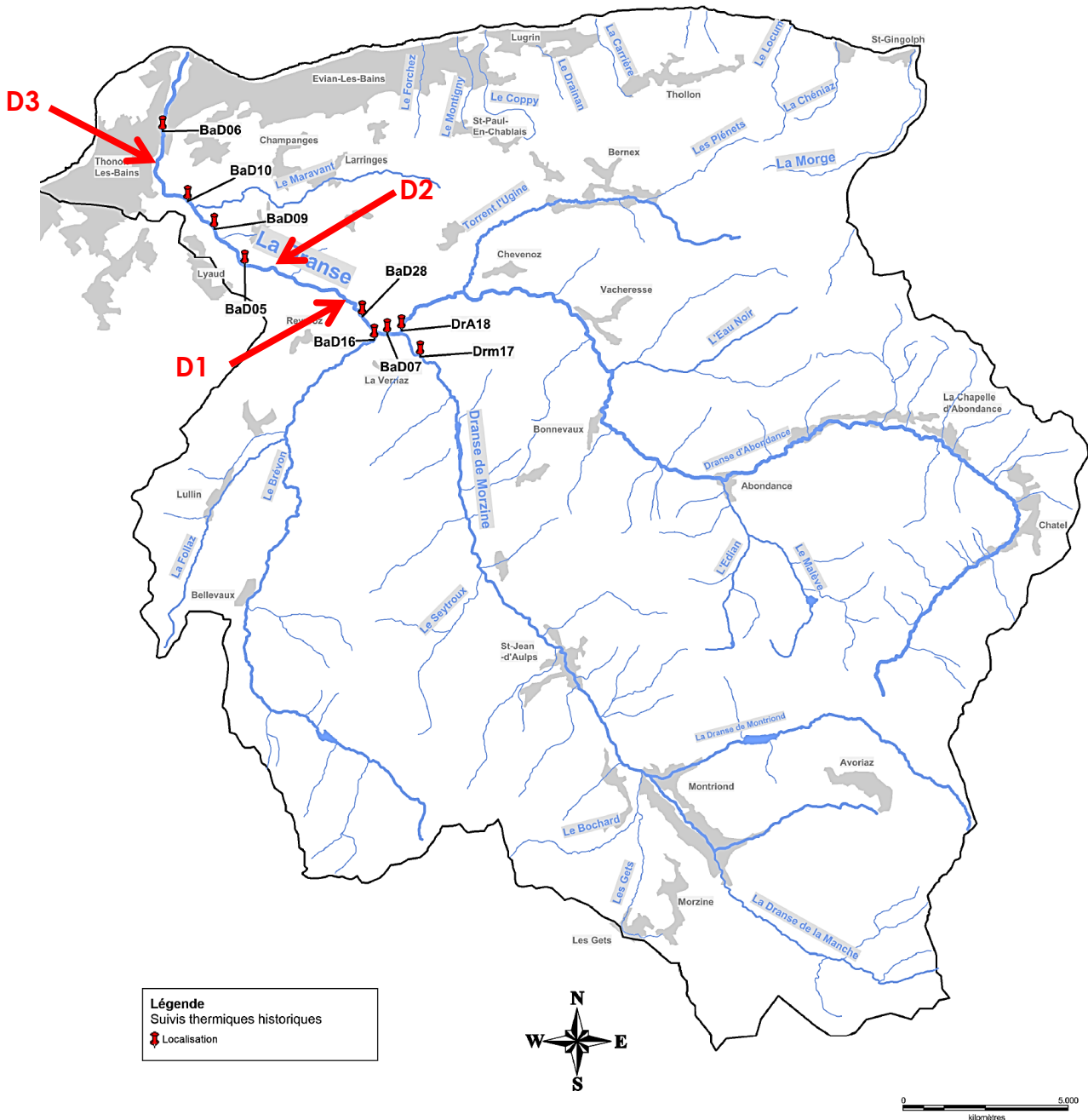
Carte 5: Franchissabilité des ouvrages à l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

2.5 - Suivis thermiques et niveaux typologiques théoriques

2.5.1 - Données bibliographiques

L'analyse bibliographique a permis de mettre en avant l'existence de neuf suivis thermiques sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique (SAGE & FDPMA 74, 2010). Ces suivis ont été réalisés par la fédération de la pêche de Haute Savoie. Ils concernent la Dranse d'Abondance (1 station), la Dranse de Morzine (1 station), le Brévon (1 station) et la basse Dranse (6 stations) (cf. Carte 6).

Deux suivis thermiques (BaD07 et BaD10) réalisés lors de l'étude d'évaluation des gains biologiques sur la basse Dranse (SAGE & FDPMA 74, 2010) ont permis de définir les niveaux typologiques théoriques (NTT).



Carte 6: Localisation des stations de suivi thermique disponibles sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

Rivière	Localisation	Code station 2010	Code station 2012	X_L2 carto	Y_L2 carto	Z	Typologie calculée	Typologie théorique retenue
Basse Dranse	Reyvroz	D1	DRS490	926415	2156972	490	2.5	B2+
	Féternes	D2	DRS460	924070	2158030	460	2.7	B3
	Thonon-Les-Bains	D3	DRS398	920728	2161657	398	3	B3

Tableau 3: Niveaux typologiques historiques (Données SAGE Environnement)

Les niveaux typologiques théoriques retenus sont compris entre le B2+ et le B3. Selon la typologie de Verneaux, ces niveaux correspondent à la zone à truite au sens strict.

2.5.2 - NTT retenus sur les stations quantitatives réalisées en 2012-13 par GEN TERE0

NB : La température moyenne des 30 jours les plus chauds de l'année (Tmm) a été estimée à partir des suivis de 2007-2008 de la fédération de pêche de Haute-Savoie pour caractériser le contexte thermique du bassin des Dranses (Vigier, Bini, & CATINAUD, 2013). L'approximation du Tmm est acceptable car cette variable influe assez peu sur le NTT final, surtout dans un contexte thermique homogène comme celui du bassin versant des Dranses.

Les données de 2007-2008 relevées par la fédération de pêche de la Haute-Savoie sont deux années assez proches des normales en termes de pluviométrie et de température de 2012-2013, années de nos interventions de terrain.

Stations	Altitude	Tmm (°C) estimés	T1	do (km)	g CaM	T2	L (m)	H. eau (m)	Sm (m2)	P (°/°)	T3	NTT calculé	NTT retenu
ENO875	875	9.0	0.61	5.3	52	2.69	4.0	0.33	0.87	62	-0.34	1.00	B1
MOR440	440	11.0	1.71	7.3	56	3.15	4.9	0.30	0.96	184	-2.74	1.03	B1
DMO1013	1013	8.0	0.06	4.7	80	3.05	3.4	0.38	0.85	42	0.88	1.16	B1+
BOC891	891	11.0	1.71	5.9	68	3.13	4.6	0.17	0.51	38	-0.86	1.49	B1+
DMA985	985	11.0	1.71	8.3	80	3.71	6.1	0.30	1.20	39	-0.43	1.78	B2
LMA953	953	11.0	1.71	7.2	80	3.55	5.9	0.42	1.64	42	0.09	1.86	B2
DMO716	716	13.0	2.81	12.1	73	4.04	11.6	0.35	2.68	23	-0.33	2.39	B2+
FOZ847	847	14.0	3.36	5.3	104	3.50	4.2	0.15	0.42	32	-0.66	2.40	B2+
DRM934	934	13.0	2.81	11.2	84	4.13	4.9	0.32	1.03	51	-0.40	2.40	B2+
UGI885	885	13.0	2.81	7.3	96	3.78	4.4	0.26	0.76	29	0.41	2.50	B2+
DRS1018	1018	12.0	2.26	11.4	100	4.35	6.2	0.26	1.06	14	1.06	2.59	B2+
MAR695	695	15.0	3.91	5.9	76	3.25	1.8	0.17	0.20	34	0.95	2.97	B3
DRS830	830	13.0	2.81	24.7	100	5.25	7.9	0.43	2.25	22	0.78	3.03	B3
DRS695	695	13.0	2.81	31.2	100	5.53	9.7	0.69	4.39	30	0.69	3.10	B3
BRV690	690	15.0	3.91	17.4	68	4.39	5.6	0.27	1.00	22	0.57	3.22	B3
BRV795	795	15.0	3.91	12.5	72	4.07	5.0	0.40	1.33	21	1.50	3.36	B3+
BRV538	538	14.0	3.36	21.8	248	6.17	7.3	0.50	2.39	43	-0.02	3.36	B3+

Tableau 4: Niveaux typologiques théoriques du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

Le niveau typologique théorique des stations étudiées est calculé selon la méthode proposée par Verneaux (1981), à partir de 3 composantes, la composante thermique (T1), la composante trophique (T2) et la composante morphodynamique (T3) :

$$NTT = 0,45 T1 + 0,30 T2 + 0,25 T3$$

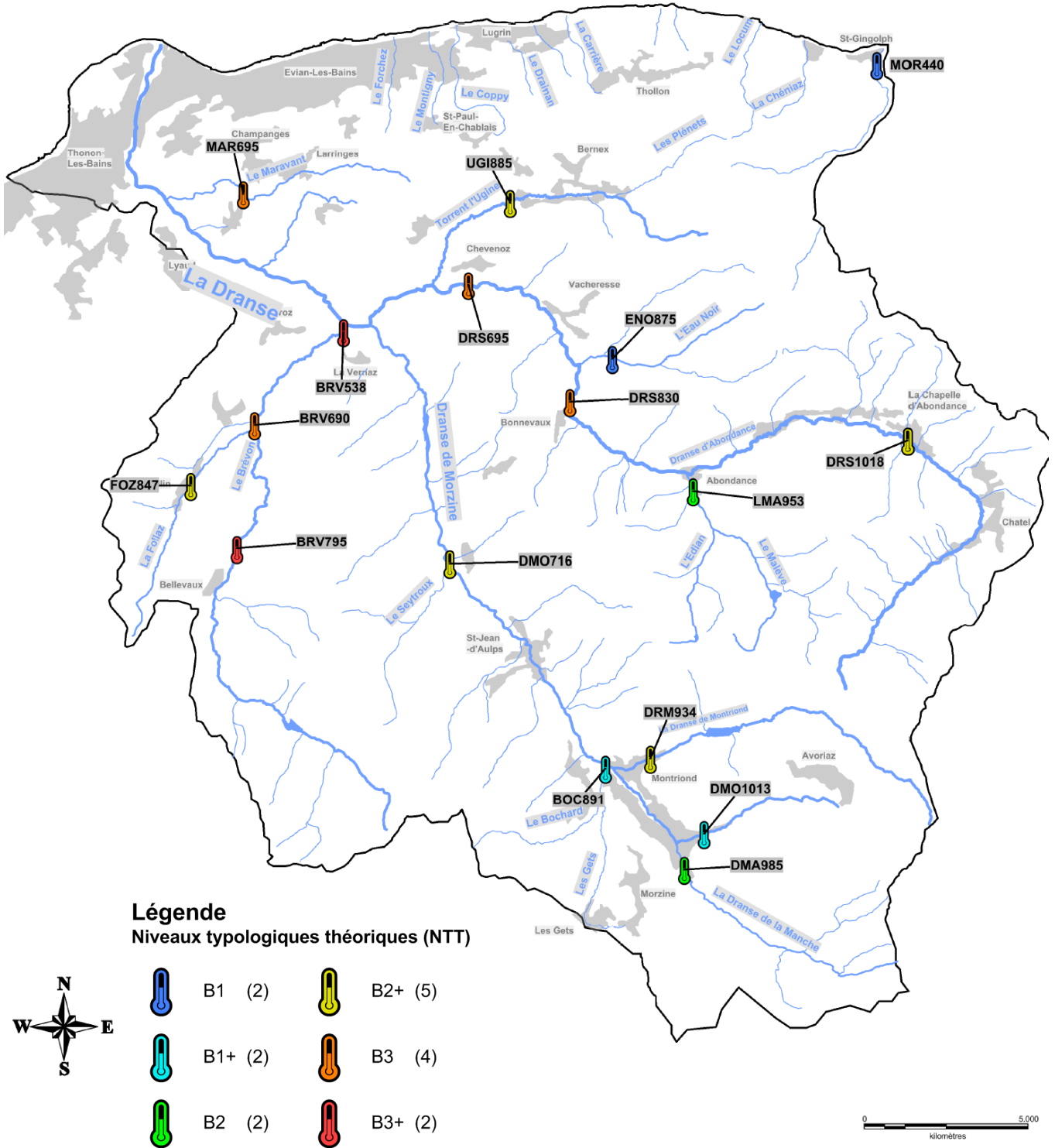
Où : $T1 = 0,55 Tmm - 4,34$ avec **Tmm** = température maxi moyenne des 30 jours les plus chauds,

$T2 = 1,17 \ln (0,01.do.D) + 1,50$ avec **do** = distance à la source et **D** = dureté totale (dosage in situ)

$T3 = 1,75 \ln (100 . Sm / PL2) + 3,92$ avec **Sm et l** = surface et largeur mouillées à l'étiage et **P** = pente

Pour définir le niveau typologique, nous avons eu donc besoin :

- des caractéristiques physiques du cours d'eau. Elles ont été obtenues grâce aux données piscicoles fournies par la FDPPMA74/ONEMA, de la carte piscicole de Kreitmann et Léger (1931) et des résultats des inventaires réalisés par GEN TERE0 en 2012 et 2013 ;
- de la dureté totale obtenue, pour la plupart, lors de nos inventaires quantitatifs (16 stations) ou après une synthèse des données concernant la qualité de l'eau répertoriées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée (1 station) ;
- des Tmm estimés d'après le suivi de la FDPPMA 74 des années 2007-2008.



Carte 7: Niveaux typologiques théoriques retenus sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

Les biocénotypes calculés sont compris entre 1,0 pour la station de l'Eau Noire (ENO875) et 3,36 pour deux stations du Brévon (BRV795 et BRV538). Au regard des autres biocénotypes, nous pouvons remarquer que le Brévon a un NTT globalement supérieur aux autres bassins versant (Dranse de Morzine et d'Abondance). A *contrario*, l'Eau Noire et la Morge disposent de NTT très faibles correspondant à des milieux et peu biogènes.

Les biocénotypes retenus sont logiquement compris entre B1 (ENO875 et MOR440) et B3+ (BRV795 et BRV538).

2.6 - Conditions d'échantillonnage lors des campagnes de terrain - TERE O, 2012-2013

2.6.1 - Origines et types de données

Remarques préalables : Une des premières questions à se poser lors de l'étude d'un bassin versant est la représentativité de l'année d'étude vis-à-vis d'une année « normale ». Dans cette partie, nous avons cherché à comparer l'année 2012 aux normales climatiques (pluviométrie, débits sur une station de référence et températures mensuelles moyennes) ainsi qu'à plusieurs autres années caractéristiques : 2003 et 2011. Le choix de ces années a été fait pour pouvoir comparer 2012 et 2013 aux contextes climatiques d'années sèches afin d'expliquer, ou non, les raisons de certains déficits qu'ils soient hydriques, de recrutement pour la faune piscicole, ou autres, durant les campagnes de terrain.

Pour les critères pluviométriques et thermiques nous avons utilisé les données issues du groupement INRA-UMR/CARTELL qui réalise chaque année un rapport sur les conditions météorologiques de la station météorologique de Thonon-les-Bains-INRA pour la CIPEL.

Concernant les débits, les données présentées sont issues de la banque hydro (www.hydro.eaufrance.fr - DREAL Rhône Alpes). Pour l'analyse des débits, nous nous sommes focalisés sur la station hydrologique de la Dranse de Morzine sur la commune de Seytroux, au lieu-dit « Pont de Couvaloup ». Cette station a été choisie car elle se situe au cœur du territoire. D'après la DREAL Rhône-Alpes, elle ne semble pas ou peu influencée dans son régime hydrologique. Nous avons choisi les mêmes années de comparaison que pour l'analyse pluviométrique (2003, 2011, 2012 et 2013). Toutes ces années seront comparées à la normale (calculées sur la période 1972-2012), que ce soit en débit annuel moyen ou en débit mensuel moyen.

L'étude de ces variables (pluviométrie, débits et températures) permet de déterminer le contexte hydrologique du territoire.

2.6.2 - Analyse pluviométrique

L'analyse de la pluviométrie permet de comprendre le contexte hydrologique de l'année. Pour des cours d'eau pluvio-nival, une année sèche induira des débits faibles et des températures d'eau plus élevées. Le graphique ci-dessous confronte le cumul des précipitations mensuelles pour les années choisies (2003, 2011, 2012 et 2013) à la normale établie sur la période 1951-2005.

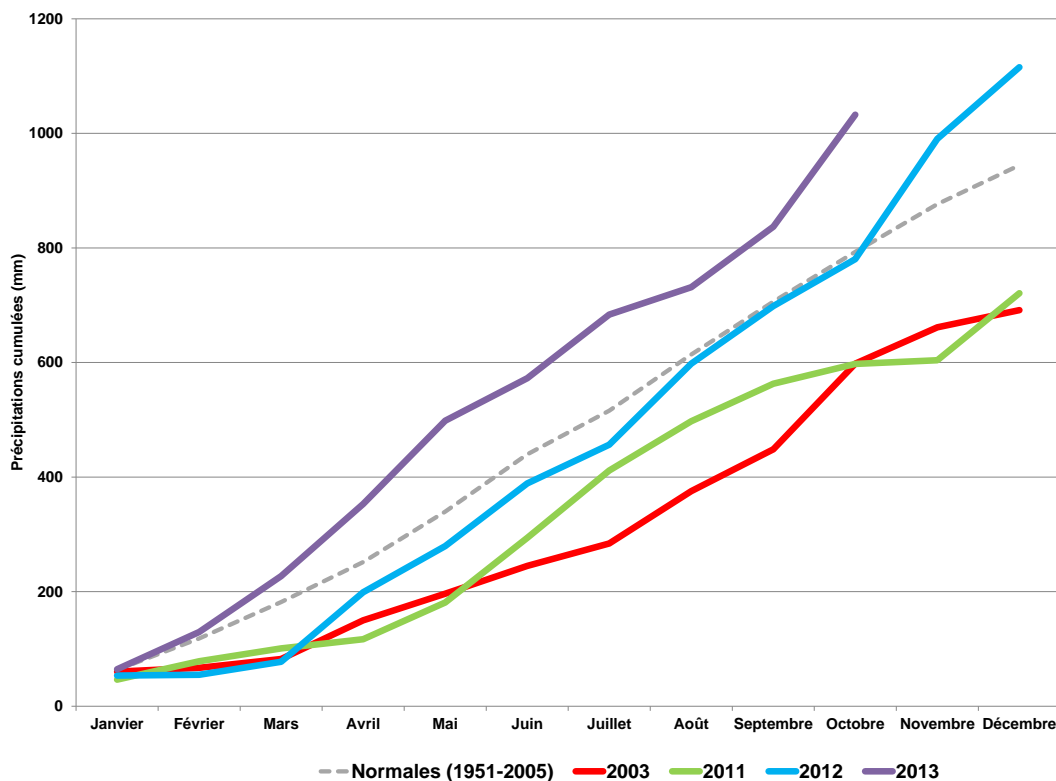


Figure 1: Cumul des précipitations recensées sur les stations météorologiques de Thonon-INRA (normales, 2003, 2011, 2012 et 2013)

L'année 2003 peut être considérée comme une année exceptionnellement sèche. La figure montre un déficit d'environ 27% de précipitations entre la normale des précipitations annuelles (944,4 mm) et le cumul des précipitations en 2003 (691,5 mm). Cet écart était particulièrement sensible durant la période estivale.

Le total des précipitations de l'année 2011 (721 mm) est proche de celui de l'année 2003 (691,5 mm). L'année précédant nos inventaires se situait donc dans un contexte largement déficitaire (- 23,6% par rapport aux normales). Ces conditions très sèches ont pu avoir une influence notable sur la pérennité de certains affluents mais également sur le recrutement des peuplements piscicoles. Cependant l'été, période d'étiage théorique, a été particulièrement pluvieux.

A l'inverse des deux années présentées précédemment, 2012 est une année pluvieuse. Elle possède un cumul de précipitations annuel (1115,5 mm) nettement supérieur à la normale (+ 18,1%) même si la première moitié d'année (janvier-août) fut déficitaire en précipitations, la seconde partie a épousé les valeurs de la normale de septembre à octobre, grâce à des précipitations importantes au mois d'août pour ensuite les dépasser largement en novembre – décembre. Nous pouvons remarquer que lors de nos campagnes de terrain, les conditions hydrologiques étaient donc au niveau des « normales » attendues sur l'année, mais dans une période pluviométrique importante.

L'année 2013 est une année exceptionnellement pluvieuse avec dès le mois de février (inclus) des cumuls de précipitations supérieurs à la normale. A l'heure de la rédaction de ce rapport, nous ne disposons pas des données de novembre et décembre mais le cumul des précipitations est, dès le mois d'octobre, supérieur au cumul annuel de la normale (1032 mm observés en 2013 contre 944 mm pour la normale). Au regard du graphique ci-dessus nous pouvons conclure sur l'aspect exceptionnellement pluvieux de l'année 2013 et que lors de nos campagnes de terrain (mars et août) les conditions hydrologiques étaient nettement supérieures aux normales.

2.6.3 - Analyse des débits

Les débits annuels moyens (en m³/s) pour la station hydrologique de la Dranse de Morzine à Seytroux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Débits annuels (m ³ /s)	Normale (1964-2012)	2003*	2011	2012	2013*
		7.4	5.2	4.3	8.0

Tableau 5: Débits annuels moyens de la Dranse de Morzine à Seytroux (Normale, 2003, 2011, 2012 et 2013)

*NB : les années suivies d'un * sont incomplètes.*

Au contraire de 2003 et de 2011, qui étaient des années aux régimes hydrologiques très faibles, 2012 et 2013 possédaient un régime hydrologique nettement supérieur aux normales. En effet, les débits annuels calculés en 2012 et 2013 sont respectivement de 8 et 9 m³/s alors que la normale calculée sur la période 1964-2012 révèle un débit de 7,4 m³/s.

D'un point de vue général, 2012 et 2013 se situaient donc dans des contextes hydrologiques élevés.

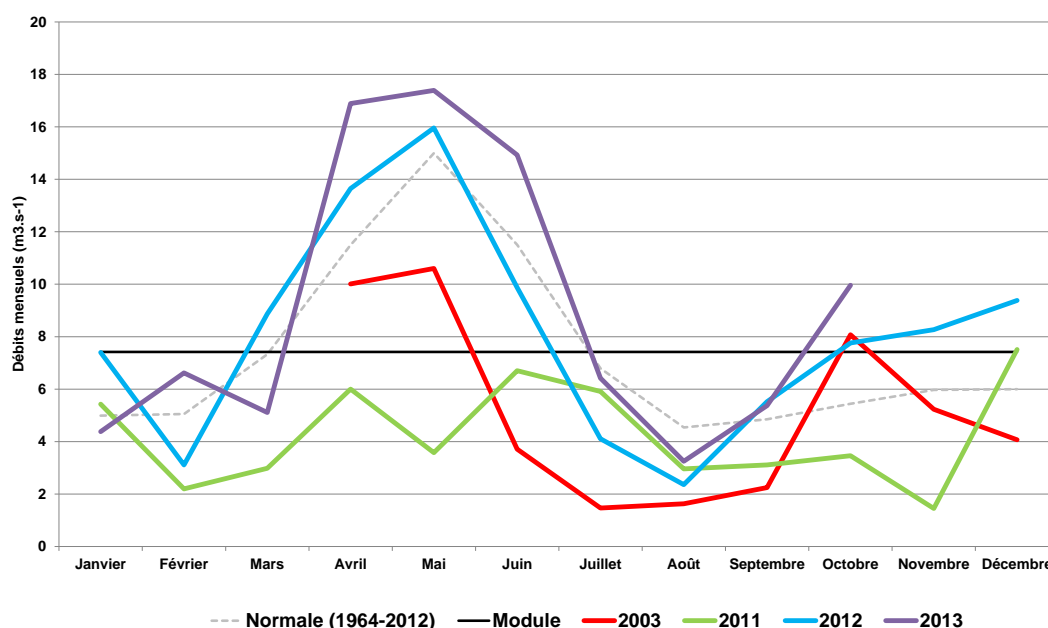


Figure 2: Débits mensuels de la station hydrologique de la Dranse de Morzine à Seytroux (Normale, module, 2003, 2011, 2012 et 2013)

En comparant 2011 à la normale, nous pouvons voir que nous sommes très en deçà des valeurs attendues, tout au long de l'année. De plus, les débits mensuels de 2011 ne dépassent qu'une seule fois, en décembre, le module interannuel. Néanmoins, même si le débit moyen enregistré sur 2011 est plus faible que celui de 2003, nous devons noter que lors de la période estivale les valeurs observées étaient nettement supérieures. Cette caractéristique est importante car ces débits estivaux moyens ont certainement empêché des impacts plus importants pour la faune aquatique.

Au regard de ce graphique, nous pouvons voir que 2012 et 2013 suivent la forme générale de la normale (1964-2012) tout en accentuant les variations hautes et basses. Ainsi, la période de fonte des neiges a enregistré des débits importants, supérieurs à ceux de la normale, alors que durant la période estivale un net déficit est observable. A partir de septembre, les débits du cours d'eau ont dépassé la normale. Ceci s'explique par les fortes précipitations enregistrées à partir de la fin du mois d'août 2012 et 2013.

Lors des prospections de terrain de 2012, nous avons observé des débits supérieurs à la normale tandis que lors des inventaires réalisés de 2013 les conditions hydrologiques étaient inférieures à la normale.

2.6.4 - Analyse des températures

L'analyse des températures de l'air permet de finaliser la définition du contexte climatique, lors des campagnes de terrain 2012 et 2013. La confrontation de la pluviométrie et des débits mensuels et annuels permet de définir le contexte thermique des cours d'eau et de mettre en lumière des périodes pouvant être critiques pour la faune.

La figure ci-dessous présente les températures mensuelles moyennes sur les mêmes années que celles précédemment utilisées (2003, 2011, 2012 et 2013).

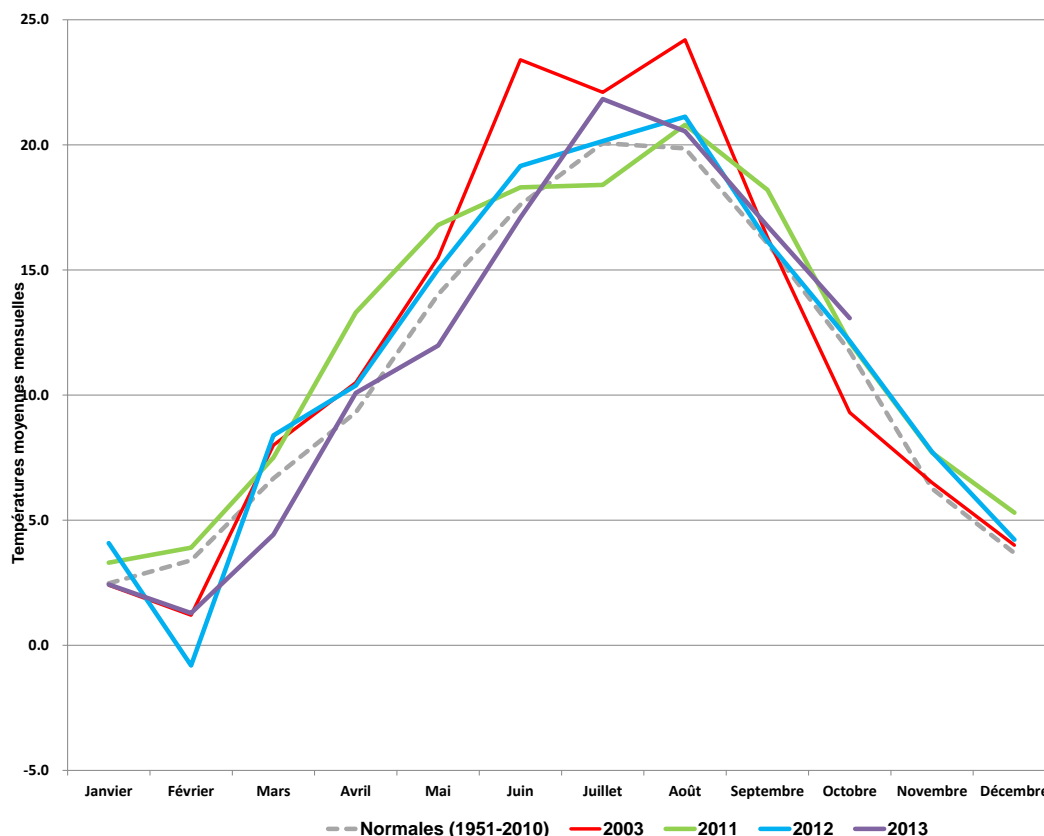


Figure 3: Températures mensuelles de 2003, 2011 et 2012

Au regard des normales (calculées sur la période 1951-2005), le régime thermique de l'année 2003 est considéré comme très chaud. La moyenne des températures annuelles moyennes est supérieure de 1°C à celles des normales, ce qui est important. De plus, cette température moyenne plus élevée le fut sur la quasi-totalité de l'année et non centralisée sur quelques mois.

L'année 2011 fut encore plus chaude que 2003. L'écart avec la normale est ici de 1,2°C (normale : 10,9°C et 2011 : 12,1°C). Ce contexte moyen très chaud est toutefois à nuancer car lors de la période estivale, période critique s'il en est pour la faune aquatique, les températures du mois de juillet se situaient nettement en dessous des normales. C'est plutôt au printemps que le régime thermique était élevé.

L'année 2012 est également une année plus chaude que les normales, avec une moyenne des températures (11,5°C) significativement supérieure à celle de la normale (10,9°C). Néanmoins, la figure 10 permet d'observer la proximité du régime thermique avec les valeurs de la normale, hormis pour le mois de février qui fut particulièrement froid (-0,8°C relevé contre 3,4°C pour la normale).

L'année 2013 est du point de vue des températures assez atypique. En effet, la première moitié de l'année (janvier-juillet) les températures enregistrées étaient en dessous ou au niveau des normales. La période suivante (août-octobre) les températures mensuelles moyennes ont toujours été au-dessus des normales. Nous avons donc disposé de deux périodes très distinctes au cours d'une même année.

Au regard des résultats obtenus, nous pouvons considérer que les prospections de terrain ont été réalisées dans des contextes de températures assez différents :

- En 2012 (septembre-octobre) les inventaires se sont déroulées dans un contexte climatique global assez proche des normales (bien que légèrement plus chaud) ;
- Les sondages piscicoles de mars 2013 ont été réalisés dans des conditions plus froides que celles de la normale ;
- Les pêches d'inventaires d'août ont été effectuées dans des conditions plus chaudes que la normale.

2.6.5 - Contexte climatique en 2012 et 2013

Les contextes climatiques de 2012 et 2013 sont, au regard des trois variables étudiées (pluviométrie, débits et températures), peu contraignant pour les rivières. En effet, à la suite d'une année 2011 nettement déficitaire en pluviométrie et en débits, 2012 et 2013 ont disposé de conditions hydrologiques supérieures aux normales.

Les niveaux d'eau rencontrés lors de nos prospections de terrain présentent un caractère exceptionnel en lien avec le contexte climatique, lui aussi exceptionnel. Il faut donc garder à l'esprit que nous avons décrit des conditions hydrologiques supérieures aux normales et donc intégrer cette dimension lors de nos analyses des peuplements piscicoles.

2.7 - Peuplements piscicoles

2.7.1 - Origine des données

Les informations bibliographiques recensées dans ce chapitre sont issues d'une ancienne carte piscicole de la Haute-Savoie (KREITMANN & LEGER, 1931), de données de pêches électriques « anciens » (1993-2010) et des données de pêche électriques obtenues par GEN TERE O en 2012 et 2013.

La carte piscicole a été réalisée par L. Kreitmann en 1931, inspecteur principal des eaux et forêts et directeur de la pisciculture domaniale de Thonon, selon les données du professeur L. Léger. Elle a été dessinée à l'échelle du département de la Haute Savoie (1/200 000^{ème}) pour matérialiser les présences d'espèces. Elle nous informe donc sur la composition des peuplements piscicoles anciens.

Les 62 pêches électriques « anciennes » recueillis proviennent du Conseil Supérieur de la Pêche (devenu aujourd'hui ONEMA, données de 1993 à 2010), de la fédération de pêche de Haute Savoie (2005 à 2010) et de l'étude réalisée par SAGE Environnement (2007-2008) (SAGE & FDPPMA 74, 2010).

Les campagnes de terrain réalisés par TERE O en 2012 et 2013 ont également permis de disposer de 60 données supplémentaires (17 données quantitatives et 43 données qualitatives).

La recherche bibliographique a permis de mettre à jour 62 données d'inventaires piscicoles quantitatifs et semi-quantitatifs.

2.7.2 - Données d'observations historiques (KREITMANN & LEGER, 1931)

Remarque préalable : L'absence d'espèces, ne peut être prise comme une absence certaine car les méthodologies employées à l'époque ne permettaient pas d'être exhaustif.

La carte piscicole de la Haute Savoie de 1931 nous renseigne sur douze cours d'eau du territoire : la Dranse de Montriond, la Dranse de Morzine, le Nant Favé, le Nan de Seytroux, le Brévon, la Follaz, la Dranse d'Abondance, le Malève, l'Eau Noire, le torrent de Darbon, l'Ugine et la Morge. Le tableau ci-dessous récapitule les informations principales :

Bassin versant	Rivière	Espèces présentes						
		CHA	TRF	VAI	CHE	ABL	LOF	PER
Dranse de Morzine	Dranse de Montriond	X	XXX	XX				
	Dranse de Morzine amont	X	XXX					
	Dranse de Morzine aval	X	XXX					
	Nant Favé		XX					
	Nant de Seytroux		X					
Brévon	Brévon	XX	XX					
	La Follaz	X	XXX					
Dranse d'abondance	Dranse Abondance amont	X	XXX					
	Dranse Abondance moyenne	X	XXX					
	Malève	X	XXX					
	Eau Noire		XXX					
	Torrent de Darbon		XX					
	Ugine		X					
Basse Dranse	Dranse	X	XX		X			
	Dranse (confluence lac)	X	XX		X	X	X	X
Morge	Morge		X					

Tableau 6: Données historiques (KREITMANN & LEGER, 1931)

NB : X = présence de l'espèce ; XX = espèce assez commune ; XXX = espèce dominante

Sur le bassin versant de la Dranse de Morzine, la truite commune est l'espèce dominante. Elle est accompagnée du chabot sur la Dranse de Morzine et la Dranse de Montriond. Sur ce dernier cours d'eau, la présence régulière du vairon est attestée, sa présence étant liée au lac de Montriond. Sur le Nant Favé et le Nant de Seytroux, Kreitmann et Léger ont observé un peuplement monospécifique de truite commune.

Sur le bassin versant du Brévon, deux espèces avaient été relevées : le chabot et la truite commune. Sur le Brévon les deux espèces apparaissaient comme fréquentes tandis que sur la Follaz la truite commune est nettement dominante.

Pour le bassin versant de la Dranse d'Abondance, la truite commune apparaissait dominante sur la Dranse d'Abondance, le Malève et l'Eau Noir. Sur ces cours d'eau, hormis l'Eau Noir, le chabot était également présent. Sur le torrent de Darbon et l'Ugine la truite commune était présente en peuplement monospécifique.

La basse Dranse possédait un peuplement dominé par la truite commune. Le chabot et le chevesne étaient également présents régulièrement. Sur la partie aval, l'influence du lac Léman est notable avec l'apparition de l'ablette et de la perche. La loche franche était présente sur la basse Dranse mais n'avait pas été contactée ailleurs sur le bassin versant.

La Morge disposait d'un peuplement monospécifique de truite commune.

Au regard de ces données, la truite commune est la seule espèce présente sur l'ensemble des cours d'eau énoncés. Elle apparaît généralement comme l'espèce dominante du peuplement. Le chabot était également présent. Sa distribution semblait majoritairement cantonnée aux axes principaux. Le vairon qui est souvent indiqué comme espèce d'accompagnement de la truite, ne se trouvait pas dans le bassin des Dranse, hormis sur le lac de Montriond où il était très abondant (KREITMANN & LEGER, 1931). Le chevesne se développait sur la basse Dranse où l'augmentation de la largeur du cours d'eau et l'aplanissement de la pente correspondent plus à ces exigences biologiques. Les présences de l'ablette et de la perche étaient liées à l'influence du lac Léman.

2.7.3 - Données de pêches électriques « anciennes »

2.7.3.1 - A l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

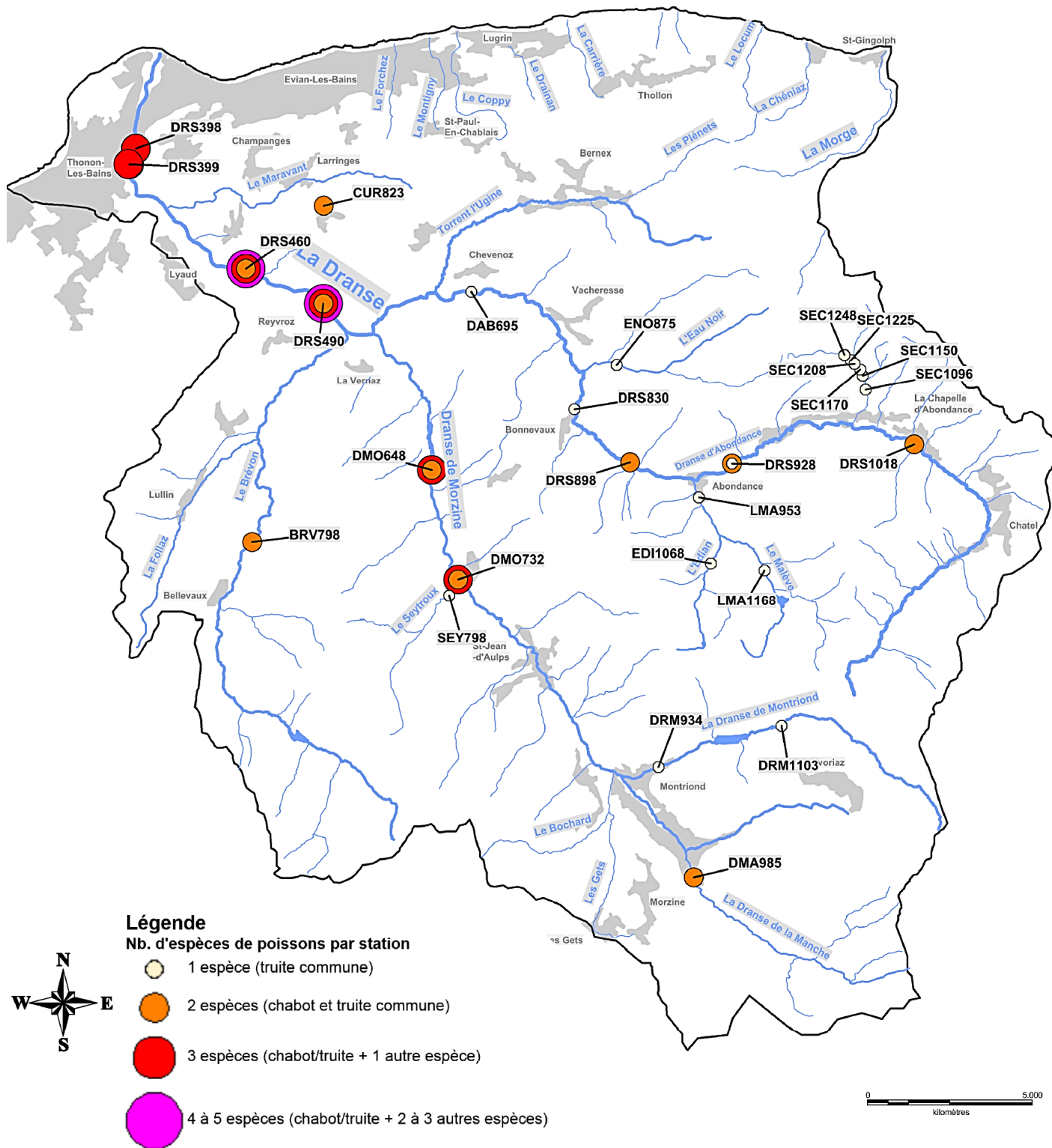
La synthèse bibliographique permet de disposer de 62 données de pêches électriques récentes (1993-2010) réparties sur 27 stations différentes. L'ONEMA a réalisé 28 inventaires (22 quantitatifs et 6 semi-quantitatifs) sur la période 1993-2010. La fédération de pêche de la Haute Savoie nous a fourni 28 données quantitatives étalées entre 2005 et 2010. Enfin, six données quantitatives (2007-2008) proviennent de l'étude réalisée par SAGE Environnement sur la basse Dranse.

La carte, page suivante, présente le nombre d'espèces présentes par station.

La lecture de cette carte permet de remarquer l'absence d'échantillonnage sur les sous-bassins suivants :

- La Morge,
- Le torrent d'Ugine,
- La Follaz,
- Le Maravant,
- Les 9 affluents directs du lac Léman situé à l'est d'Evian-Les-Bains.

A contrario, les cours d'eau principaux des sous-bassins de la Dranse d'Abondance, de la Dranse de Morzine et de la basse Dranse ont bénéficié d'un échantillonnage intéressant.



Carte 8: Nombre d'espèces sur les stations de pêches électriques historiques (1993-2010)

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de chaque station présentée dans la carte page précédente (tri effectué par le nombre d'espèces recensées).

Rivière	Commune	X L2 carto	Y L2 carto	Code_station	Année	Type_pêche	Opérateur	Nb_anodes	Espèces présentes	Nb_espèce
Dranse d'Abondance	BONNEVAUX	934022	2153791	DRS830	2005	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942844	2154361	SEC1096	2005	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942755	2154803	SEC1150	2005	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942680	2154990	SEC1170	2006	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942510	2155170	SEC1208	2006	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942400	2155270	SEC1225	2006	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942200	2155430	SEC1248	2006	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942680	2154990	SEC1170	2007	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942510	2155170	SEC1208	2007	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942400	2155270	SEC1225	2007	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942200	2155430	SEC1248	2007	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942200	2155430	SEC1248	2008	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942400	2155270	SEC1225	2008	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942510	2155170	SEC1208	2008	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942680	2154990	SEC1170	2008	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942680	2154990	SEC1170	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942510	2155170	SEC1208	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942400	2155270	SEC1225	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Le Séchet	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	942200	2155420	SEC1248	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	TRF	1
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2004	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Edian	ABONDANCE	938151	2149115	EDI1068	2005	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Eau noire	VACHERESSE	935300	2155115	ENO875	2004	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Edian	ABONDANCE	938151	2149115	EDI1068	2006	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2007	QUANTITATIF	ONEMA	?	TRF	1
Dranse d'Abondance	CHEVENOZ	930899	2157334	DAB695	1993	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Le Malève	ABONDANCE	937788	2151117	LMA953	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Le Malève	ABONDANCE	939772	2148899	LMA1168	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Le Seytroux	SEYTRoux	930222	2148128	SEY798	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Dranse de Montriond	MONTRIOND	936562	2142950	DRM934	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Dranse de Montriond	MONTRIOND	940298	2144200	DRM1103	2003	QUANTITATIF	ONEMA	1	TRF	1
Dranse d'Abondance	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	944322	2152722	DRS1018	2005	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF	2
Basse Dranse	FETERNES	924070	2158030	DRS460	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF	2
Ruisseau de Curninge	LARRINGES	926420	2159950	CUR823	2010	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF	2
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2001	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2005	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2006	QUANTITATIF	ONEMA	?	CHA, TRF	2
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	938786	2152142	DRS928	2009	QUANTITATIF	ONEMA	?	CHA, TRF	2
Dranse de morzine	LA BAUME	929700	2151945	DMO648	2010	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse d'Abondance	ABONDANCE	935714	2152179	DRS898	1993	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse de Morzine	SEYTRoux	930489	2148616	DMO732	2000	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Le Brévon	BELLEVAUX	924253	2149753	BRV798	2001	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse de Morzine	SEYTRoux	930489	2148616	DMO732	2001	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Dranse de la Manche	MORZINE	937631	2139589	DMA985	2002	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF	2
Basse Dranse	REYVROZ	926415	2156972	DRS490	2008	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF	2
Basse Dranse	FETERNES	924070	2158030	DRS460	2008	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF	2
Basse Dranse	REYVROZ	926415	2156972	DRS490	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF, EPI	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920728	2161657	DRS398	2007	QUANTITATIF	FDPPMA74	2	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920728	2161657	DRS398	2008	QUANTITATIF	FDPPMA74	3	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920500	2161205	DRS399	2009	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920500	2161205	DRS399	2010	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	FETERNES	924070	2158030	DRS460	2010	QUANTITATIF	FDPPMA74	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920530	2161199	DRS399	2000	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920728	2161657	DRS398	2008	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920728	2161657	DRS398	2010	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	REYVROZ	926415	2156972	DRS490	2007	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920500	2161205	DRS399	2007	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF, LOF	3
Basse Dranse	THONON-LES-BAINS	920500	2161205	DRS399	2008	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF, LOF	3
Dranse de morzine	LA BAUME	929700	2151945	DMO648	2008	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, TAC	3
Dranse de Morzine	SEYTRoux	930489	2148616	DMO732	2002	QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, VAI	3
Basse Dranse	REYVROZ	926415	2156972	DRS490	2000	SEMI-QUANTITATIF	ONEMA	1	CHA, TRF, VAI, LOF	4
Basse Dranse	FETERNES	924070	2158030	DRS460	2007	QUANTITATIF	SAGE	2	CHA, TRF, VAI, LOF, BLN	5

Tableau 7: Données piscicoles issues de la bibliographie

L'analyse bibliographique permet de définir l'occurrence de présence de chaque espèce, c'est-à-dire le nombre de contacts avec l'espèce sur les 62 données disponibles.

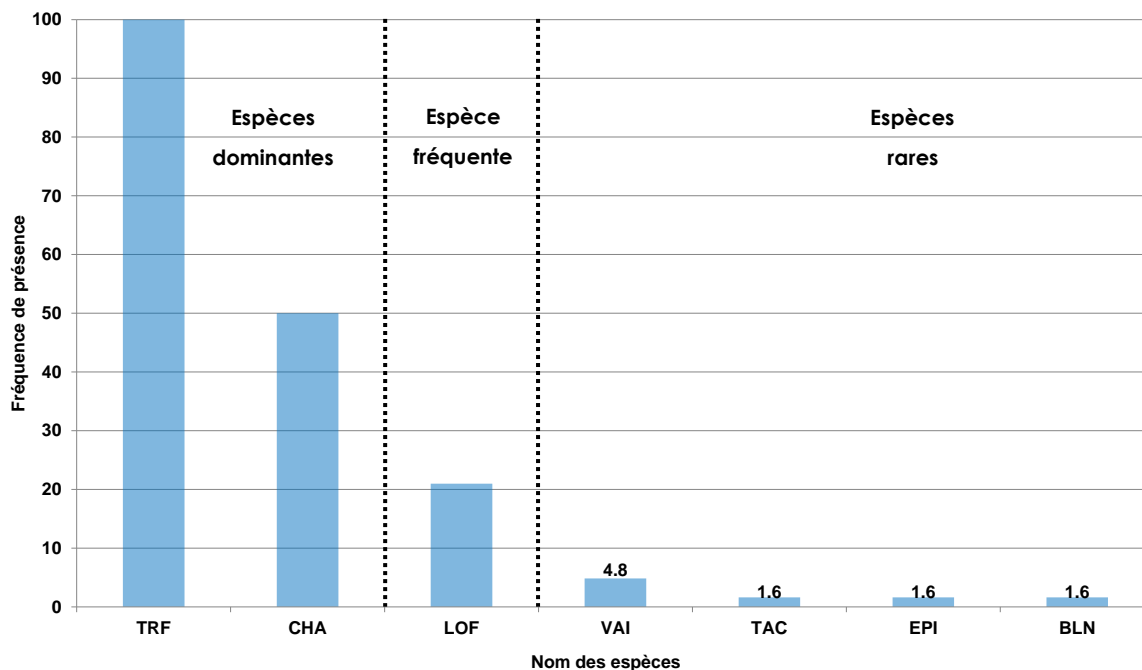


Figure 4: Occurrences de présence des espèces piscicoles à l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique (1993-2010)

A l'échelle du territoire du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique, seules 8 espèces ont été recensées dans les données récentes de pêche électrique. Elles peuvent être réparties en trois catégories :

- Les espèces dominantes qui possèdent une occurrence de présence supérieure à 30% ;
- Les espèces fréquentes qui possèdent une occurrence de présence comprise entre 10 et 30% ;
- Les espèces rares qui possèdent une occurrence de présence inférieure à 10%.

L'espèce dominante est la truite commune (*Salmo trutta fario*) qui a été contactée sur l'ensemble des données recueillies. Le chabot (*Cottus gobio*) avec une présence avérée sur la moitié des données historiques est également très présent.

La loche franche (*Barbatula barbatula*) est fréquemment contactée sur le territoire avec 21% d'occurrence de présence. Toutefois, sa zone de répartition semble limitée à la basse Dranse uniquement.

Les quatre dernières espèces recensées ont été considérées comme rares en raison de leur occurrence de présence inférieure à 5%. Ainsi, le vairon (*Phoxinus phoxinus*) avec 4,8%, mais également la truite arc-en-ciel (*Onchorynchus mykiss*), l'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*) et le blageon (*Telestes souffia*) avec 1,6% ont été contactées de manière sporadique sur le territoire.

Un morphotype différent de truite commune : la truite lacustre (*Salmo trutta lacustris*), a également été observé durant ces pêches électriques.

En conclusion, la diversité spécifique à l'échelle du territoire est assez faible (7 espèces) et seuls la truite commune et le chabot dominent les peuplements observés.

2.7.3.2 - Sous-bassin versant de la Dranse d'Abondance

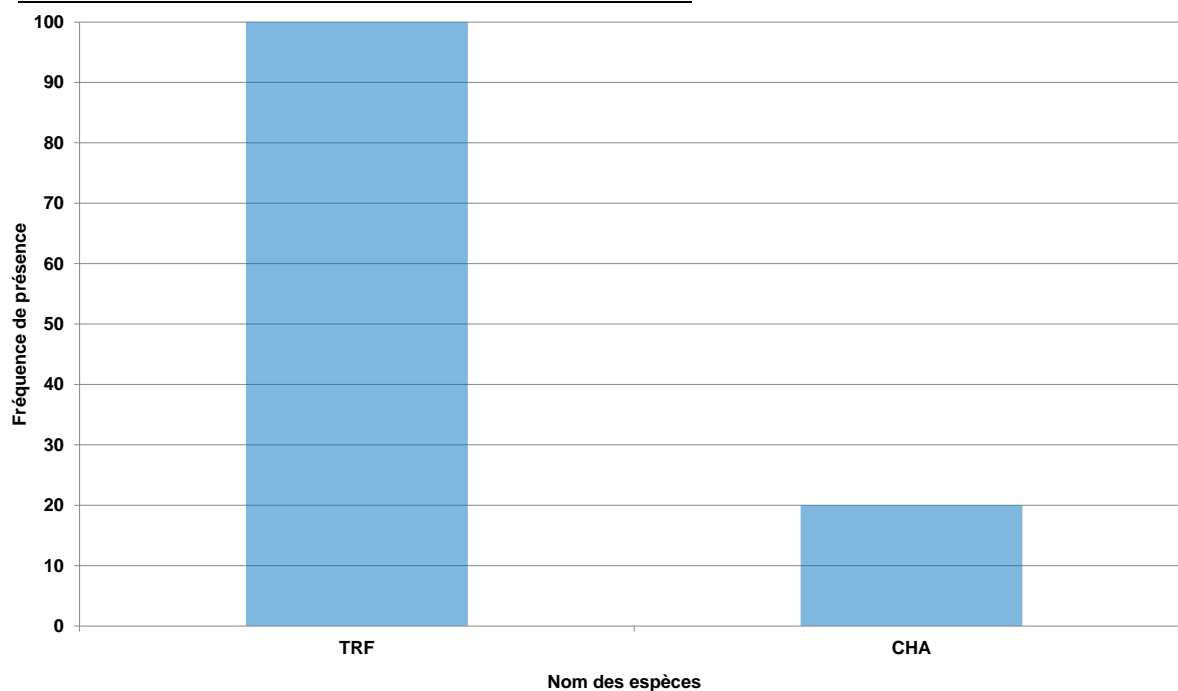


Figure 5: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la Dranse d'Abondance (données bibliographiques).

Le sous-bassin versant dispose de 35 données historiques (1993-2010) réparties sur le cours d'eau principal mais également sur les affluents. Il possède un échantillonnage plus important que les autres parties du territoire.

Le chabot et la truite commune sont les deux seules espèces contactées. Le diagramme ci-dessus montre clairement l'omniprésence de la truite commune (présente sur tous les inventaires). Sur ce sous-bassin le chabot est observé dans 20% des pêches. Au regard de la carte n°5, deux situations apparaissent :

- Les affluents possèdent des peuplements monospécifiques de truite commune,
- L'axe principal (la Dranse d'Abondance) possède sur sa partie amont (en amont de Bonnevaux) un peuplement bispécifique composé de truite commune et de chabot.

2.7.3.3 - Sous-bassin versant de la Dranse de Morzine

Le sous-bassin dispose de 9 données historiques qui s'étalent entre 2000 et 2010. L'effort d'échantillonnage est assez faible sur cette partie du territoire avec un échantillonnage concentré sur les cours d'eau principaux (Dranse de la Manche, Dranse de Montriond et Dranse de Morzine).

Quatre espèces de poissons ont été contactées sur l'ensemble du sous-bassin versant. Deux espèces peuvent être considérées comme dominantes : la truite commune et le chabot.

La truite commune est présente sur l'ensemble des données recueillies.

Le chabot semble absent de la Dranse de Montriond et du torrent de Seytroux. Au contraire, sa présence est régulière sur la Dranse de Morzine. Il a été observé sur la Dranse de la Manche.

Les deux autres espèces sont rares. Elles ont été contactées une seule fois dans les données bibliographiques de la partie aval de la Dranse de Morzine. Il est très probable que la présence du vairon soit due à l'introduction par les pêcheurs. La truite arc-en-ciel, espèce allochtone, provient de l'introduction humaine.

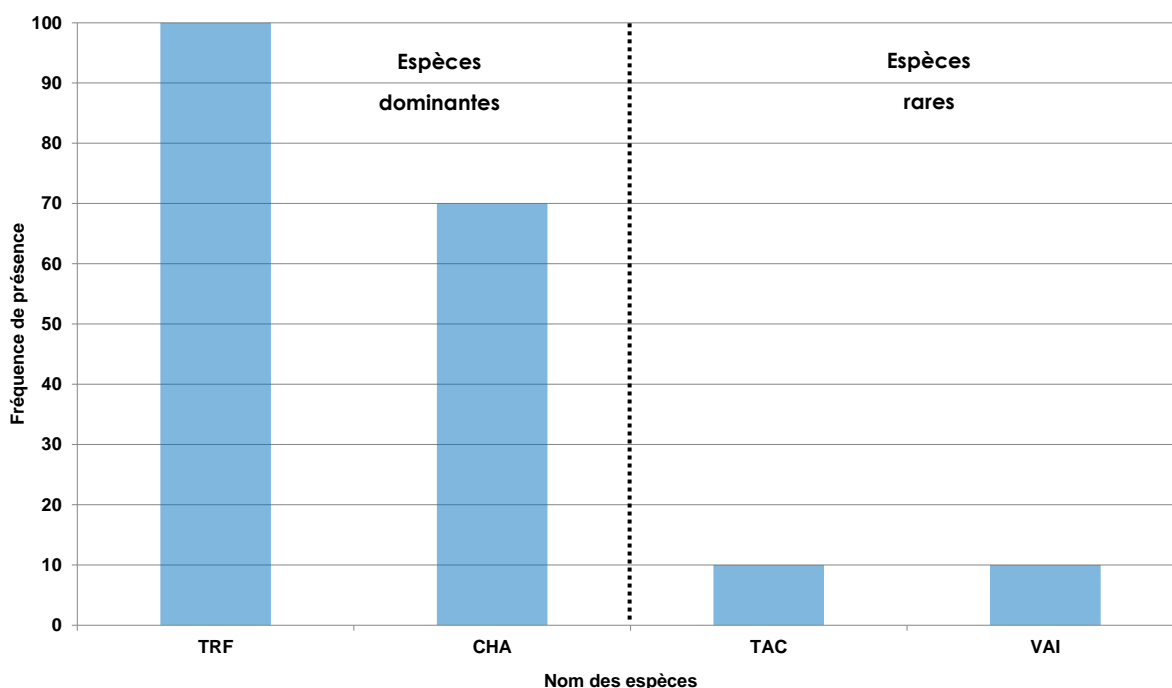


Figure 6: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la Dranse de Morzine (données bibliographiques)

2.7.3.4 - Sous-bassin versant du Brévon

Sur ce bassin, nous disposons d'une seule donnée historique. Elle a été relevée sur le Brévon en aval de Bellevaux par l'ONEMA (2001).

Le peuplement était constitué de deux espèces : le chabot et la truite commune.

2.7.3.5 - Sous-bassin versant de la basse Dranse

La basse Dranse dispose de 17 données historiques (13 inventaires quantitatifs et 4 inventaires semi-quantitatifs) étalées sur une période de dix ans (2000-2010).

L'évaluation des gains biologiques après la modification des éclusées sur la centrale hydroélectrique de Bioge mais également l'acquisition de connaissances sur les populations de truite lacustre permettent de disposer d'un jeu de données intéressant au regard du linéaire étudié. *A contrario*, le dernier affluent principal en rive droite de la basse Dranse : le Maravant ne dispose d'aucune donnée historique de pêche électrique.

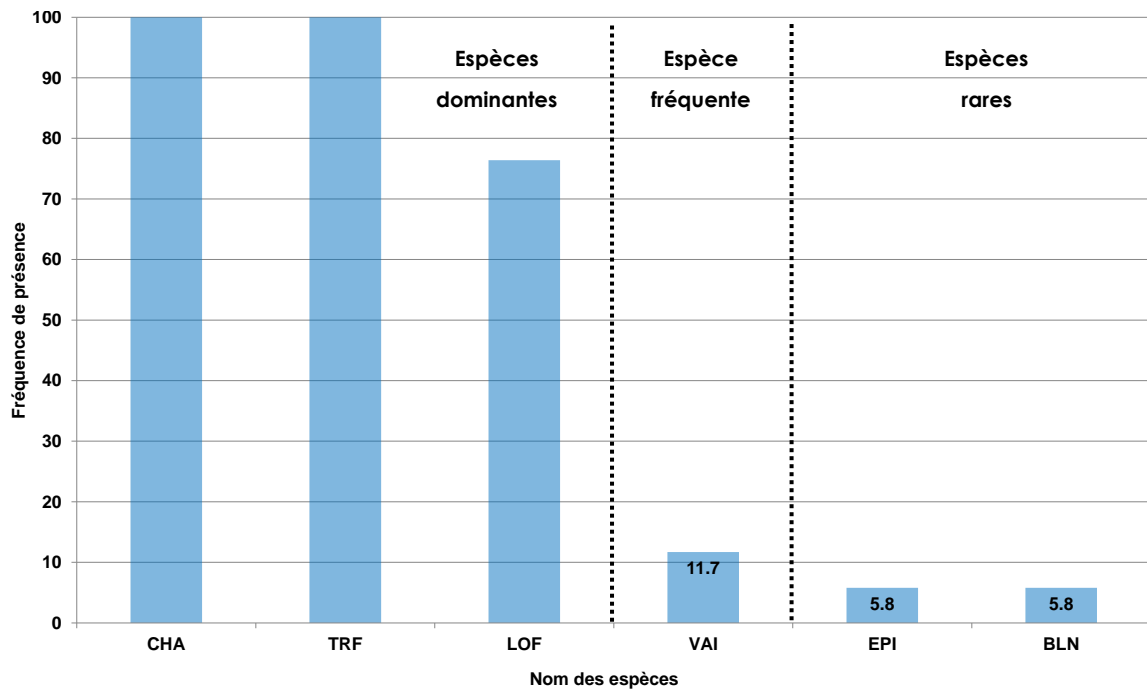


Figure 7: Occurrences de présence des espèces du bassin versant de la basse Dranse (données bibliographiques)

L'analyse des inventaires permet de constater que les peuplements comprenaient à chaque fois entre deux et cinq espèces. Il a ainsi été possible d'identifier six espèces différentes (par ordre typologique) : le chabot, la truite commune, le vairon, la loche franche, l'épinoche et le blageon. A ces espèces, on peut noter la présence d'un morphotype différent de truite commune : la truite lacustre.

Trois espèces peuvent être considérées comme dominantes sur ce sous-bassin versant :

- Le chabot et la truite commune ont été observés lors des 17 inventaires,
- La loche franche apparaît dans 13 pêches (76,6% d'occurrence de présence). Au regard des données historiques, cette espèce semble se développer uniquement sur la basse Dranse.

Le vairon a été observé à deux reprises, ce qui le classe dans la catégorie des espèces fréquentes.

Enfin, l'épinoche et le blageon ont été observés une seule fois et sont donc peu présentes sur le bassin versant. Leur présence est surprenante pour les raisons suivantes :

- Le blageon se trouve en limite typologique sur ce type de cours d'eau et est habituellement considéré comme absent de cette partie de la Haute Savoie ;
- L'épinoche est également en limite typologique et le contexte physique du cours d'eau (pente, peu ou pas d'herbiers, ...) ne favorise pas son développement.

2.7.3.6 - Autres sous bassin versant secondaires

Le périmètre du contrat de rivières dispose de dix autres bassins versant confluant directement avec le lac Léman :

- Des bassins versant de petites tailles (d'ouest en est) : les ruisseaux de Forchez, de Montigny, de Copsy, de Drainan, de la Carrière, de la Côte, des Etablins, du Locum et de la Chéniaz.
- Un bassin versant de taille plus importante : la Morge.

Sur ces bassins, aucune donnée piscicole n'est connue..

2.7.3.7 - Synthèse

Au regard des résultats énoncés plus tôt et de la carte n°5, plusieurs secteurs ressortent comme peu ou pas échantillonnés par des pêches électriques : les dix bassins versant du nord-est du territoire, le torrent d'Ugine, le Maravant, la Follaz, le Brévon et une grande partie des affluents des Dranses de Morzine et d'Abondance.

Les peuplements piscicoles observés dans les pêches électriques récentes confirment la faible diversité spécifique du territoire déjà évoquée par Kreitmann et Léger en 1931. La truite et le chabot sont les deux espèces dominantes. Le contexte global du territoire peut être décrit comme suit :

- Des affluents possédant des peuplements monospécifiques de truite commune ;
- Des cours d'eau principaux (Dranse d'Abondance, Dranse de Morzine,...), jusqu'à leur confluence, possédant des peuplements composés majoritairement de truite commune et de chabot avec quelques apparitions/disparitions d'espèces rares (truite arc-en-ciel, vairon).
- Un peuplement composé de trois espèces dominantes sur la basse Dranse : le chabot, la truite commune et la loche franche. En plus de ces espèces, nous devons noter l'observation de trois autres espèces : le vairon, le blageon et l'épinoche.

La faible diversité spécifique observée s'explique par la morphologie globale des cours d'eau. En effet, l'analyse de leur profil en long met en avant l'existence de pente soutenue, engendrant des vitesses d'écoulement rapide et sélectionnant la nature des espèces présentes (truite, chabot principalement). De plus, le calcul des niveaux typologiques montrent que certaines espèces plus basales (blageon, épinoche, ...) se trouvent en limite typologique.

2.7.4 - Données de pêches électriques issues des campagnes de terrain 2012 et 2013 (GEN TERE0)

Les données piscicoles issues des campagnes 2012 et 2013 ont été acquises grâce à un plan d'échantillonnage (cf. [Carte 9](#)) défini avec le syndicat. La localisation des pêches électriques a été définie afin de disposer d'un état initial des peuplements piscicoles représentatif de l'ensemble du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique.

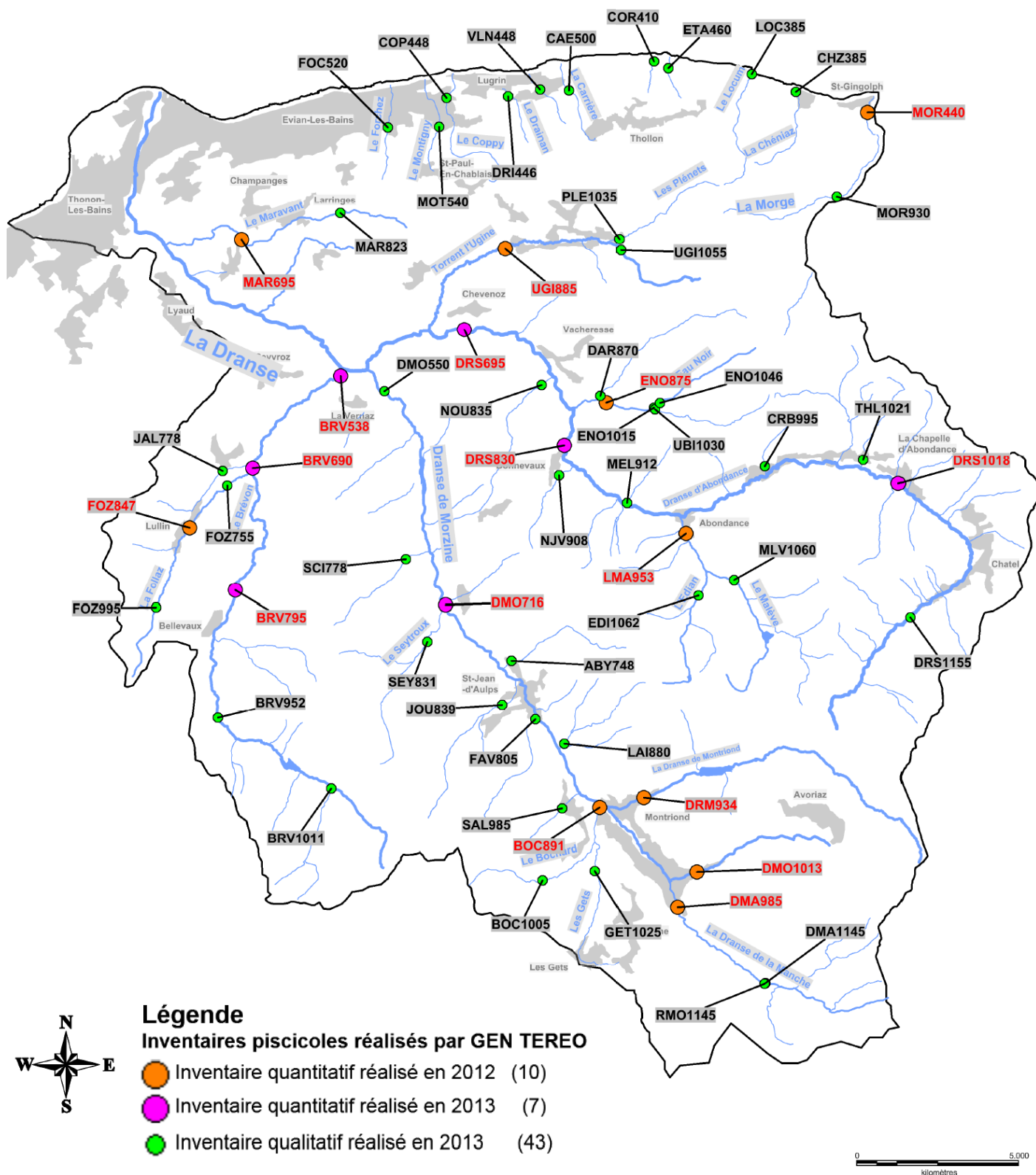
En raison des fortes pluies enregistrées lors des mois de septembre et d'octobre 2012, les débits des rivières du territoire étaient élevés et ont empêché la réalisation de la totalité des inventaires quantitatifs et des inventaires qualitatifs prévus. Les inventaires restants ont été effectués en 2013. Plusieurs périodes distinctes ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble des 60 inventaires :

- 24 septembre 2012 : 2 inventaires quantitatifs ;
- 2 et 3 octobre 2012 : 8 inventaires quantitatifs ;
- 26 au 28 mars 2013 : 41 inventaires qualitatifs ;
- 20 au 22 août 2013 : 7 inventaires quantitatifs et 2 inventaires qualitatifs.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des stations d'inventaires quantitatifs.

Date de réalisation	Cours d'eau	Code_Station	Commune	Lieu_Dit	Nb anodes	Nb. Personnes	Opérateur	Largeur station (m)	Longueur station (m)
Inventaires quantitatifs									
24/09/2012	La Dranse de Montriond	DRM934	MONTRIOND	Le Pas	1	5	TEREO	4.9	100
	Le Maravant	MAR695	CHAMPANGES	Les Thièzes	1	5	TEREO	1.8	65
02/10/2012	La Dranse de la Manche	DMA985	MORZINE	Les Grangettes	1	5	TEREO	6.1	129
	Le Torrent de Sous Saix	DMO1013	MORZINE	Les Udrezants	1	5	TEREO	3.4	70
	Le Bochard	BOC891	ESSERT-Romand	Le Déjeuner	1	5	TEREO	4.6	76
	La Follaz	FOZ847	LULLIN	Le Moulin de Desailly	1	5	TEREO	4.2	95
03/10/2012	La Morge	MOR392	SAINT-GINGOLPH	Le Cheney	1	5	TEREO	4.9	93
	Le Malève	LMA953	ABONDANCE	Les Mouilles	1	5	TEREO	5.9	110
	L'Ugine	UGI885	SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	Chez les Racles	1	5	TEREO	4.4	82
	L'Eau noire	ENO875	VACHERESSE	La Plagne	1	5	TEREO	4.0	76
20/08/2013	La Dranse	DRS695	CHEVENOZ	Plainesserve	3	13	TEREO	9.7	165
	La Dranse de Morzine	DMO732	SEYTRoux	Pont de la Besentièze	3	13	TEREO	11.6	183
21/08/2013	La Dranse	DRS1018	LA CHAPELLE D'ABONDANCE	Le Moulin	2	8	TEREO	6.1	104
	La Dranse	DRS830	BONNEVAUX	La Solitude	2	8	TEREO	7.9	110
	Le Brévon	BRV690	VAILLY	Le Moulin	2	8	TEREO	5.6	94
	Le Brévon	BRV538	REYVROZ	Pont de Bioge	2	8	TEREO	7.2	95
22/08/2013	Le Brévon	BRV795	BELLEVAUX	Chez Maurice	1	5	TEREO	5	95
Inventaires qualitatifs									
26-28/03/2013	41 points de sondages				1	2	TEREO		
22/08/2013	2 points de sondages				1	2	TEREO		

Tableau 8: Caractéristiques des stations d'inventaires quantitatifs



Carte 9: Plan d'échantillonnage des inventaires quantitatifs

Rivière	Code_station	Nb_espèce	CHA	TRF	TAC	VAI	LOF	OBL
Eau noire	ENO1046	0						
Thoules	THL1021	0						
Melon	MEL912	0						
Maravant	MAR695	0						
Vallonne	VLN448	0						
Corne	COR410	0						
Abbaye	ABY748	1		X				
Bochard	BOC1005	1		X				
Brévon	BRV1011	1		X				
Carrière	CAE500	1		X				
Chéniaz	CHZ385	1		X				
Coppy	COP448	1		X				
Crébin	CRB995	1		X				
Nant Darbon	DAR870	1		X				
Dranse de la Manche	DMA1145	1		X				
Drainan	DRI446	1		X				
Edian	EDI1062	1		X				
Eau noire	ENO1015	1		X				
Eau noire	ENO875	1		X				
Etalins	ETA460	1		X				
Forchez	FOC520	1		X				
Follaz	FOZ755	1		X				
Follaz	FOZ847	1		X				
Follaz	FOZ995	1		X				
Gets	GET1025	1		X				
Jallan	JAL778	1		X				
Jourdil	JOU839	1		X				
Nant Laidtenay	LAI880	1		X				
Locum	LOC385	1		X				
Maravant	MAR823	1		X				
Malève	MLV1060	1		X				
Morge	MOR930	1		X				
Morge	MOR440	1		X				
Montigny	MOT540	1		X				
Nant de Joux Verte	NJV908	1		X				
Nant d'Ouzon	NOU835	1		X				
Plénets	PLE1035	1		X				
Mouillette	RMO1145	1		X				
Salle	SAL985	1		X				
Nant la Scie	SCI778	1		X				
Seytroux	SEY831	1		X				
Ubine	UBI1030	1		X				
Ugine	UGI1055	1		X				
Ugine	UGI885	1		X				
Bochard	BOC891	2	X	X				
Brévon	BRV952	2	X	X				
Dranse de la Manche	DMA985	2	X	X				
Dranse de Morzine	DMO716	2	X	X				
Dranse de Morzine	DMO550	2	X	X				
Dranse d'Abondance	DRS1155	2	X	X				
Dranse d'Abondance	DRS1018	2	X	X				
Dranse d'Abondance	DRS830	2	X	X				
Dranse d'Abondance	DRS695	2	X	X				
Favels	FAV805	2	X	X				
Malève	MLV953	2	X	X				
Torrent de Sous Saix	DMO1013	3		X	X			X
Dranse de Montriond	DRM934	3	X	X			X	
Brévon	BRV795	3	X	X			X	
Brévon	BRV538	3	X	X			X	
Brévon	BRV690	4	X	X		X	X	

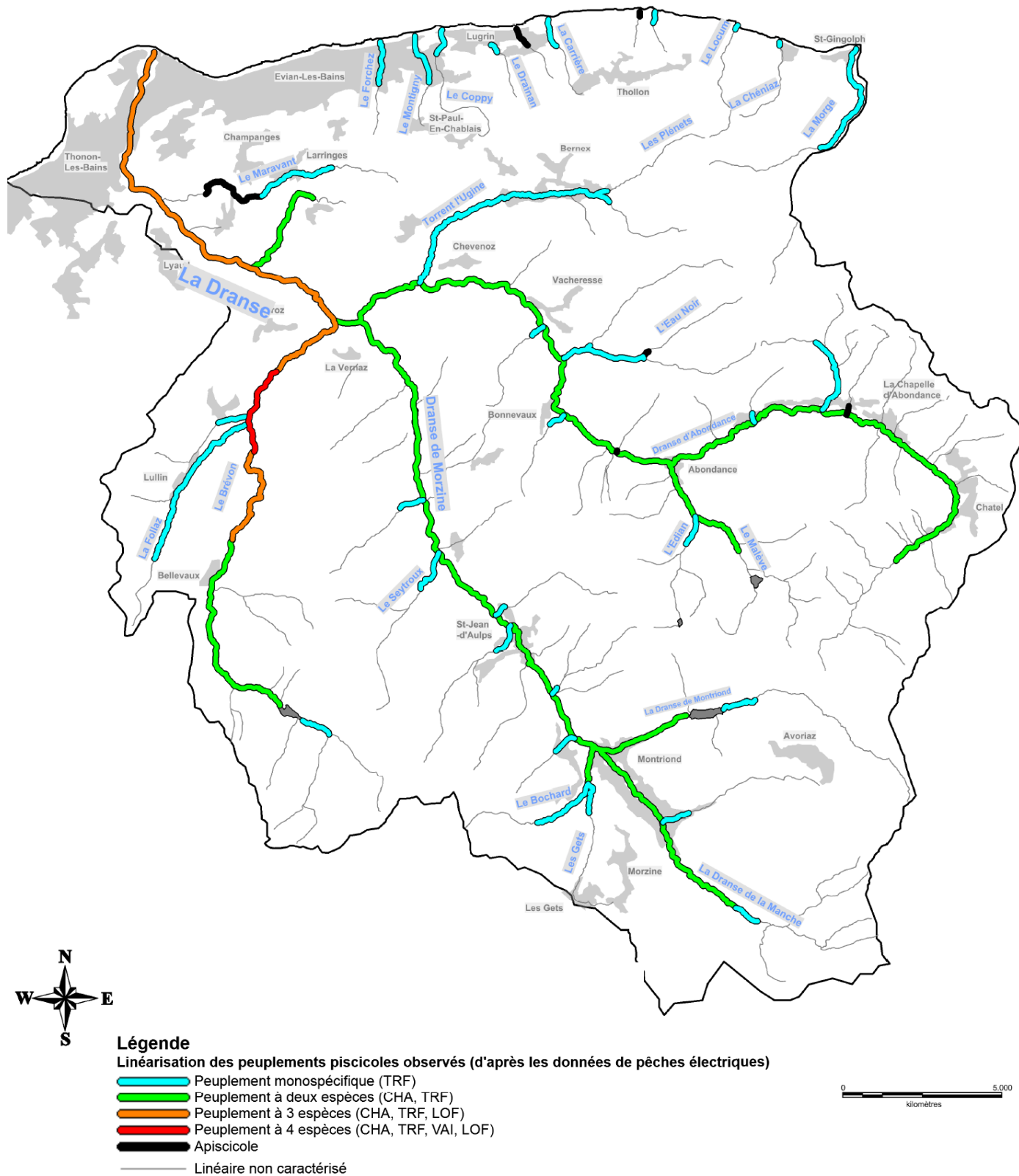
Tableau 9: Résultats bruts des inventaires quantitatifs et qualitatifs réalisés par TERE0 en 2012-2013

Au regard des résultats présentés plus tôt et de la Carte 10, la pression d'échantillonnage apparaît satisfaisante à l'échelle du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique.

Les 60 stations échantillonnées ont permis de contacter 6 espèces différentes sur le territoire : le chabot (CHA), la truite commune (TRF), la truite arc-en-ciel (TAC), le vairon (VAI), la loche franche (LOF) et l'omble chevalier (OBL).

Les résultats bruts et les PV de pêche sont disponibles pour chaque station quantitative en annexe de ce document.

2.7.5 - Analyse synthétique des résultats



Carte 10: Linéarisation des peuplements observés dans les données de pêches électriques "anciennes" et "récentes"

La compilation des données de pêches électriques « anciennes » et « récentes » permet de proposer une linéarisation de peuplements piscicoles observés sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique :

- **Des portions ou des cours d'eau apiscicoles.** 6 des 60 stations échantillonnées se sont révélées apiscicoles. L'intermittence de certains cours d'eau (Maravant) ou la déconnection avec le lac Léman peuvent expliquer l'absence de poissons
- **Des peuplements monospécifiques de truite commune** sur les parties amont des bassins-versant où la pente est importante et sur une grande partie des affluents des axes principaux. Les cours d'eau de l'est lémanique appartiennent en grande majorité à cette catégorie. Le ruisseau de la Follaz apparait dans cette catégorie alors que Kreitmann et Léger cités la présence du chabot en 1931. ;
- **Des peuplements bispécifiques chabot/truite commune** pour les axes principaux et certains affluents (Brévon amont, Malève, Curninge).

L'ensemble des peuplements bispécifiques observés sur le bassin versant sont composés du couple chabot/truite.

Les populations de chabot semblent se concentrer principalement sur les cours d'eau principaux (Dranse de Morzine, d'Abondance, de la Manche, de Montriond, le Brévon) certainement en raison d'une pente rapidement importante sur les affluents. L'observation en 2012 du chabot sur la Dranse de Montriond, le Malève et la Dranse d'Abondance aval coïncide avec les données très anciennes (KREITMANN & LEGER, 1931). Sa présence sur la l'amont de la Dranse d'Abondance (DRS1155) semble représenter la limite amont de répartition naturelle de l'espèce. Son absence sur le ruisseau de la Follaz est surprenante car Kreitmann et Léger (1931) évoquaient sa présence sur ce linéaire. La disparition de l'espèce est peut être due à l'incapacité de l'espèce à recoloniser le cours d'eau, à partir de la population du Brévon, en raison des nombreux infranchissables présents et à la dégradation physique du cours d'eau ;

- **Des peuplements à trois espèces :** chabot, truite commune et loche franche, sur la basse Dranse et le Brévon. La présence régulière de la loche franche sur le Brévon atteste d'un niveau typologique légèrement plus élevé que pour le reste des cours d'eau du bassin versant ;
- **Un peuplement à quatre espèces :** chabot, truite commune, vairon et loche franche sur le Brévon aux alentours de la confluence avec le ruisseau de la Follaz. La présence du vairon sur la station intermédiaire du Brévon (BRV690) est due au barrage situé légèrement plus en aval où une bonne population se développe.

En plus des espèces énumérées, un certain nombre d'espèces liées à l'influence du lac Léman ou à des déversements humains ont été observés sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique. Le contact avec la loche franche sur la Dranse de Montriond mais également la truite arc-en-ciel et l'omble chevalier sur le torrent de Sous Saix proviennent très certainement d'introduction par l'homme. En effet, la loche franche et l'omble chevalier ne se situent pas dans des contextes favorables à leur développement et aucune donnée historique ne mentionne leurs présences. Concernant la truite arc-en-ciel et l'omble chevalier, leurs présences sont obligatoirement liées à des déversements humains.

Le contact de ces espèces ne change toutefois pas le caractère des peuplements évoqués.

Remarque : ces peuplements observés linéarisés ne doivent pas être considérés comme des peuplements de référence car ils sont potentiellement intégrateurs d'éventuelles perturbations.

3 - PROPOSITIONS D'UNITES PISCICOLES HOMOGENES

3.1 - Principe des unités

Actuellement, les opérations de gestion et d'entretien menés par les gestionnaires des bassins versants de rivière, sont conçues et planifiées sur des unités géographiques administratives ou d'usage (communes, domaines d'AAPPMA) qui ne respectent pas forcément les réalités écologiques (bassins versants, zones biotypologiques, limites d'aires de répartition, pression anthropique...). Les plans de gestion piscicole doivent être basés sur des unités cohérentes sur le plan écologique et piscicole. L'objectif principal des unités piscicoles homogènes est de pouvoir justifier par des arguments écologiques les choix d'intervention (sur la qualité des habitats aquatiques comme sur les populations piscicoles) et les ordres de priorités qui peuvent leur être affectés.

3.2 - Méthodologie de définition des unités

La définition des unités repose sur la compilation des données suivantes :

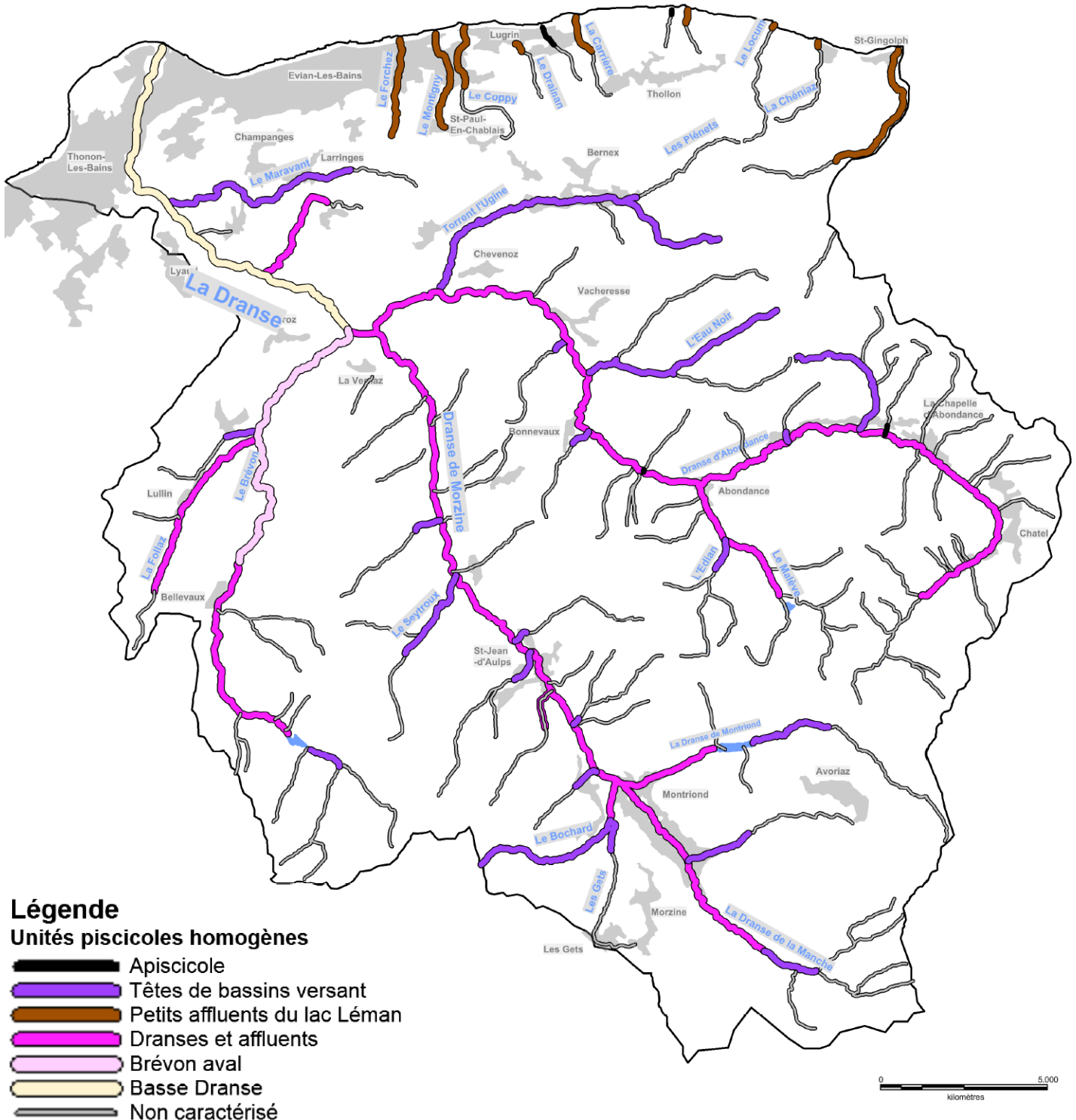
- Les **niveaux typologiques théoriques (NTT)** : ils nous renseignent sur le potentiel piscicole théorique de la rivière (nombre d'espèces, présence potentielle et abondances spécifiques). ;
- Les **peuplements piscicoles** linéarisés à l'issue de la synthèse bibliographique et de la campagne de terrain 2012-2013 : nombre d'espèces et types d'espèces observées ;
- Le découpage des cours d'eau par **unités hydro-morphologiques homogènes proposées par le bureau d'étude BURGEAP.**

Une fois toutes ces données superposées, nous avons cherché à définir des grandes unités cohérentes d'un point de vue écologique et piscicole en concordance avec le découpage des unités hydro-morphologiques homogènes (BURGEAP). Un peuplement piscicole objectif pour chaque unité est proposé au niveau qualitatif (richesse spécifique) et quantitatif (abondance spécifique).

***Remarques:** Ce découpage a permis également de vérifier que le plan d'échantillonnage des inventaires piscicoles était équilibré sur toutes ces unités.*

3.3 - Description des unités piscicoles

Après avoir confronté toutes ces variables entre elles, nous avons pu définir 6 unités piscicoles différentes (sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique).



Carte 11: Unités piscicoles homogènes du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

3.3.1 - Unité piscicole homogène « Têtes de bassins versant » (en violet foncé)

Cette unité couvre un linéaire d'environ 53 km, soit 13% du réseau hydrographique. Les cours d'eau ou partie de cours d'eau concernés sont situées sur les parties amont des axes principaux ou sur leurs affluents.

Les niveaux typologiques théoriques estimés pour cette unité sont compris entre le B1 et le B3.

Le peuplement objectif est monospécifique et composé uniquement de la truite commune. La faible diversité d'espèce de ces cours d'eau est naturelle et s'explique, entre autres, par les pentes importantes et la proximité des zones de sources, qui sélectionnent drastiquement les espèces pouvant y vivre.

La typologie de Verneaux de 1981 prévoit de 2 à 3 espèces de poissons pour ces niveaux typologiques mais la présence historique et naturelle d'une seule espèce sur ces parties de cours d'eau (truite commune) a conduit à proposer un peuplement monospécifique. Dans ce cas de figure, l'abondance de l'espèce restante peut être augmentée. Il a toutefois été choisi de conserver l'abondance prévue par le modèle mais en soulignant que cette dernière représente le seuil minimal attendu.

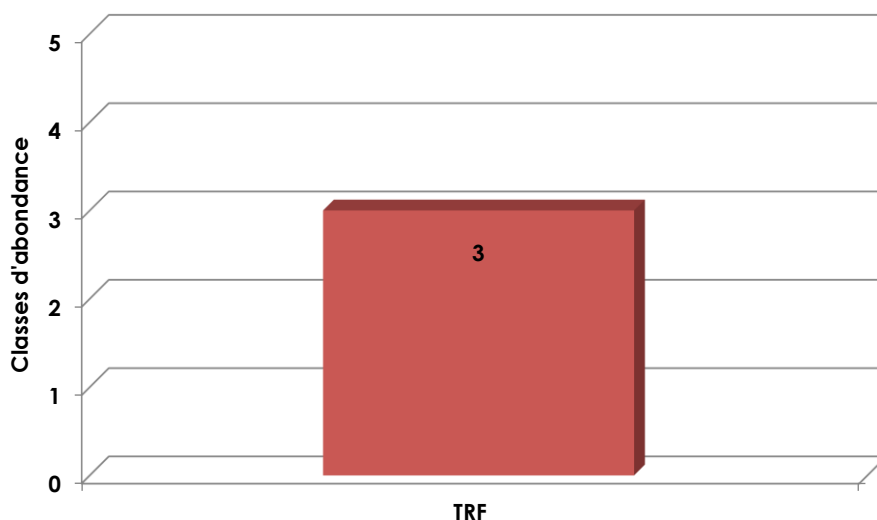


Figure 8 : Peuplement piscicole objectif à truite commune

3.3.2 - Unité piscicole homogène « Petits affluents du lac Léman » (en marron)

Cette unité couvre un linéaire d'environ 15 km, soit 4% du réseau hydrographique. Les cours d'eau ou partie de cours d'eau concernés sont situées sur la partie est du territoire d'étude et possèdent la particularité de confluer directement dans le lac Léman.

Le seul niveau typologique théorique estimé pour cette unité est B1.

Pour les mêmes raisons que l'unité précédente, le peuplement objectif est monospécifique et composé uniquement de la truite commune. Là aussi l'abondance prévue par le modèle représente le seuil minimal attendu.

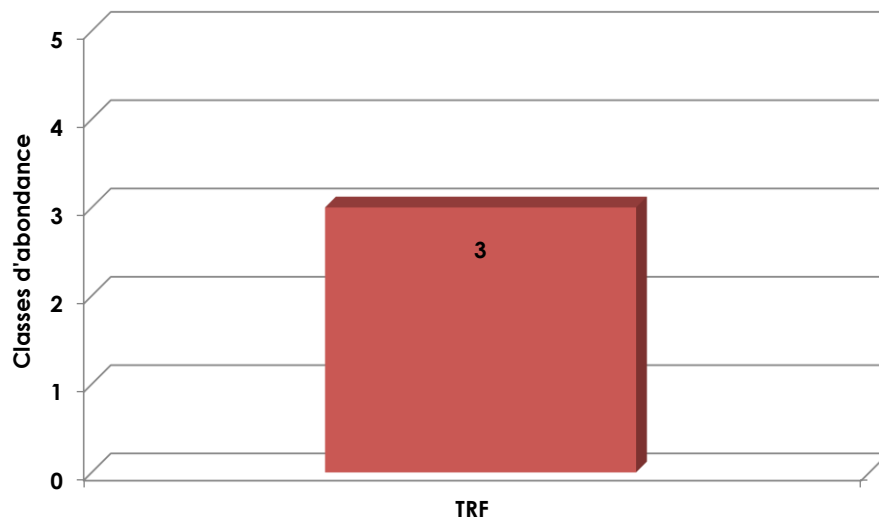


Figure 9 : Peuplement piscicole objectif à truite commune

3.3.3 - Unité piscicole homogène « Dranses et affluents » (magenta)

Cette unité concerne les axes principaux (Dranse de Morzine et d'Abondance) mais également le ruisseau de la Follaz, le Brévon médian et le ruisseau de Curninge. Le ruisseau de la Follaz a été intégré à cette unité en raison de la présence ancienne du chabot (KREITMANN & LEGER, 1931).

Les niveaux typologiques retenus sont compris entre B1+ et B3. Le linéaire de cours d'eau concerné est d'environ 83 km soit 20% du réseau hydrographique du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique.

Nous avons retenu un peuplement piscicole théorique à 2 espèces : le chabot et la truite commune. L'apparition du chabot par rapport aux unités précédentes à truite commune s'explique par une réduction de la pente moyenne du cours d'eau. Deux NTT ont été définis afin de respecter les réalités naturelles des cours d'eau : un de B1+ pour les portions se situant aux limites de répartition naturelles du chabot (Dranse de la Manche et Dranse d'Abondance amont) et B2 pour les autres.

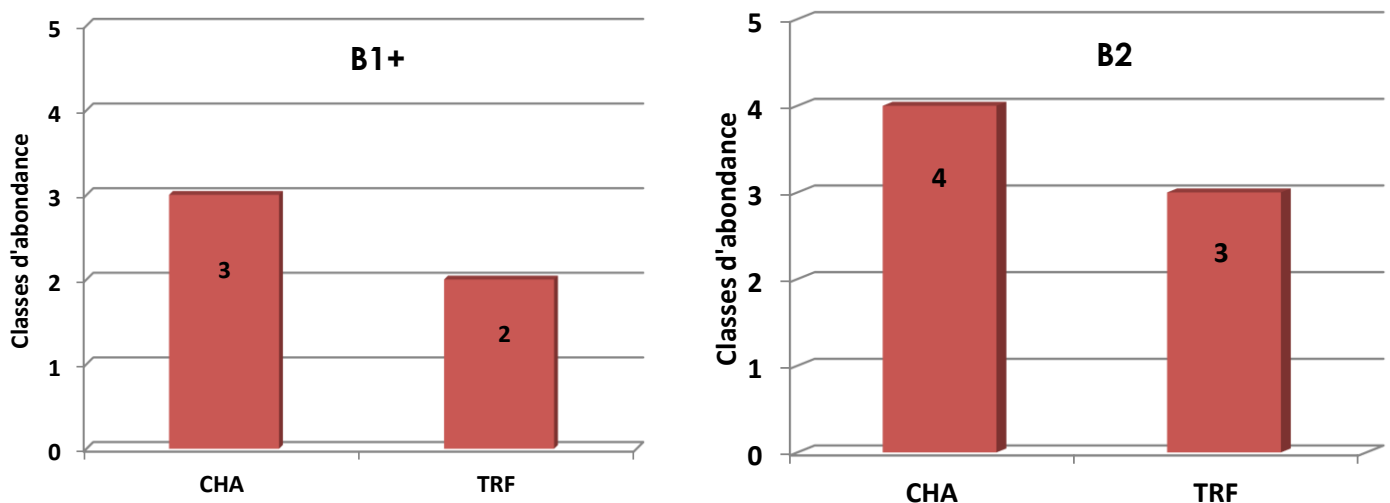


Figure 10: Peuplement piscicole objectif à chabot/truite commune

3.3.4 - Unité piscicole homogène « Brévon aval » (en rose pâle)

Cette unité s'intéresse aux 10 kilomètres aval du Brévon avant sa confluence avec la basse Dranse (2% du réseau hydrographique).

Les niveaux typologiques théoriques calculés sont compris entre B3 et B3+.

Le niveau typologique retenu pour cette unité est B3 ce qui nous permet de proposer un peuplement piscicole théorique à trois espèces : chabot, truite commune et loche franche. Le vairon a également été observé sur une partie du linéaire (barrage de Vailly) mais il a été considéré que sa présence est liée à des déplacements humains et à une modification de l'habitat lui permettant de conserver une population viable sur une zone restreinte (remous du barrage).

Le peuplement objectif a été défini ainsi : le chabot et la truite commune sont les deux espèces centrales tandis que la loche franche est considérée comme une espèce d'accompagnement.

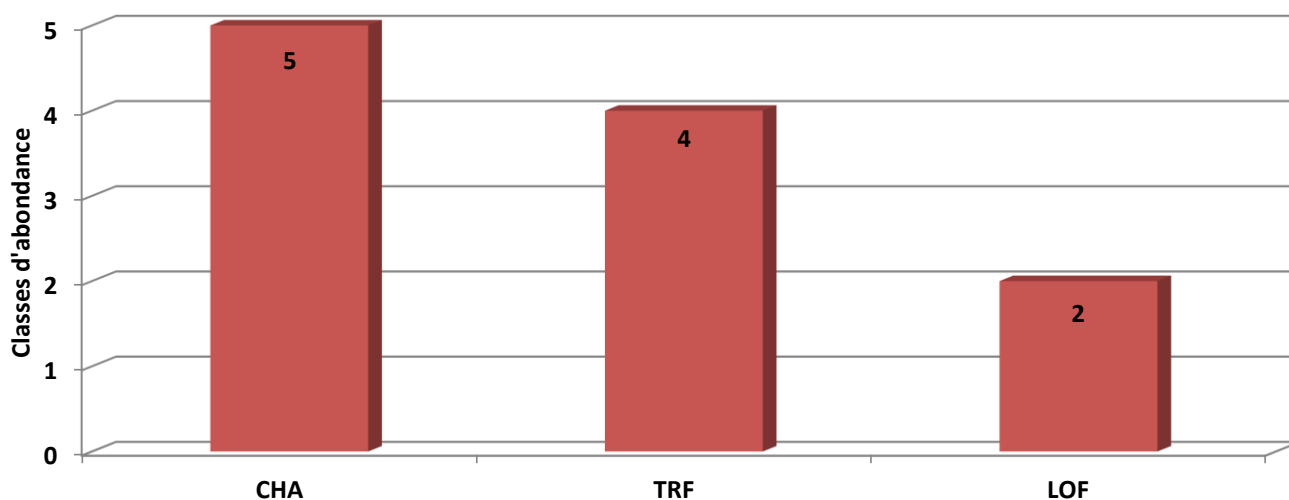


Figure 11: Peuplement objectif à trois espèces: chabot, truite commune et loche franche

3.3.5 - Unité piscicole homogène « Basse Dranse » (en jaune clair)

Seule la basse Dranse en aval de la confluence avec le Brévon est concernée par cette unité, soit environ 13 km de cours d'eau (3% du réseau hydrographique).

Le niveau typologique retenu pour cette zone est B3 (SAGE & FDPPMA 74, 2010) ce qui nous permet de proposer un peuplement piscicole théorique à trois espèces : chabot, truite commune et loche franche. Le vairon a rarement été observé mais en effectifs très faibles (1 individu). Aucune population de vairon ne se développe sur cette partie et les individus observés proviennent certainement d'apports humains.

Le peuplement objectif est le même que pour l'unité « Brévon aval » avec comme espèces dominantes le chabot et la truite commune tandis que la loche franche est considérée comme une espèce d'accompagnement.

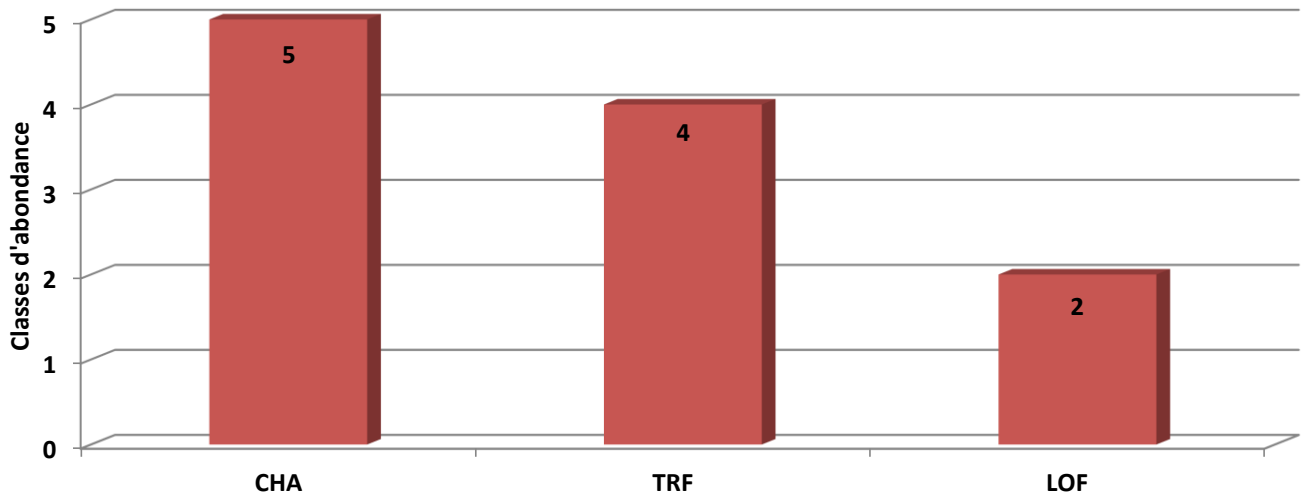


Figure 12: Peuplement objectif à trois espèces: chabot, truite commune et loche franche

3.3.6 - Apiscicole (en noir)

Les zones apiscicoles caractérisent les secteurs où aucun poisson n'a été observé lors des différents inventaires piscicoles menés et ceci en raison principalement de l'intermittence des cours d'eau ou d'infranchissables naturels à la confluence des axes principaux. Le linéaire concerné est de 1 km (moins de 1% du linéaire global).

3.3.7 - Non caractérisé (en gris)

Ces zones regroupent l'ensemble des cours d'eau ou portion de cours d'eau, où nous ne disposons pas de l'ensemble des informations nécessaires (NTT, inventaires piscicoles) pour déterminer l'appartenance à une des catégories précédemment citées. Le linéaire de cours non caractérisé représente environ 242 km du réseau hydrographique.

4 - BIBLIOGRAPHIE

- AGRESTIS. (2008). *Gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique*. UGINE.
- BERNARD, H. (1909, Octobre). Monographie des poissons du département de l'Ain. *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de l'Ain*, pp. 50-64.
- BERNARD, H. (1910, janvier). Monographie des poissons du département de l'Ain. *Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie*, pp. 8-27.
- BRUSLÉ, J., & QUIGNARD, J.-P. (2001). *Biologie des poissons d'eau douce européens*.
- CAUDRON, A., & CATINAUD, L. (2008). *Note technique: Utilisation des fréquences de taille relative pour évaluer les structures de tailles des populations de truites en Haute Savoie*. St-Martin de Bellevue: Fédération de Haute Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
- CHASSERIEAU, C., & CAUDRON, A. (2011). *Etude des populations de truites sédentaires et migrantes sur le bassin du lac d'Annecy et évaluation des pratiques de gestion*. FDPPMA 74.
- CSP. (1993). *Etude piscicole de la Gère et de la Sévenne*. Délégation Régionale Franche Comté, Bourgogne, Rhône Alpes.
- CSP, & TELEOS. (2002). *Méthode standard d'analyse de la qualité de l'habitat aquatique à l'échelle de la station: l'IAM*. TELEOS.
- DELIRY, C. (. (2008). *Atlas illustré des libellules de la région Rhône-Alpes*. Mèze: Biotope.
- DREAL, R. A. (Avril 2011). *Situation de la ressource en eau en Rhône-Alpes*. Lyon: DREAL Rhône-Alpes.
- DREAL, R. A. (Juin 2011). *Situation de la ressource en eau Rhône-Alpes*. Lyon: DREAL Rhône-Alpes.
- ECOTEC. (2004). *Etude piscicole - Diagnostic et objectifs*. Dans *Contrat de rivières du Sud-ouest lémanique "Du Pamphiot à l'Hermance"*. Chavanod.
- HUCHET, P. (2007). *Plan de conservation des populations d'écrevisses à pieds blancs (Austropotamobius pallipes) du bassin versant du Fier (Haute-Savoie) - Diagnostic et propositions de gestion -*. Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- HUET, M. (1949). *Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles des eaux courantes*. Dans *Schweiz Z Hydrol*, 11 (pp. 332-351).
- HYDRETTES. (2004). *Etudes hydrauliques et géomorphologiques*.
- ILIES, J., & BOTOSANEANU, L. (1963). *Problèmes et méthodes de la classification et la zonation écologique des eaux courantes considérées surtout du point de vue faunistique*.
- KEITH, P., PERSAT, H., FEUNTEUN, É., & ALLARDI, J. (2011). *Les Poissons d'eau douce de France*.
- KOTTELAT, M., & FREYHOF, M. (2007). *Handbook of European Freshwater Fishes*.
- KREITMANN, L., & LEGER, L. (1931). *Carte piscicole du département de la Haute-Savoie, avec une note explicative*. Grenoble: Laboratoire d'Hydrobiologie et de pisciculture de Grenoble.
- L. POMPEI, A. C. (2011). *Analyse de l'âge et de la croissance du chevesne, Squalius squalus (Bonaparte, 1837) dans le ruisseau Assino (Ombrie, Italie)*. *Knowl. Managt. Aquatic Ecosyst.*, 11.
- LEGER, L. (1930). *Carte de la pêche touristique et sportive dans le département de l'Isère*.
- PRYGIEL, J., & COSTE, M. (2000). *Guide méthodologique pour la mise en oeuvre de l'Indice Biologique Diatomées NFT 90-354*. Cemagref.
- SAGE, & FDPPMA 74. (2010). *Evaluation des gains biologiques sur la basse Dranse après modification du mode de gestion des éclusées de la centrale hydroélectrique de Bioge depuis 2004*.
- SDAGE, R. M. (2009). *Schéma directeur d'aménagements et de gestion des eaux 2010-2015*. Comité de bassin.
- TACHET, H., RICHOUX, P., BOURNEAUD, M., & USSEGLIO-POLLATERA, P. (2000). *Invertébrés d'eau douce - Systématique, biologie, écologie*. Paris: CNRS Éditions.

- TELEOS. (2001). *Etude piscicole de la Gère et de la Sévenne*. Saint Jean de Bournay: Syndicat de rivières des 4 vallées.
- TELEOS, & CSP, D. (s.d.). Etat physique des cours d'eau. Méthode de description à l'échelle du tronçon.
- TRIPPIER, L. (1902). *Etude des eaux et de la Pêche dans le département de l'Ain*. Bourg-en-Bresse.
- VERNEAUX, J. (1976 a). Biotypologie du système "eau courante". La structure biotypologique. CRAS.
- VERNEAUX, J. (1976). Fondements biologiques et écologiques de l'étude de la qualité des eaux continentales. Principes et méthodes. Dans P. Besson, *La pollution des eaux continentales* (pp. 229-285). Paris: Gauthiers-Villards.
- VERNEAUX, J. (1977). Biotypologie du système "eau courante". Déterminisme approché de la structure biotypologique. C.R. Acad. Sc., 284.
- VERNEAUX, J. (1981). Le poisson et la qualité des cours d'eau. *Annls Univ. Fr Comté Biol*, 33-41.
- VERSANNE-JANODET, S. (2009). Détermination des niveaux typologiques des cours d'eau corréziens. Neuvic: MEP19.
- Vigier, L., Bini, G., & CATINAUD, L. (2013). *Etude de la qualité thermique du bassin des Dranses (données 2007-2008)*. Rapport FDP74. 13/08, 15p.

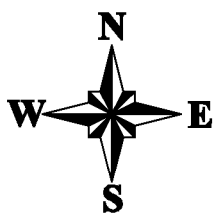
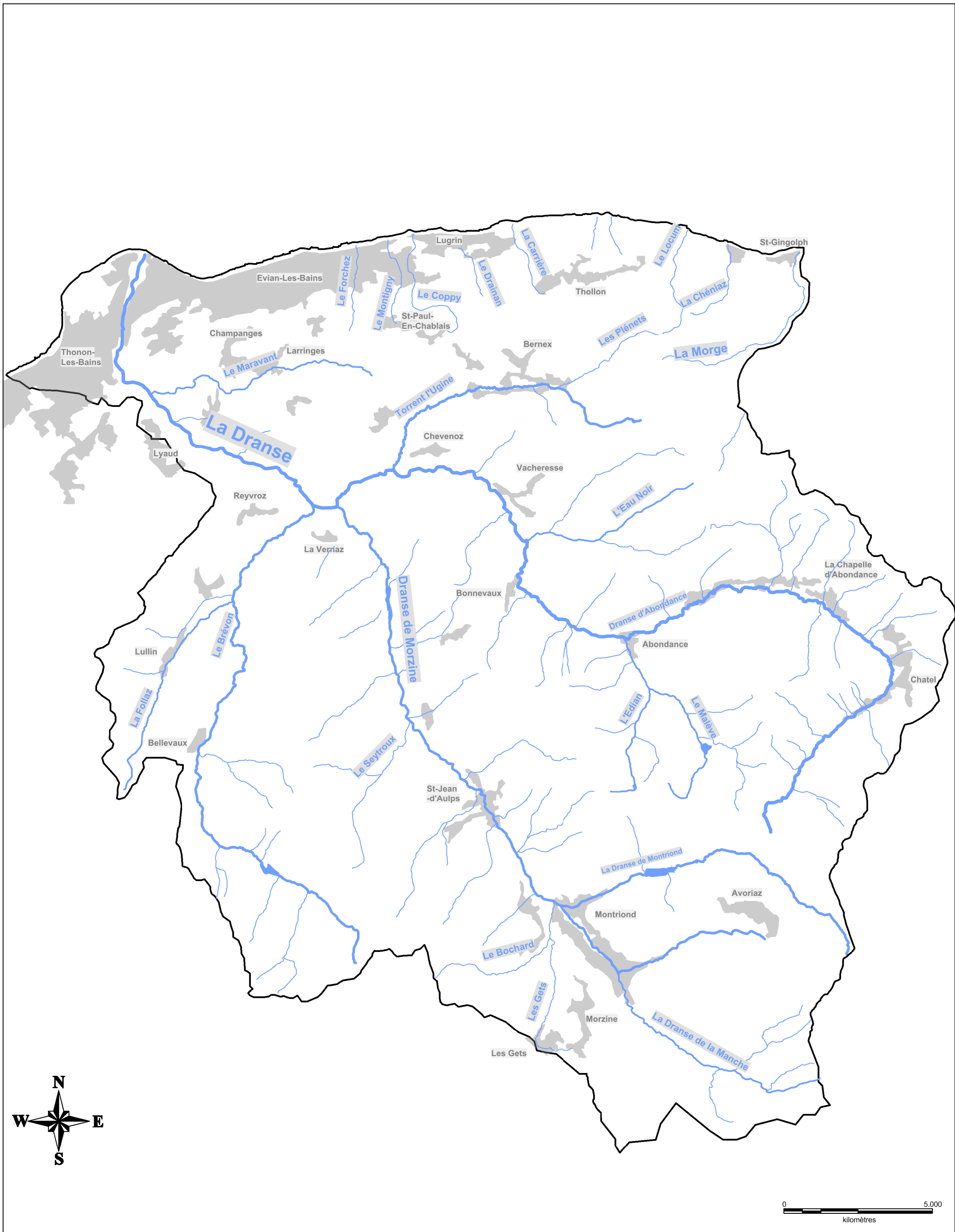
ANNEXES

- **ANNEXE 1 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE**
- **ANNEXE 2 : REFERENCES TYPOLOGIQUES**
- **ANNEXE 3 : METHODOLOGIES**
- **ANNEXE 4 : RESULTATS BRUTS DES PECHEES D'INVENTAIRE - TERE0 2012**

ANNEXE 1

- **ANNEXE 1 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE**

- 1 – Réseau hydrographique
- 2 – Occupation du sol
- 3 – Masses d'eau DCE
- 4 – Obstacles à la continuité piscicole (ROE)
- 5 – Suivis thermiques historiques
- 6 – NTT retenus sur le bassin versant
- 7 – Nb espèces présentes dans les pêches électriques historiques
- 8 – Plan d'échantillonnage des pêches électriques – Campagne 2012-2013
- 9 – Peuplements piscicoles observés et linéarisés
- 10 - Unités piscicoles homogènes



0 5.000
Kilomètres

Format d'impression

A3

TEREO_Réseau hydrographique_v20130129

LOUBARESSE Gaëtan

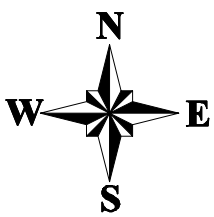
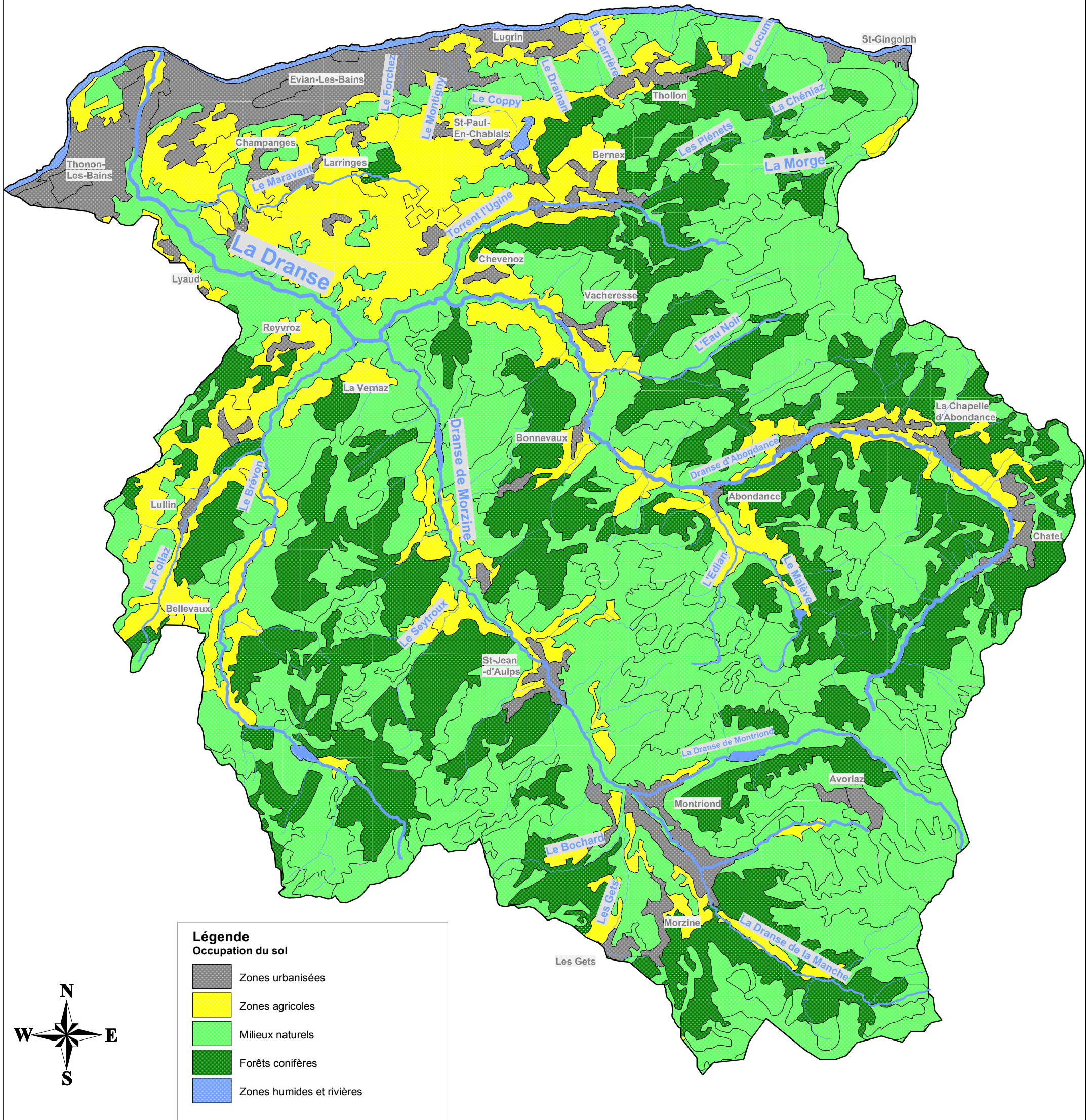
29/01/2013



Etat initial

Réseau hydrographique du territoire du SIAC

Carte N°1



Légende
Occupation du sol

- Zones urbanisées
- Zones agricoles
- Milieux naturels
- Forêts conifères
- Zones humides et rivières

0 5.000
kilomètres

Format d'impression

A3

TEREO_Ocupation sol_v20130129

LOUBARESSE Gaëtan

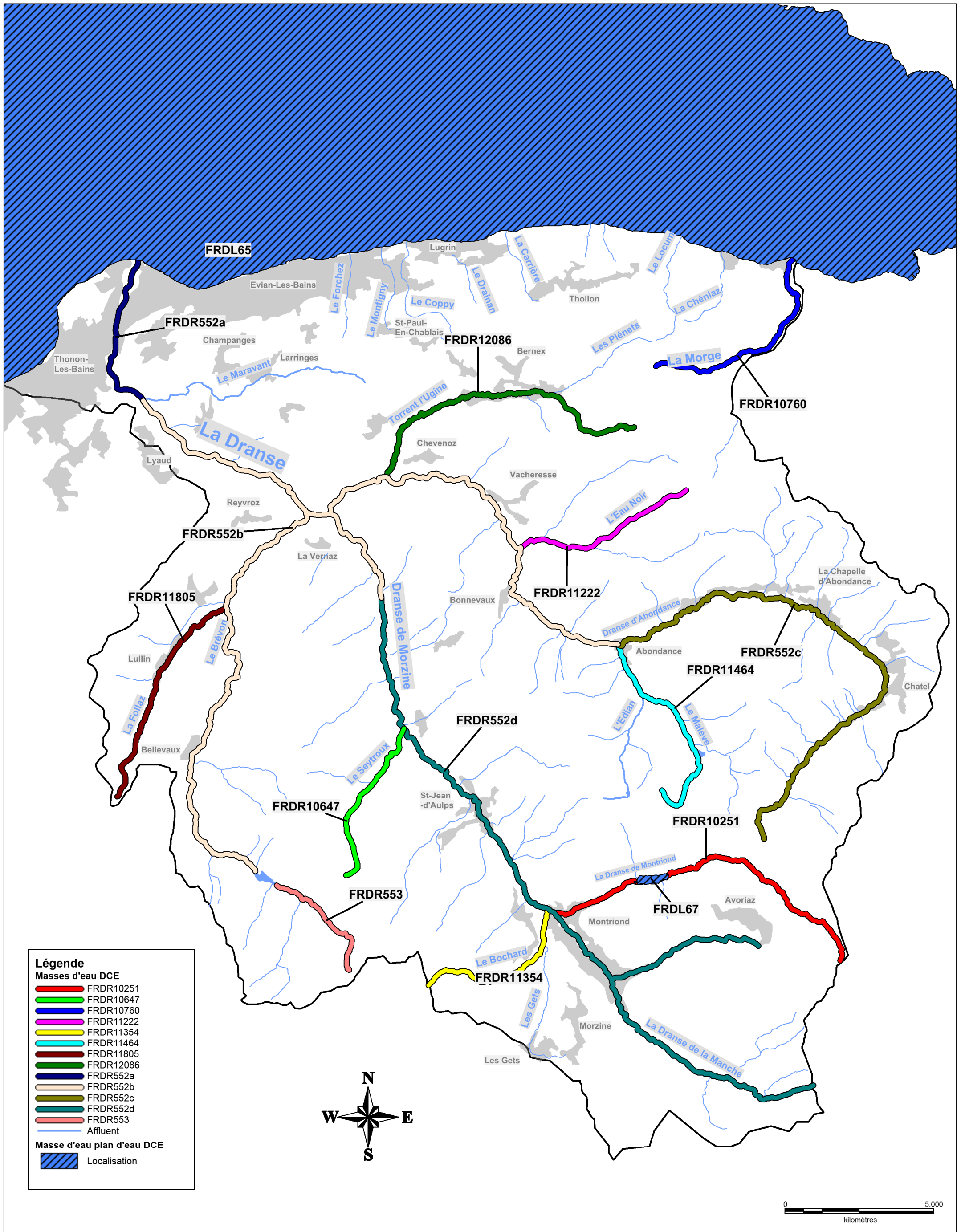
29/01/2013

Etat initial

Occupation du sol sur le territoire du SIAC



Carte N°2



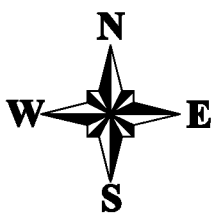
Légende


Masses d'eau DCE

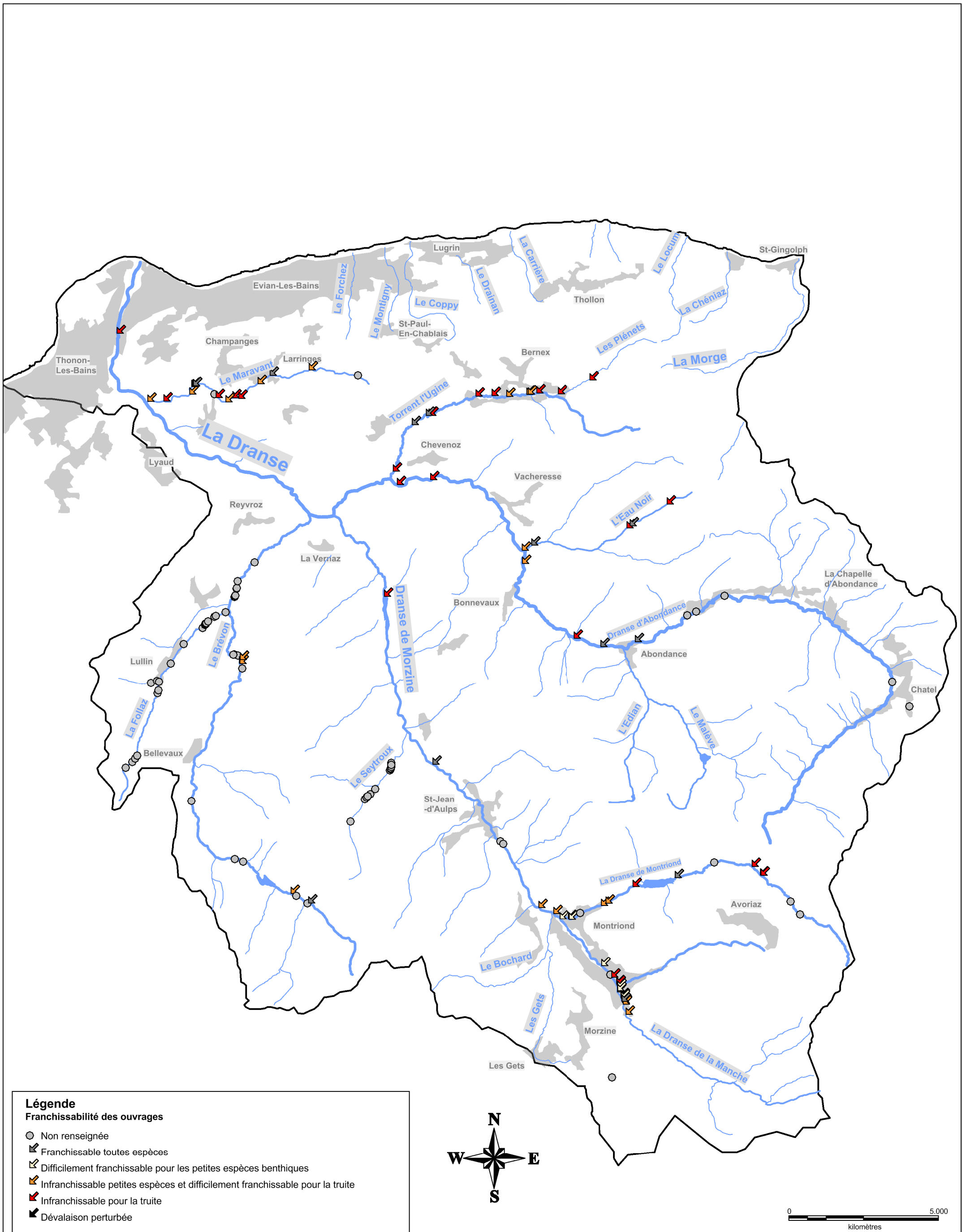
- FRDR10251
- FRDR10647
- FRDR10760
- FRDR11222
- FRDR11354
- FRDR11464
- FRDR11805
- FRDR12086
- FRDR552a
- FRDR552b
- FRDR552c
- FRDR552d
- FRDR553
- Affluent

Masse d'eau plan d'eau DCE

- Localisation



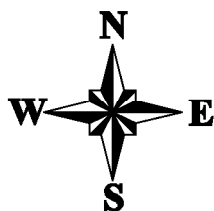
	Format d'impression	A3	TEREO_Masse eau DCE_v20130129	LOUBARESSE Gaëtan	29/01/2013
	Etat initial				
	Masses d'eau DCE présentes sur le territoire du SIAC				
					Carte N°3



Légende

Franchissabilité des ouvrages

- Non renseignée
- ➡ Franchissable toutes espèces
- ➡/➡ Difficilement franchissable pour les petites espèces benthiques
- ➡/➡ Infranchissable petites espèces et difficilement franchissable pour la truite
- ➡ Infranchissable pour la truite
- ➡ Dévalaison perturbée



Format d'impression

A3

TEREO_Franchissabilité_v20130129

LOUBARESSE Gaëtan

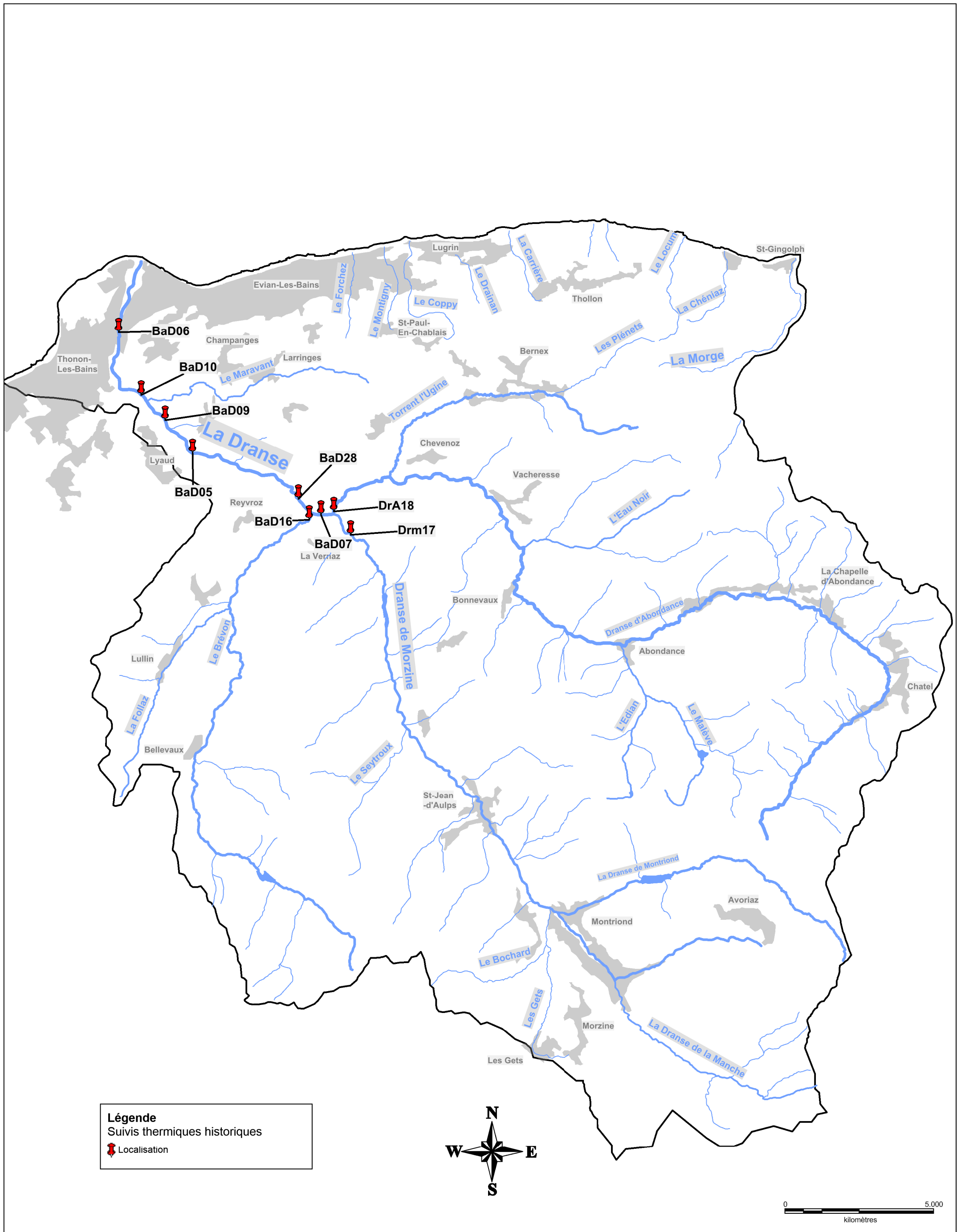
29/01/2013

Etat initial

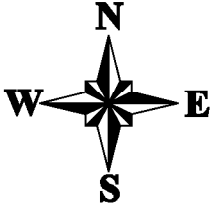
Obstacles à la franchissabilité de la faune piscicole sur le territoire du SIAC



Carte N°4

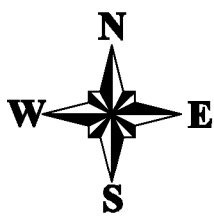
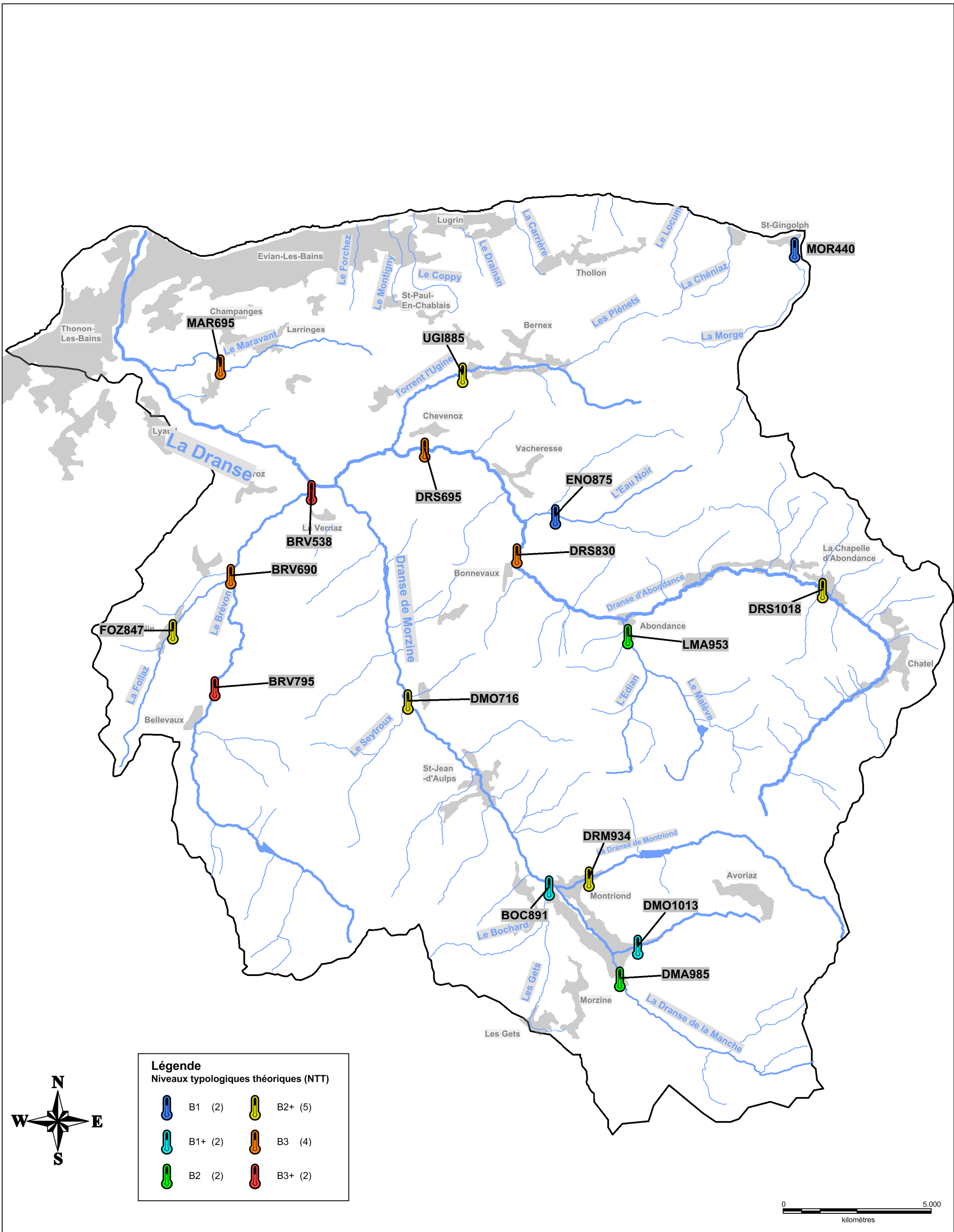


Légende
 Suivis thermiques historiques
 Localisation



0 5,000
 Kilomètres

	Format d'impression	A3	TEREO_Thermie anciennes_v20130129	LOUBARESSE Gaëtan	29/01/2013
	Etat initial				
	Etat des connaissances concernant la localisation des suivis thermiques anciens réalisés sur le territoire du SIAC				
					Carte N°5



Format d'impression A3

TEREO_NTT_v20131129

LOUBARESSE Gaëtan

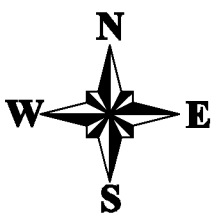
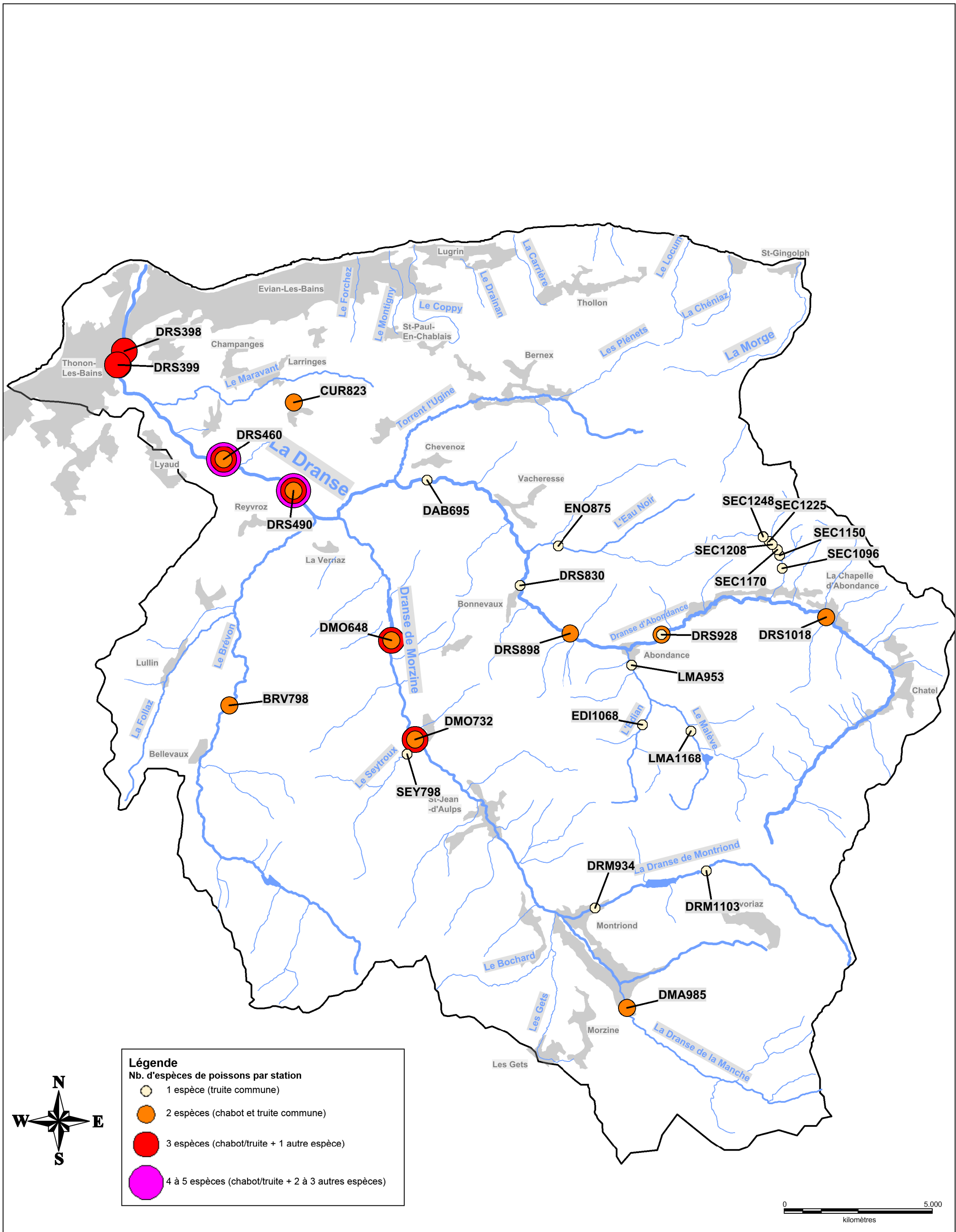
29/11/2013



Etat initial

Niveaux typologiques théoriques retenus sur le bassin versant des Dranses et de l'est lémanique

Carte N°6



Format d'impression

A3

TEREO_Nb espèces pêches historiques_v20131129

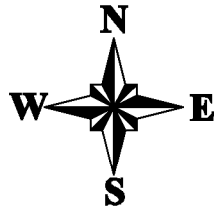
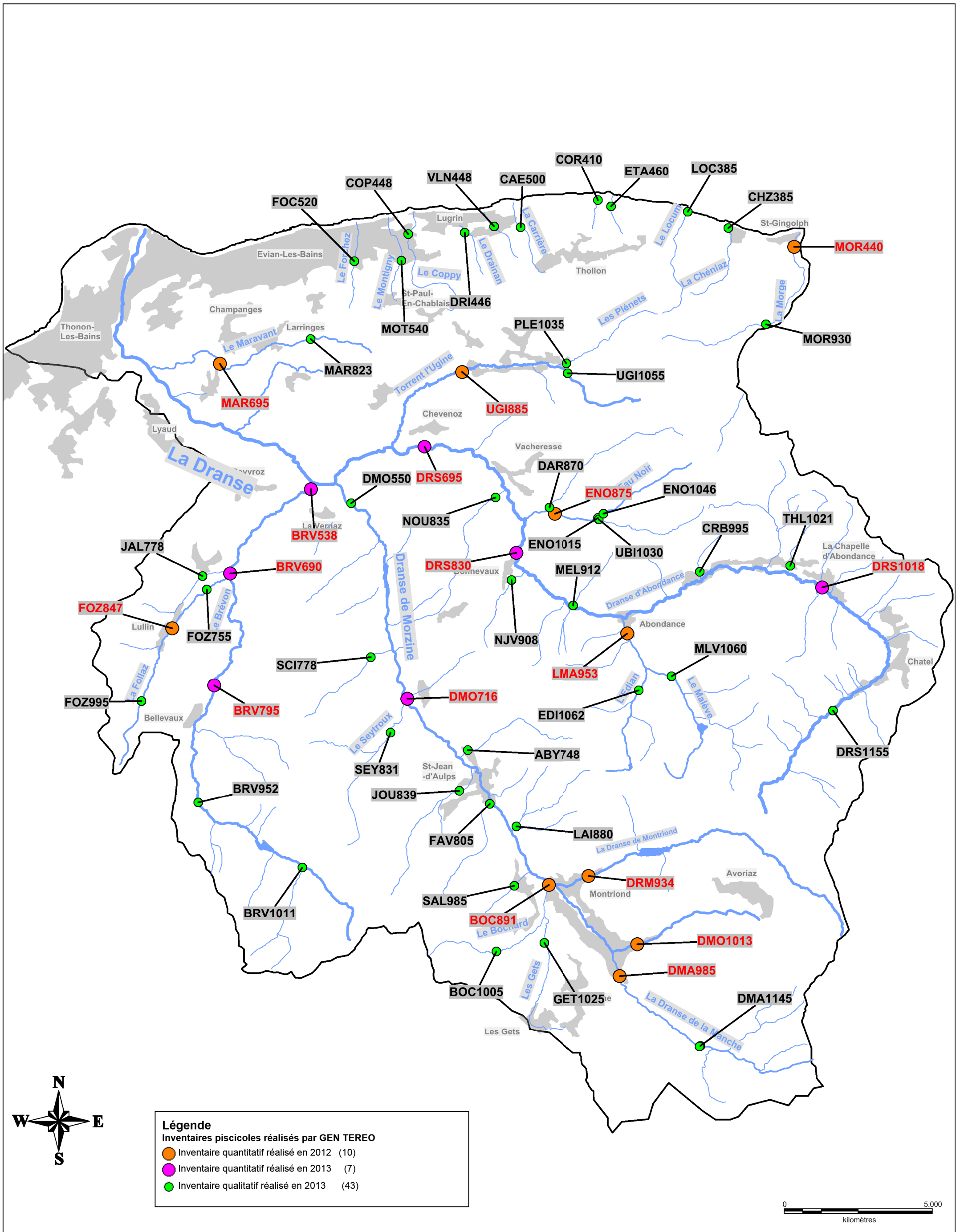
LOUBARESSE Gaëtan

29/11/2013

Etat initial

Nombre d'espèces recensées sur les stations de pêches électriques historiques (1993-2010)

Carte N°7



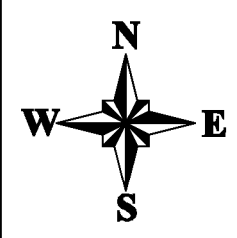
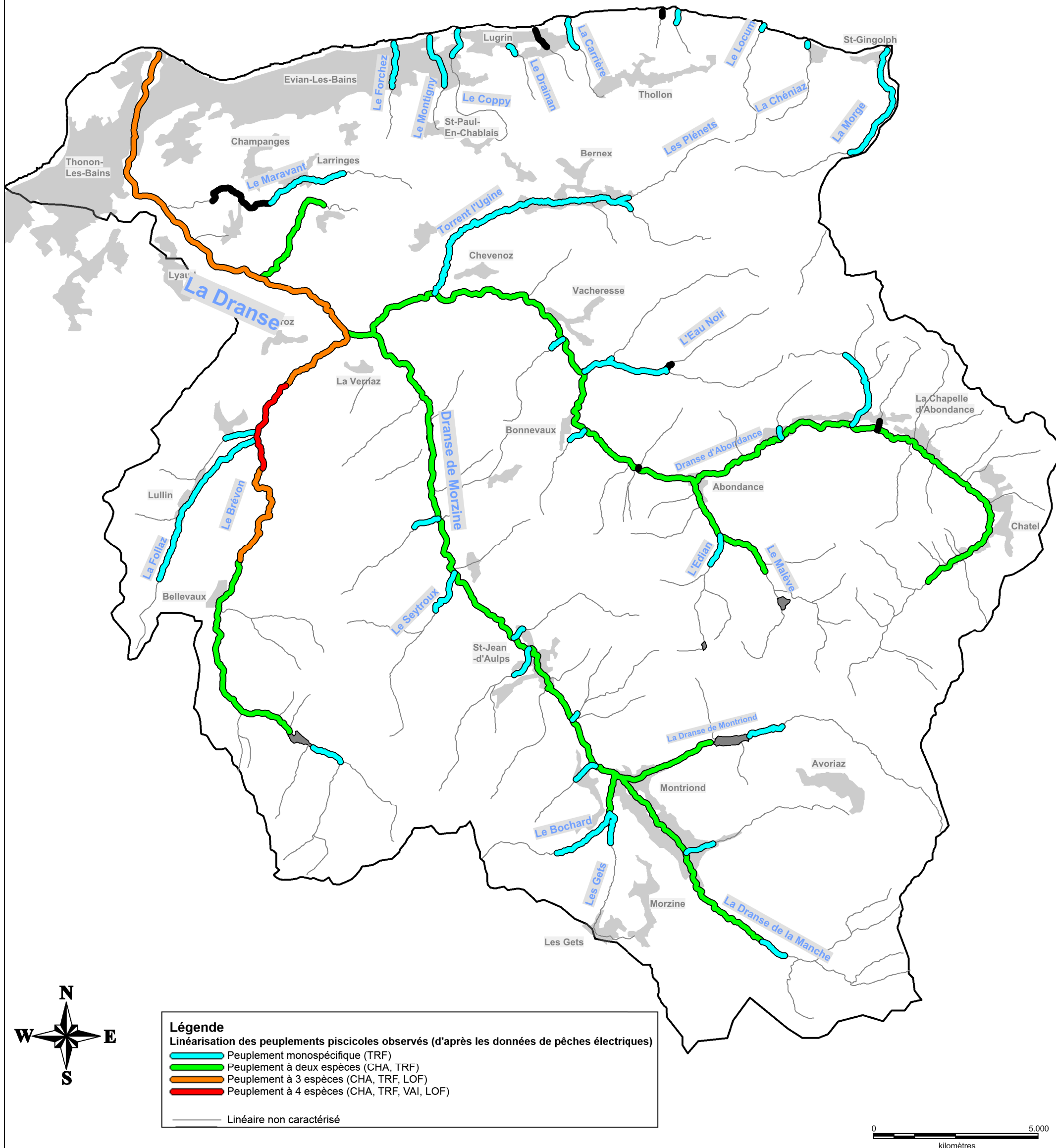
Etat initial

Inventaires piscicoles réalisés par le bureau d'études GEN TERE0



Carte N°8

Une partie du réseau hydrographique du bassin versant des Dranses et de l'est lémanique est non caractérisée en raison de l'absence de prospection sur ces cours d'eau ou parties de cours d'eau.
Il a donc été décidé de les classer en linéaire non caractérisé car nous ne pouvons pas définir leur contexte piscicole.



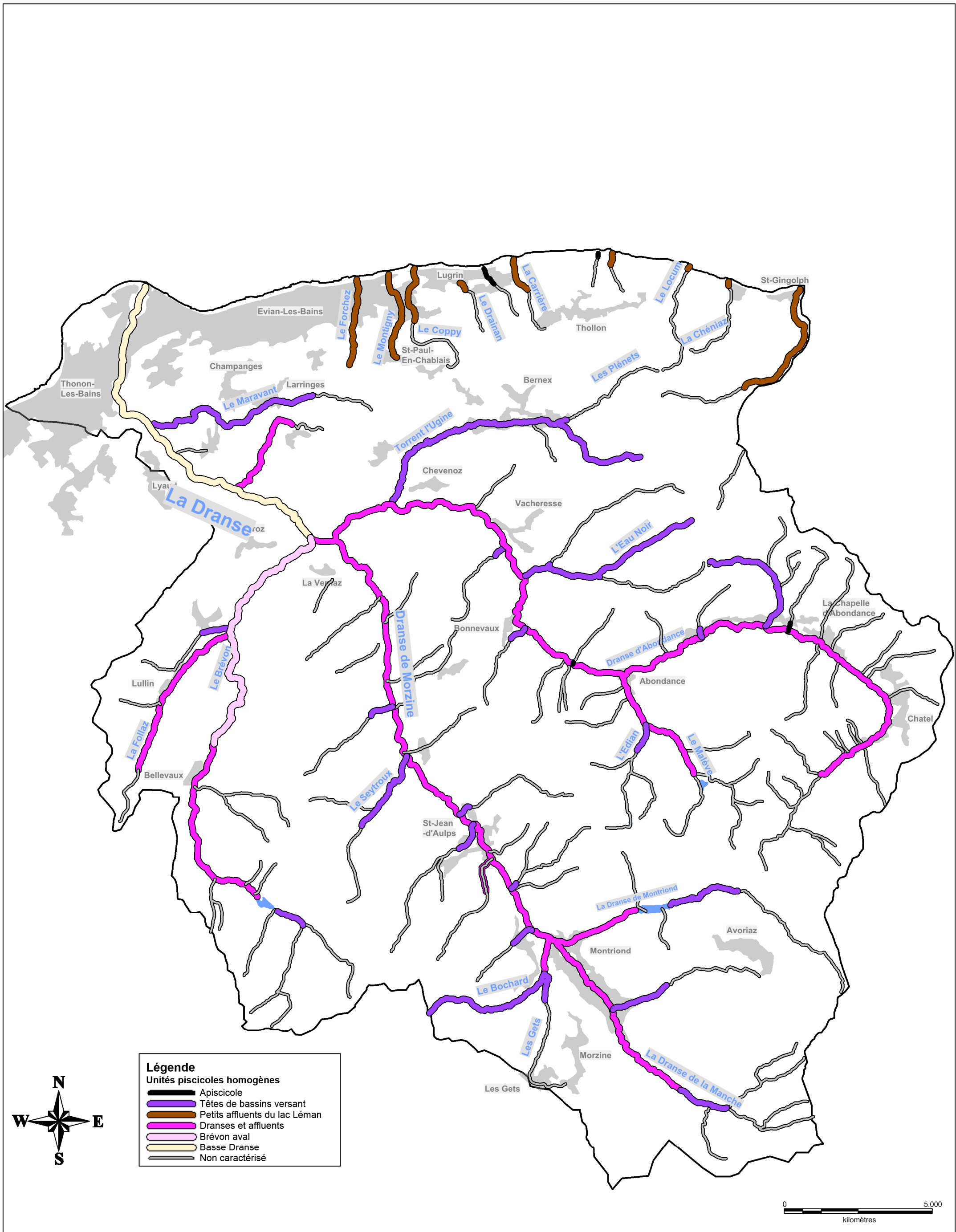
Format d'impression : A3 TERE0_Peuplements piscicoles linéarisés_v20131129 LOUBARESSE Gaëtan 29/11/2013

Etat initial

Linéarisation des peuplements piscicoles observés d'après les données piscicoles historiques (1993-2013)

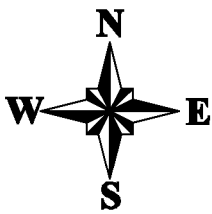


Carte N°9



Légende
Unités piscicoles homogènes

- Apiscicole
- Têtes de bassins versant
- Petits affluents du lac Léman
- Dranses et affluents
- Brévon aval
- Basse Dranse
- Non caractérisé



Format d'impression A3

TEREO_Unités piscicoles homogènes_v20131129

LOUBARESSE Gaëtan

29/11/2013

Etat initial

Propositions d'unités piscicoles homogènes adaptées au territoire du SIAC



Carte N°10

ANNEXE 2

- **ANNEXE 2 : REFERENCES TYPOLOGIQUES**

- Signification des abréviations utilisées pour la description des faciès d'écoulement.
- Signification des codes CEMAGREF utilisés pour les espèces de poissons d'eau douce de France
- Peuplements ichtyologiques et biotypologie des cours d'eau.
- Abaque de détermination du NTI.
- Répartition longitudinale des abondances optimales potentielles de 40 espèces (CSP DR5 1995)
- Limites des classes d'abondances estimées du stock en place (référentiel DR5)

- Signification des abréviations utilisées pour la description des faciès d'écoulement

Zones Hyperlotiques	
Faciès	Chute (CHU) Cascade (CAS)
Vitesse max	>100cm/s
Dénivelé max	>50cm <50cm
Zones lenticues	
Faciès	Mouille (MOU) Plat (PLA)
Vitesse max	<20cm/s
Profondeurs	>40cm/s <40cm/s
Zones lotiques	
Faciès	Chenal lotique (LOT) radier (RAD)
Vitesse max	100<Vmax<20cm/s
Profondeurs	>30cm <30cm
Zone de transition	
Fosse de dissipation (FOS) :	vitesse mixtes, turbulences, le plus souvent en aval d'une chute ou d'une zone de cascade, radier...
Méandre (MEA):	Zone de profondeurs variables: forme de 1/2 V, souvent avec dépôt de sable sur une rive (Vitesse et profondeur faible) et de galets ou blocs sur l'autre rive (profondeur et vitesse plus élevée)

- **Signification des codes CEMAGREF utilisés pour les espèces de poissons d'eau douce de France**




Code espèce	Nom Commun	Nom Scientifique	PN	DH2	DH4	DH5	Liste Rouge France (2009)	Liste Rouge Monde (2011)
ABH	Able de Heckel	<i>Leucaspis delineatus</i>					LC	LC
ABL	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>					LC	LC
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>					CR	CR
APP	Ecrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1	1		1		
BAF	Barbeau	<i>Barbus barbus</i>				1	LC	LC
BLN	Blageon	<i>Telestes souffia</i>		1			NT	LC
BOU	Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>	1	1			LC	LC
BRB	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>					LC	LC
BRE	Brème commune	<i>Abramis brama</i>					LC	LC
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>	1				VU	LC
CAR	Carassin	<i>Carassius carassius</i>					NA	LC
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>					LC	VU
CHA	Chabot	<i>Cottus gobio</i>		1			DD	LC
CHE	Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>					LC	LC
EPT	Epinochette	<i>Pungitius laevis</i>					LC	LC
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>					LC	LC
GOU	Goujon	<i>Gobio gobio</i>					DD	LC
GRE	Grémille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>					LC	LC
HOT	Hotu	<i>Chondrostoma nasus</i>					LC	LC
IDE	Ide mélanote	<i>Leuciscus idus</i>	1				DD	LC
LOF	Loche franche	<i>Barbatula barbatula</i>					LC	LC
LOT	Lote de rivière	<i>Lota lota</i>					VU	LC
LPP	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>	1	1			LC	LC
OCL	Ecrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>						
PCH	Poisson-chat	<i>Ameiurus melas</i>					NA	NE
PER	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>					LC	LC
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>					NA	NE
PFL	Ecrevisse Signal	<i>Pacifastacus leniusculus</i>						
PSR	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>					NA	NE
ROT	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>					LC	LC
SAN	Sandre	<i>Sander lucioperca</i>					NA	LC
SIL	Silure glane	<i>Silurus glanis</i>					NA	LC
SPI	Spirlin	<i>Alburnoides bipunctatus</i>					LC	LC
TAC	Truite arc-en-ciel	<i>Oncorhynchus mikiss</i>					NA	NE
TAN	Tanche	<i>Tinca tinca</i>					LC	LC
TOX	Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>		1			NT	VU
TRF	Truite commune	<i>Salmo trutta fario</i>	1				LC	LC
VAI	Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>					DD	LC
VAN	Vandoise commune	<i>Leuciscus leuciscus</i>	1				DD	LC

PN : Protection nationale

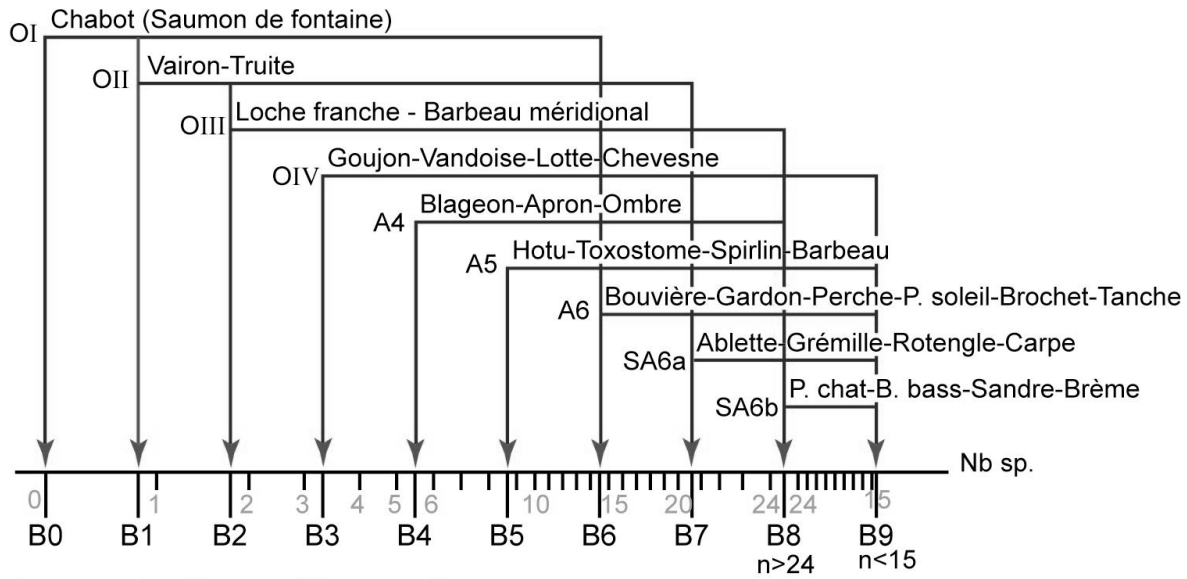
DH2/4/5 : Espèce citée à l'annexe II / IV/ V de la Directive Habitats

- Peuplements ichtyologiques et biotypologie des cours d'eau.**

	Zone à truite				Zone à ombre		Zone à barbeau		Zone à Brème
	B0-B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9
Ombles de fontaine		■	■	■					
Chabot		■	■	■	■	■			
Truite		■	■	■	■	■	■		
Vairon			■	■	■	■	■		
Loche franche			■	■	■	■	■		
Ombre commun			■	■	■	■	■		
Blageon				■	■	■	■		
Goujon				■	■	■	■	■	■
Chevaine					■	■	■	■	■
Hotu						■	■	■	
Lotte						■	■	■	
Vandoise						■	■	■	
Spirin						■	■	■	
Barbeau						■	■	■	
Perche							■	■	■
Brochet							■	■	■
Bouvière							■	■	■
Gardon							■	■	■
Tanche							■	■	■
Carpe							■	■	■
Grémille							■	■	■
Ablette							■	■	■
Sandre							■	■	■
Perche soleil							■	■	■
Brème								■	■
Brème bordelaise								■	■
Rotengle								■	■
Poisson chat								■	■
Black-bass								■	■

Espèce centrale, abondance optimale : 
 Espèce intermédiaire, abondance moyenne : 
 Espèce marginale, abondance faible : 

• **Abaque de détermination du NTI**



O : ordre ; A : alliances ; SA : sous alliances

- Répartition longitudinale des abondances optimales potentielles de 40 espèces (CSP DR5 1995)**

Peuplement théorique = répartition longitudinale (au sens biotypologique) des abondances optimales potentielles de 40 espèces (CSP DR5, 1995)

AMPL = amplitude typologique

IS = complément à 100 de l'indice de résistance (Ir) défini par VERNEAUX (1981) multiplié par 10
(0->100 sensibilité croissante de l'espèce vis à vis de la qualité de l'eau)

IH = complément à 100 du coefficient d'eurytopie globale définie par GRANDMOTTET (1983) multiplié par 100

Eg = 0,11 => IH = 89)

AMPL	Ordre	ESP	IS	IH	Niveau typologique théorique																																		
					1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0																		
4	1	SDF	70	88	2	3	5	3	2	1	1																												
7	2	CHA	70	91	2	3	4	5	5	4	3	3	2	2	1	1																							
8	3	TRF	45	88	1	2	3	3	4	5	5	4	3	4	2	1	1																						
7	4	LPP	75	85		0,1	1	2	3	3	4	4	5	5	4	3	2	1																					
7	5	VAI	55	77			0,1	1	3	4	5	4	3	3	2	1	1	1																					
5	6	BAM	70	88				0,1	1	1	3	5	5	4	3	1	1																						
7	7	LOF	30	85				1	2	3	4	5	5	4	3	3	2	1																					
6	8	OBR	70	88				0,1	1	2	3	4	5	5	4	3	2	1																					
7	9	EPI	25	45					0,1	1	3	4	5	5	4	3	3	2																					
5	10	BLN	60	79						0,1	1	2	3	4	5	3	1	1																					
6	11	CHE	30	38						0,1	1	3	3	3	4	4	5	3																					
6	12	GOU	45	74						0,1	1	2	3	3	4	5	5	3																					
5	13	APR	85	95							0,1	1	3	4	5	4	3	1																					
5	14	BLE	45	75								0,1	1	3	4	5	4	2																					
5	15	HOT	40	83									0,1	1	3	5	4	3																					
5	16	TOX	40	82										0,1	1	3	5	4																					
5	17	BAF	50	85											0,1	1	2	3																					
5	18	LOT	60	95												0,1	1	2																					
5	19	SPI	50	74													0,1	1																					
5	20	VAN	55	63														0,1																					
5	21	EPT	25	45															0,1																				
4	22	BOU	45	86																0,1																			
4	23	BRO	45	95																	0,1																		
4	24	PER	50	76																		0,1																	
4	25	GAR	20	46																			0,1																
4	26	TAN	35	81																				0,1															
4	27	ABL	25	46																					0,1														
4	28	CAR	40	81																						0,1													
4	29	PSR	15	35																							0,1												
3	30	CCO	40	84																							0,1												
3	31	SAN	30	73																								0,1											
3	32	BRB	25	71																									0,1										
3	33	BRE	30	74																									0,1										
3	34	GRE	30	54																										0,1									
3	35	PES	45	70																										0,1									
3	36	ROT	40	89																										0,1									
3	37	BBG	55	95																										0,1									
2	38	PCH	35	80																											0,1								
2	39	SIL	30	80																											0,1								
6	40	ANG	31	55									0,1	1	1	2	2	3																					
Niveau typologique théorique					1,0	1,5	2,0	2,5	3,0	3,5	4,0	4,5	5,0	5,5	6,0	6,5	7,0	7,5	8,0	8,5	9,0																		
Score d'abondance optimal					2	5	8	12	14	16	20	22	24	36	48	56	60	76	84	80	76																		
Variété optimale théorique					1	2	3	4	5	6	7	9	12	15	18	21	24	27	30	28	28																		
Variété optimale observée					1	1	2	3	3	4	5	7	9	12	15	18	21	23	25	23	17																		

• Limites des classes d'abondances estimées du stock en place (référentiel DR5)

Référentiel DR 5 tableau 5 rapport RHP 1994

Effectifs					Biomasses					
0,1	1	2	3	4	0,1	1	2	3	4	
3	15	30	60	120	5	15,5	31	62	124	SDF
8	75	150	300	600	1	5	10	20	40	CHA
5	50	100	200	400	10,8	25,5	51,0	102	204	TRF
5	50	100	200	400	10,8	25,5	51,0	102	204	TAC
2	10	20	40	80	0,055	0,13	0,3	0,5	1	LPP
15	175	350	700	1400	1	4,5	9,0	18	36	VAI
										BAM
20	200	400	800	1600	1	8	16	32	64	LOF
2	6	13	25	50	1,5	8,25	16,5	33	66	OBR
4	23	46	92	184	0,05	0,3	0,6	1,2	2,4	EPI
6	38	76	152	304	2,75	4	8	16	32	BLN
5	28	55	110	220	6,2	19	38	76	152	CHE
6	58	115	230	460	1,1	5	10	20	40	GOU
										APR
2	10	20	40	80	0,1	0,16	0,32	0,64	1,28	BLE
10	96	193	385	770	5,8	25	50	100	200	HOT
3	17	35	69	138	0,6	12,5	25	50	100	TOX
3	13	25	50	100	3,3	17,5	35	70	140	BAF
0,5	2	4	8	16	1,5	6,25	12,5	25	50	LOT
2	6	13	25	50	0,3	0,3	0,6	1,2	2,4	SPI
5	28	55	110	220	4,25	10	20	40	80	VAN
2	8	15	30	60		0,1	0,2	0,4	0,8	EPT
3	18	35	70	140	0,15	0,4	0,8	1,6	3,2	BOU
0,5	2	4	9	18	0,85	7,5	15	30	60	BRO
1	3	6	12	24	0,42	0,5	1	2	4	PER
15	170	340	680	1360	2,05	27,5	55	110	220	GAR
0,5	3	5	10	20	1,1	3,75	7,5	15	30	TAN
25	500	1000	2000	4000	0,3	15,75	31,5	63,1	126,1	ABL
0,5	2	4	8	16		2,5	5	10	20	CAR
5	25	50	100	200		0,03	0,06	0,12	0,24	PSR
0,5	2	4	9	18	2,1	6,25	12,5	25	50	CCO
0,5	2	5	9	18		3,75	7,5	15	30	SAN
5	30	60	120	240	1	2,75	5,5	11	22	BRB
1	5	9	18	36	3	4,5	9	18	36	BRE
6	63	125	250	500	0,08	3,25	6,5	13	26	GRE
1	3	6	12	24	0,35	0,25	0,5	1	2	PES
1	4	8	15	30	0,08	0,5	1	2	4	ROT
0,5	2	4	8	16		1,25	2,5	5	10	BBG
1	4	8	15	30	0,4	1	2	4	8	PCH
										SIL
0	0	2	5	10	0,3	1,5	3	6	12	ANG

ANNEXE 3

- **ANNEXE 3 : METHODOLOGIES**

- 1 - Inventaires piscicoles quantitatifs
- 2 - Sondages piscicoles
- 3 – Suivis thermiques
- 4 - Calage biotypologique des stations d'inventaire
- 5 – Calcul de l'IPR

I - INVENTAIRES PISCICOLES QUANTITATIFS

Principe général

La méthode d'inventaire la plus fréquemment utilisée est la méthode de *De Lury*. Elle repose sur le principe que, pour un même effort de pêche et sans réintroduction entre les différents passages des poissons pêchés, le nombre d'individus capturés diminue entre deux passages successifs et est proportionnel au nombre de poissons présents dans le secteur juste avant le passage considéré. Elle permet, sauf pour les espèces non inféodées à une cache ou au fond dont le comportement biaise la nécessaire similitude de l'effort de pêche, une estimation quantitative de la densité des populations en place, dont la valeur probable, P , est donnée par la formule (pour deux passages) suivante :

$$P = m^2 / (m - n)$$

où m est le nombre de sujets capturés au 1er passage
et n est le nombre de sujets capturés au 2ème passage.

Cette méthode est la seule à permettre une approche précise, complète et quantitative des populations et peuplements en place. Elle nécessite pour être efficace des conditions de pêche satisfaisantes, à savoir :

- largeur du cours d'eau < 20-25 m (on compte qu'une personne par mètre de large de cours d'eau est nécessaire ...)
- une anode nécessaire par tranche de 4 à 6 mètres de largeur
- profondeur de l'eau < à 0,8 mètre
- eau claire

Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, seules des approches qualitatives ou semi-quantitatives sont possibles.

Biométrie

Lors des pêches d'inventaires, les poissons capturés sont anesthésiés, dénombrés par espèces, pesés et mesurés.

Pour les grandes espèces, les poissons sont pesés et mesurés individuellement.

Dans le cas des petites espèces très abondantes, le dénombrement et l'évaluation de la biomasse se font à partir de lots d'échantillonnage. Plusieurs stratégies sont alors utilisables. Utilisant des balances capables d'automatiser les pesées moyennes, nous adoptons généralement la méthode suivante :

- Tris des poissons par lots de tailles,
- Pesée d'un ou plusieurs lots témoins (effectif connus)
- Pesée des lots, la balance donnant la biomasse et une estimation de l'effectif.

Traitement des données

Pour permettre les comparaisons des résultats de biomasses et d'effectifs obtenus sur différentes stations, il est nécessaire de les ramener à une unité de surface commune. Pour faciliter ces comparaisons, notamment par rapport à un peuplement théorique, les résultats bruts sont traduits en cinq classes d'abondances dont les bornes sont données par les tableaux de référence de la DR5 de l'ONEMA.

2 - SUIVIS THERMIQUES

Le suivi de la température de l'eau au cours de l'année et surtout pendant la période la plus chaude apporte des informations très intéressantes de la composition du peuplement piscicole et du potentiel astacicole. Ce type d'information est aujourd'hui assez simple à acquérir grâce à des sondes qui sont placées sur les stations et qui enregistrent les températures en fonction d'un pas de temps défini sans qu'il soit nécessaire d'intervenir au cours du suivi.

Nous utilisons deux types de sondes enregistreuses de la marque ONSET :

- Les sondes « Tidbit »,
- Les sondes « Hobo ».

Les différences entre les deux types de sondes sont minimales.

Les sondes Tidbit, coulées dans une résine assez dense, sont très résistantes et faciles à placer. Par contre elles ne peuvent pas être rechargées, leur durée de vie est donc limitée (2 à 5 ans selon l'utilisation).

La pile des sondes Hobo peut être changée, ce qui est un avantage évident. En revanche, la sonde est protégée par une coque plastique légère peu robuste et qui flotte, ce qui est parfois gênant pour placer la sonde.

Nous disposons d'une trentaine de sondes Tidbit et Hobo. Nous possédons également les appareils de lecture adaptés à chaque type de sonde ainsi que des logiciels de récupération et de traitement des données.



Sonde Hobo



Mise en place d'une sonde Tidbit



Sonde Tidbit

3 - CALAGE BIOTYPOLOGIQUE DES STATIONS D'INVENTAIRE

Le calage typologique des stations nous permettra de définir leurs peuplements piscicoles théoriques, élément de référence indispensable pour exploiter les résultats des inventaires piscicoles.

La biotypologie un outil d'aide à la gestion

L'évolution des conditions écologiques de l'amont vers l'aval des cours d'eau se traduit par une modification plus ou moins progressive des écosystèmes. Les peuplements piscicoles n'échappent pas à cette règle et l'on constate, toujours de l'amont vers l'aval, un fort enrichissement spécifique et une succession d'espèces adaptées aux changements de milieu.

Le concept de biotypologie développé par Verneaux (1973, 1976, 1977, 1981) traduit ce phénomène par la succession de dix types écologiques (biocénotypes B0 à B9) le long d'un écosystème d'eau courante théorique. A chacun de ces « niveaux typologiques » est rattaché un peuplement potentiel composé d'espèces présentant des exigences comparables. Parmi ces espèces, on distinguera les espèces centrales ou caractéristiques pour lesquelles les densités théoriques sont optimales et les espèces d'accompagnement qui se situent là aux marges de leur spectre écologique et dont les densités théoriques sont plus faibles.

Toute station ou tronçon d'étude d'un cours d'eau peut être rattaché à un niveau typologique.

La biotypologie permet pour un cours d'eau de disposer d'un « état de référence » en dehors de toute perturbation. Ainsi Verneaux en 1973 énonce que l'intérêt principal de cet outil est de : *« reconstituer la composition normale des peuplements électifs, des différents types de milieux, et d'apprécier, par comparaison, l'état général du site d'après la nature et le nombre d'espèces recensées. »*.

Le peuplement théorique de référence pourra ainsi être comparé avec le peuplement piscicole observé et ainsi replacer la discussion de l'écart entre les peuplements actuels par rapport à une situation optimale. Ces écarts pourront être jugés sur le plan qualitatif en s'intéressant à la richesse spécifique et sur le plan quantitatif en comparant les classes d'abondances spécifiques théoriques et observées.

De plus, cet « état de référence » permet de définir la situation optimale théorique à atteindre dans le cas de restauration de cours d'eau.

Calcul des niveaux typologiques

Le niveau typologique des stations étudiées sera calculé selon la méthode proposée par Verneaux (1981), à partir de 3 composantes, la composante thermique (T1), la composante trophique (T2) et la composante morphodynamique (T3) :

$$NTT = 0,45 T1 + 0,30 T2 + 0,25 T3$$

où $T1 = 0,55 T_{mm} - 4,34$

- avec T_{mm} = température maxi moyenne des 30 jours les plus chauds,
- $T2 = 1,17 \ln (0,01 \cdot do \cdot D) + 1,50$
- avec do = distance à la source et D = dureté totale (dosage in situ)
- $T3 = 1,75 \ln (100 \cdot Sm / PL2) + 3,92$
- avec Sm et l = surface et largeur mouillées à l'étiage et P = pente

Pour définir le niveau typologique, nous aurons donc besoin :

- des caractéristiques physiques du cours d'eau (mesurées sur la station),

- de la dureté totale, dosée également sur place,
- d'un suivi thermique sur la période juin / août pour déterminer Tmm.

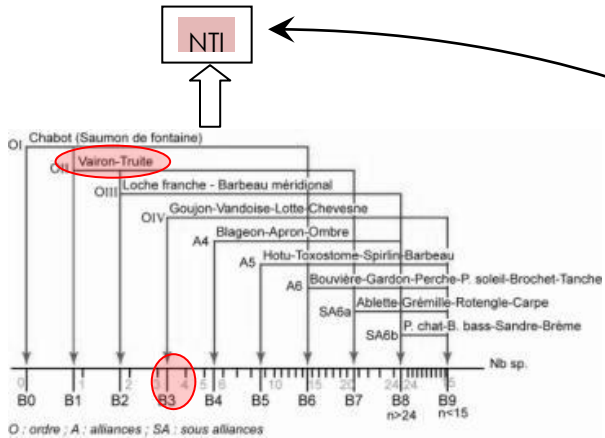
Définition des peuplements théoriques

Le peuplement de référence de chaque niveau typologique sera établi d'après la méthodologie proposée par la délégation régionale de Lyon de l'ONEMA et mise en œuvre, notamment, dans le cadre du suivi piscicole du réseau national de bassin (RNB) puis du suivi de réseau hydrobiologique et piscicole (RHP) de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

A partir du modèle proposé par Verneaux et des données de pêche d'inventaire, la délégation régionale a établi un tableau de référence quantitatif permettant de déterminer, par niveau typologique, la composition du peuplement et l'abondance théorique de chaque espèce.

La définition du peuplement de référence se fait ainsi :

1. les espèces présentes à la fois dans l'inventaire et dans les espèces potentielles du type sont retenues en priorité et se voient attribuer leur abondance théorique ;
2. si le nombre d'espèce potentiel n'est pas atteint dans l'inventaire, on complète le peuplement de référence en retenant les espèces présentant la plus forte abondance théorique à condition que leur présence soit possible (présence historique) ;
3. on vérifie que la somme des abondances attribuées à chaque espèce est approximativement égale au score d'abondance optimal.

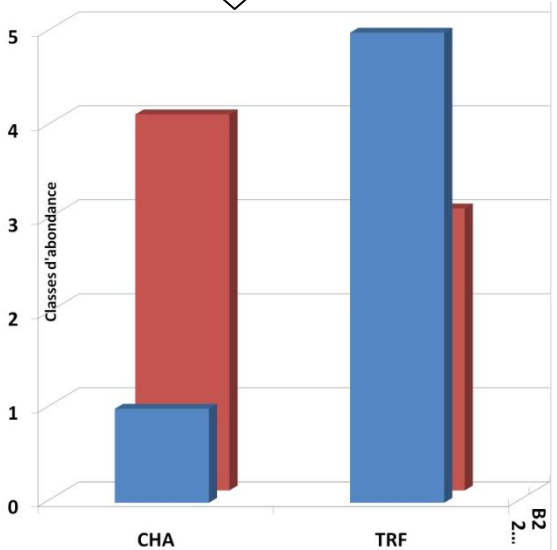


Inventaire quantitatif (De Lury)		Mesures sur la station	
		Longueur	
		Largeur	
		Température	
		Profondeur	
		Mesure cartographique	
		Pente	
Mesure taille/sp.	Mesure poids/sp.	Distance à la source	

Comparaison valeur et peuplements

Classes abondances observées

NTT



	Zone à truite				Zone à ombre		Zone à barbeau		zone à brème
	B0-B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8	B9
Ombre de fontaine	2	2	1						
Chabot	2	6	5	3	1	1			
Truite fario	1	5	5	4	2	1	1		
Lamprole de Planer	1	3	4	3	4	2	2		
Veiron	0,1	3	5	3	2	1	1		
Barbeau méridional		1	3	5	3	1	1		
Loche franche		2	4	5	3	2	1		
Ombre commun		1	3	5	4	2	1		
Epinoche		0,1	3	5	4	3	2	1	
Blageon			1	3	5	1	1		
Chevesne			1	3	4	5	3	1	
Goujon				1	3	4	5	3	1
Apron				0,1	3	5	3	1	
Bienne fluviale				0,1	3	5	2	1	
Ilu					1	5	3	1	
Toxostome					1	5	3	1	
Barbeau fluvialle					1	3	5	3	1
Lote						1	3	5	2
Spirin						1	3	5	2
Vandoise						1	3	5	2
Epinochette							0,1	2	5
Bouvière							1	3	5
Brochet							1	3	5
Perche							1	3	5
Gardon							1	3	5
Tanche							1	3	4
Ablette								0,1	3
Carassin								0,1	2
Pseudorasbora								0,1	3
Carpe									1
Sandre									1
Brème bordelière									1
Brème									1
Grémille									0,1
Perche soleil									0,1
Rotengle									0,1
Bass à grande bouche									0,1
Poisson chat									0,1
Silure									0,1
Anguille									0,1

- ➡ Ecart qualitatif
- ➡ Ecart quantitatif
- ➡ Identification des perturbations

Analyse des peuplements piscicoles

L'analyse du peuplement observé sur chaque station se fait par comparaison avec le peuplement théorique sur le plan qualitatif (présence absence des espèces) et quantitatif (classe d'abondance de chaque espèce). Les éventuelles divergences observées seront expliquées par les éléments d'analyse disponibles : qualité physique, qualité hydrobiologique et physico-chimique.

Une comparaison du même type sera réalisée entre nos résultats et ceux disponibles en bibliographie.

A l'échelle du bassin, notre analyse se basera sur les synthèses cartographiques de présence / absence des différentes espèces fournies par les compléments de sondages qualitatifs. Les éventuels problèmes observés (fractionnement d'aire de répartition, disparition ...) seront expliqués par rapport aux problèmes observés sur le terrain ou relevés dans la bibliographie : présence d'infranchissables, problèmes de qualité d'eau, qualité de l'habitat...

Analyse structurelle des populations

Pour les populations des espèces d'intérêt halieutique ou patrimonial (truite fario, carnassiers, blageon, chabot), nous réaliserons un histogramme taille/fréquence qui permet :

- De visualiser la structure de la population,
- D'évaluer la survie des différents stades (alevins, sub adultes, adultes).

Les éventuels déséquilibres observés dans les populations seront expliqués par rapport aux facteurs évoqués ci-dessus.

Synthèse à l'échelle du bassin versant

Pour essayer de donner une vision synthétique de l'approche piscicole, l'état du peuplement sera ramené aux six classes de qualité traditionnelles. Pour cela, nous reprendrons la démarche du CSP (Réseau Hydrobiologique et Piscicole – Synthèse des données).

Il s'agit d'une expertise distinguant :

- Cinq états définis par rapport à un peuplement normalement attendu (le peuplement de référence), la comparaison portant à la fois sur la qualité du peuplement (liste des espèces) et les abondances de chaque espèce (effectifs, biomasse, structure de population...)
- Un sixième état « hors classe » correspondant à la disparition des poissons.

Enfin, l'approche des peuplements et des populations piscicoles devrait nous permettre de faire un bilan des divers facteurs limitants du bassin. L'objectif sera de quantifier et de hiérarchiser l'action de ces différents facteurs.

4 - CALCUL DE L'IPR

L'Indice poisson rivière (IPR) a été mis au point afin d'uniformiser les inventaires piscicoles de type pêche électrique à l'échelle européenne. La normalisation de l'IPR en mai 2004 par l'AFNOR sous le code **NFT 90-344** permet de définir le cadre méthodologique général de cet indice et de l'utiliser comme élément de description du compartiment piscicole d'une cours d'eau donné. L'IPR est la seule méthodologie à pouvoir être utilisée dans le cadre de la DCE.

L'indice IPR est calculé à partir d'un échantillonnage du peuplement de poissons effectué sur une station. Cet indice multi-paramétrique prend en compte l'état de sept caractéristiques de la structure des peuplements de poissons sensibles aux dégradations que subissent les cours d'eau. Ces caractéristiques, appelées métriques (voir tableau ci après), sont basées sur l'occurrence (pour 3 d'entre elles) ou l'abondance des espèces (pour les 4 autres).

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Nombre total d'espèces (NTE)2. Nombre d'espèces rhéophiles¹ (NER)3. Nombre d'espèces lithophiles² (NEL)4. Densité d'individus tolérants³ (DIT)5. Densité d'individus invertivores⁴ (DII)6. Densité d'individus omnivores (DIO)7. Densité totale d'individus (DTI) |
|--|

Le score de chaque métrique est fonction de l'importance de l'écart, encore appelé « déviation » entre le résultat de l'échantillonnage de terrain et la valeur théorique de la métrique considérée en condition de référence. L'importance de cette déviation est estimée en termes de probabilité. Plus l'écart par rapport à la situation de référence théorique est fort, plus le score de la métrique sera élevé.

Ces probabilités sont calculées sur la base de modèles définissant, en condition de référence et en tous points du réseau hydrographique :

- l'état de chaque métrique (pour les métriques basées sur les abondances des espèces)
- la présence des espèces (pour les métriques basées sur l'occurrence).

Ces modèles fournissent les valeurs théoriques de chaque métrique. Ils ont été élaborés à partir des données acquises sur 650 stations de référence réparties sur tout le territoire français métropolitain. Les données de chaque station de référence intègrent les variations liées aux conditions environnementales des différentes régions de France.

La note de l'indice est ensuite calculée en sommant le score des 7 métriques. La note est d'autant plus élevée que les caractéristiques de la structure du peuplement échantillonné s'éloignent des conditions de référence, la note 0 correspondant à la situation de référence.

Nous serons capables sur les stations prospectées exhaustivement par épuisement de calculer cet indice à partir des résultats déjà acquis.

¹ Espèces de poissons affectionnant les eaux vives

² Espèces de poissons déposant leurs œufs sur des substrats de type gravier ou sable

³ Espèces de poissons présentant une flexibilité importante aux variations de la physico-chimie et de l'habitat

⁴ Espèces se nourrissant principalement d'invertébrés

ANNEXE 4

- **ANNEXE 4 : RESULTATS BRUTS DES PECHEES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES - TERE0 2012 - 2013**



SYNTHESE DES OPERATIONS DE PECHES ELECTRIQUES

Etude : **2012062 - Etude piscicole Dranses - SIAC**

Liste des stations de pêche

Bochard	BOC891	02/10/2012
Brevon	BRV1011	28/03/2013
Brevon	BRV538	21/08/2013
Brevon	BRV690	21/08/2013
Brevon	BRV795	22/08/2013
Brevon	BRV952	28/03/2013
Dranse d'Abondance	DRS1018	21/08/2013
Dranse d'Abondance	DRS1155	27/03/2013
Dranse d'Abondance	DRS695	19/08/2013
Dranse d'Abondance	DRS830	21/08/2013
Dranse de la Manche	DMA1145	27/03/2013
Dranse de la Manche	DMA985	02/10/2012
Dranse de Montriond	DRM934	24/09/2012
Dranse de Morzine	DMO1013	02/10/2012
Dranse de Morzine	DMO716	19/08/2013
Eau Noire	ENO1015	26/03/2013
Eau Noire	ENO1046	26/03/2013
Eau Noire	ENO875	03/10/2012
Follaz	FOZ847	03/10/2012
Malève	LMA1060	27/03/2013
Malève	LMA953	02/10/2012
Maravant	MAR695	24/09/2012
Morge	MOR440	03/10/2012
Morge	MOR930	26/03/2013
Nant Darbon	DAR870	26/03/2013

Nant de Joux Verte	NJV908	27/03/2013
Nant d'Ouzon	NOU835	26/03/2013
Nant la Scie	SCI778	27/03/2013
Nant Laidtenay	LAI880	27/03/2013
Ruisseau de Coppy	COP448	26/03/2013
Ruisseau de Crébin	CRB995	27/03/2013
Ruisseau de Drainan	DRI446	26/03/2013
Ruisseau de Forchez	FOC520	26/03/2013
Ruisseau de Gets	GET1025	27/03/2013
Ruisseau de Jourdil	JOU839	27/03/2013
Ruisseau de la Carrière	CAE500	26/03/2013
Ruisseau de la Chéniaz	CHZ385	26/03/2013
Ruisseau de la Corne	COR410	26/03/2013
Ruisseau de la Follaz	FOZ995	28/03/2013
Ruisseau de la Mouillette	RMO1145	27/03/2013
Ruisseau de la Salle	SAL985	27/03/2013
Ruisseau de l'Abbaye	ABY748	27/03/2013
Ruisseau de l'Edian	EDI1062	27/03/2013
Ruisseau de Melon	MEL912	27/03/2013
Ruisseau de Montigny	MOT540	26/03/2013
Ruisseau de Vallonne	VLN448	26/03/2013
Ruisseau des Etalins	ETA460	26/03/2013
Ruisseau des Favel	FAV805	27/03/2013
Ruisseau des Plénets	PLE1035	28/03/2013
Ruisseau des Thoules	THL1021	27/03/2013
Ruisseau du Jallan	JAL778	28/03/2013

<i>Ruisseau du Locum</i>	<i>LOC385</i>	<i>26/03/2013</i>
<i>Ruisseau du Maravant</i>	<i>MAR823</i>	<i>28/03/2013</i>
<i>Ruisseau d'Ubine</i>	<i>UBI1030</i>	<i>26/03/2013</i>
<i>Ruisseau le Bochard</i>	<i>BOC1005</i>	<i>27/03/2013</i>
<i>Torrent de Seytroux</i>	<i>SEY831</i>	<i>27/03/2013</i>
<i>Ugine</i>	<i>UGI1055</i>	<i>28/03/2013</i>
<i>Ugine</i>	<i>UGI885</i>	<i>03/10/2012</i>

Station BOC891Inventaire piscicole du : **02/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 891 m N.G.F.

X(Lambert 93) 983825

Commune : Essert-Romand

Y(Lambert 93) 6573366

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4.59 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 3,76 %

Longueur de la station : 76 m.

Profondeur max. : 0.4 m.

Superficie : 349 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="3"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="4"/>
Sable	<input type="text" value="2"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="2"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="2"/>
Arborescente	<input type="text" value="3"/>
Arbustive	<input type="text" value="3"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	79	41.6%	226.36	990	17.2%	28.37
Truite commune	TRF	111	58.4%	318.05	4756	82.8%	136.28
		2					190

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	137
BIOMASSE TOTALE (g) :	5055

Densité globale (ind/1000m ²) :	393
Biomasse (Kg/ha) :	145

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	35	1	1		
Chabot	CHA	40	1	1		
Chabot	CHA	45	1	1		
Chabot	CHA	50	1	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	80	7	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	90	8	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	95	9	1		
Chabot	CHA	100	10	1		
Chabot	CHA	95	10	1		
Chabot	CHA	100	11	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	105	12	1		
Chabot	CHA	105	13	1		
Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	105	15	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	105	17	1		
Chabot	CHA	115	18	1		
Chabot	CHA	110	19	1		
Chabot	CHA	115	19	1		
Chabot	CHA	115	21	1		
Chabot	CHA	120	23	1		
Chabot	CHA	125	27	1		

Chabot	CHA	130	27	1		
Chabot	CHA	135	28	1		
Chabot	CHA	125	28	1		
Chabot	CHA	130	31	1		
Chabot	CHA	135	34	1		
Truite commune	TRF	75	3	1		
Truite commune	TRF	80	3	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	85	5	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	95	7	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	105	9	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	100	10	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	105	12	1		
Truite commune	TRF	115	13	1		
Truite commune	TRF	135	20	1		
Truite commune	TRF	140	23	1		
Truite commune	TRF	145	25	1		
Truite commune	TRF	145	27	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	145	28	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	150	31	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	155	33	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	160	36	1		
Truite commune	TRF	145	36	1		
Truite commune	TRF	160	37	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	165	40	1		
Truite commune	TRF	160	41	1		
Truite commune	TRF	170	42	1		

Truite commune	TRF	165	43	1		
Truite commune	TRF	165	49	1		
Truite commune	TRF	170	53	1		
Truite commune	TRF	175	56	1		
Truite commune	TRF	185	58	1		
Truite commune	TRF	180	59	1		
Truite commune	TRF	185	63	1		
Truite commune	TRF	195	66	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	190	74	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	195	79	1		
Truite commune	TRF	220	92	1		
Truite commune	TRF	210	92	1		
Truite commune	TRF	215	96	1		
Truite commune	TRF	215	100	1		
Truite commune	TRF	220	105	1		
Truite commune	TRF	220	110	1		
Truite commune	TRF	230	116	1		
Truite commune	TRF	240	127	1		
Truite commune	TRF	240	131	1		
Truite commune	TRF	230	140	1		
Truite commune	TRF	245	149	1		
Truite commune	TRF	255	162	1		
Truite commune	TRF	255	180	1		
Truite commune	TRF	260	193	1		
Truite commune	TRF	320	356	1		

Effectif du passage :	97
Biomasse du passage :	4119

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	55	1	1		
Chabot	CHA	40	1	1		
Chabot	CHA	50	1	1		
Chabot	CHA	45	1	1		
Chabot	CHA	50	2	1		
Chabot	CHA	45	2	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	95	12	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	100	13	1		

Chabot	CHA	110	15	1		
Chabot	CHA	115	15	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	110	17	1		
Chabot	CHA	110	19	1		
Chabot	CHA	115	21	1		
Chabot	CHA	125	22	1		
Chabot	CHA	125	27	1		
Chabot	CHA	130	29	1		
Chabot	CHA	135	33	1		
Truite commune	TRF	85	5	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	100	7	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	135	22	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		
Truite commune	TRF	145	28	1		
Truite commune	TRF	145	29	1		
Truite commune	TRF	160	39	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	165	49	1		
Truite commune	TRF	190	66	1		
Truite commune	TRF	210	85	1		
Truite commune	TRF	255	173	1		

Effectif du passage :	40
Biomasse du passage :	936

Station **BRV1011**Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1011 m N.G.F.

X(Lambert 93) 975556

Commune : BELLEVAUX

Y(Lambert 93) 6573948

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 4,2%

Longueur de la station : 40 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 220 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	12	100.0%	54.55			
1		12					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	12	Densité globale (ind/1000m ²) :	55
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			12		
Effectif du passage :	12					
Biomasse du passage :						

Station BRV538Inventaire piscicole du : **21/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 538 m N.G.F.

X(Lambert 93) 975843

Commune : Reyvroz

Y(Lambert 93) 6586642

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Débit réservé

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 2

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 7.25 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 4.6 %

Longueur de la station : 95 m.

Profondeur max. : 2 m.

Superficie : 688.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	1
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	3

Végétation rivulaire

Herbacée	3
Arborescente	3
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	22	37.9%	31.95	201	7.5%	2.92
Truite commune	TRF	34	58.6%	49.38	2458	92.0%	35.70
Loche franche	LOF	2	3.4%	2.90	13	0.5%	0.19
3		58					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	54
BIOMASSE TOTALE (g) :	2638

Densité globale (ind/1000m²) :	78
Biomasse (Kg/ha) :	38

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	40	1	1		
Chabot	CHA	75	4	1		
Chabot	CHA	75	6	1		
Chabot	CHA	85	6	1		
Chabot	CHA	75	7	1		
Chabot	CHA	80	7	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	90	11	1		
Chabot	CHA	105	11	1		
Chabot	CHA	95	14	1		
Chabot	CHA	100	15	1		
Loche franche	LOF	100	6	1		
Loche franche	LOF	85	7	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	75	3	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	100	13	1		
Truite commune	TRF	145	37	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		

Truite commune	TRF	160	44	1		
Truite commune	TRF	160	48	1		
Truite commune	TRF	170	57	1		
Truite commune	TRF	160	57	1		
Truite commune	TRF	165	58	1		
Truite commune	TRF	170	61	1		
Truite commune	TRF	170	62	1		
Truite commune	TRF	190	74	1		
Truite commune	TRF	190	81	1		
Truite commune	TRF	200	89	1		
Truite commune	TRF	215	97	1		
Truite commune	TRF	220	106	1		
Truite commune	TRF	230	128	1		
Truite commune	TRF	240	130	1		
Truite commune	TRF	245	155	1		
Truite commune	TRF	290	268	1		
Truite commune	TRF	355	504	1		

Effectif du passage :	43
Biomasse du passage :	2269

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	80	7	1		
Chabot	CHA	100	9	1		
Chabot	CHA	95	12	1		
Chabot	CHA	110	20	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	165	46	1		
Truite commune	TRF	215	91	1		
Truite commune	TRF	250	163	1		

Effectif du passage :	11
Biomasse du passage :	369

Station BRV690Inventaire piscicole du : **21/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 690 m N.G.F.

X(Lambert 93) 973134

Commune : Vailly

Y(Lambert 93) 6583813

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 2

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5.59 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 1.4%

Longueur de la station : 94 m.

Profondeur max. : 0.8 m.

Superficie : 525 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	1
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	3
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	424	78.5%	807.62	2248	27.9%	42.82
Truite commune	TRF	102	18.9%	194.29	5704	70.8%	108.65
Vairon	VAI	5	0.9%	9.52	28	0.3%	0.53
Loche franche	LOF	9	1.7%	17.14	79	1.0%	1.50

4

540

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	512
BIOMASSE TOTALE (g) :	7931

Densité globale (ind/1000m ²) :	975
Biomasse (Kg/ha) :	151

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	30	1	1		
Chabot	CHA	25	1	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	65	3	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	75	4	1		
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	70	5	1		
Chabot	CHA	90	5	1		
Chabot	CHA	65	5	1		
Chabot	CHA	60	5	1		
Chabot	CHA	75	6	1		
Chabot	CHA	70	6	1		
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	60	6	1		
Chabot	CHA	65	6	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Chabot	CHA	80	7	1		
Chabot	CHA	75	7	1		
Chabot	CHA	70	7	1		
Chabot	CHA	90	8	1		
Chabot	CHA	80	8	1		
Chabot	CHA	75	8	1		
Chabot	CHA	70	8	1		

Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	80	9	1		
Chabot	CHA	75	9	1		
Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	105	11	1		
Chabot	CHA	110	12	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	110	13	1		
Chabot	CHA	105	13	1		
Chabot	CHA	110	14	1		
Chabot	CHA	105	14	1		
Chabot	CHA	110	17	1		
Chabot	CHA	105	17	1		
Chabot	CHA	65	80	17	60	70
Chabot	CHA	100	200	18	85	115
Chabot	CHA	30	30	27	30	35
Chabot	CHA	65	169	41	60	70
Chabot	CHA	80	340	60	65	95
Loche franche	LOF	30	1	1		
Loche franche	LOF	85	20	2	85	90
Loche franche	LOF	80	47	5	80	85
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	135	21	1		
Truite commune	TRF	90	21	1		
Truite commune	TRF	145	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	160	31	1		
Truite commune	TRF	138	34	1		
Truite commune	TRF	150	35	1		
Truite commune	TRF	150	38	1		
Truite commune	TRF	150	39	1		
Truite commune	TRF	155	40	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	150	42	1		
Truite commune	TRF	155	43	1		
Truite commune	TRF	170	46	1		
Truite commune	TRF	155	47	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	170	54	1		
Truite commune	TRF	170	56	1		
Truite commune	TRF	160	58	1		
Truite commune	TRF	170	60	1		
Truite commune	TRF	180	63	1		
Truite commune	TRF	185	65	1		

Truite commune	TRF	170	67	1		
Truite commune	TRF	175	68	1		
Truite commune	TRF	175	69	1		
Truite commune	TRF	200	72	1		
Truite commune	TRF	200	77	1		
Truite commune	TRF	195	83	1		
Truite commune	TRF	205	89	1		
Truite commune	TRF	210	90	1		
Truite commune	TRF	200	91	1		
Truite commune	TRF	230	120	1		
Truite commune	TRF	235	127	1		
Truite commune	TRF	240	138	1		
Truite commune	TRF	240	145	1		
Truite commune	TRF	235	148	1		
Truite commune	TRF	230	157	1		
Truite commune	TRF	240	162	1		
Truite commune	TRF	250	185	1		
Truite commune	TRF	270	198	1		
Truite commune	TRF	280	257	1		
Truite commune	TRF	305	335	1		
Truite commune	TRF	340	383	1		
Truite commune	TRF	365	458	1		
Truite commune	TRF	395	747	1		
Truite commune	TRF	75	9	2	70	80
Truite commune	TRF	80	40	4	70	90
Truite commune	TRF	75	38	9	70	85
Truite commune	TRF	70	53	10	65	75
Truite commune	TRF	85	118	14	80	95
Vairon	VAI	70	20	3	65	75

Effectif du passage :	298
Biomasse du passage :	6675

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	105	154	9	100	115
Chabot	CHA	30	31	33	30	35
Chabot	CHA	80	389	51	75	85
Chabot	CHA	65	426	101	60	75
Loche franche	LOF	75	11	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	175	48	1		
Truite commune	TRF	210	91	1		

Truite commune	TRF	80	30	6	70	90
Truite commune	TRF	75	45	6	70	80
Vairon	VAI	55	3	1		
Vairon	VAI	65	5	1		
Effectif du passage :		214				
Biomasse du passage :		1256				

Station BRV795Inventaire piscicole du : **22/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 795 m N.G.F.

X(Lambert 93) 972598

Commune : Bellevaux

Y(Lambert 93) 6580052

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Influencé par éclusées

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 2.7 %

Longueur de la station : 95 m.

Profondeur max. : 1.2 m.

Superficie : 478.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	3
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	4
Arbustive	2

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	173	64.8%	361.55	1154	14.6%	24.12
Truite commune	TRF	88	33.0%	183.91	6731	85.0%	140.67
Loche franche	LOF	6	2.2%	12.54	35	0.4%	0.73
3		267					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	203
BIOMASSE TOTALE (g) :	7503

Densité globale (ind/1000m ²) :	424
Biomasse (Kg/ha) :	157

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	30	1	1		
Chabot	CHA	60	2	1		
Chabot	CHA	70	3	1		
Chabot	CHA	65	3	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	75	4	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	60	4	1		
Chabot	CHA	70	5	1		
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	85	6	1		
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	75	6	1		
Chabot	CHA	70	6	1		
Chabot	CHA	65	6	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	80	7	1		
Chabot	CHA	70	7	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Chabot	CHA	85	8	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	90	10	1		
Chabot	CHA	95	10	1		
Chabot	CHA	105	11	1		

Chabot	CHA	90	11	1		
Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	105	12	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	95	12	1		
Chabot	CHA	100	13	1		
Chabot	CHA	95	13	1		
Chabot	CHA	105	14	1		
Chabot	CHA	110	15	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	100	17	1		
Chabot	CHA	115	17	1		
Chabot	CHA	120	19	1		
Chabot	CHA	130	26	1		
Chabot	CHA	30	1	2	30	
Loche franche	LOF	85	5	1		
Loche franche	LOF	95	7	1		
Loche franche	LOF	95	9	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	125	16	1		
Truite commune	TRF	135	20	1		
Truite commune	TRF	145	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	145	32	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	140	33	1		
Truite commune	TRF	145	34	1		
Truite commune	TRF	150	35	1		
Truite commune	TRF	160	36	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	160	41	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	165	42	1		
Truite commune	TRF	155	43	1		
Truite commune	TRF	175	44	1		
Truite commune	TRF	155	44	1		
Truite commune	TRF	165	45	1		

Truite commune	TRF	175	48	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	165	51	1		
Truite commune	TRF	180	51	1		
Truite commune	TRF	170	51	1		
Truite commune	TRF	175	55	1		
Truite commune	TRF	190	56	1		
Truite commune	TRF	185	59	1		
Truite commune	TRF	190	60	1		
Truite commune	TRF	190	65	1		
Truite commune	TRF	185	67	1		
Truite commune	TRF	200	68	1		
Truite commune	TRF	195	69	1		
Truite commune	TRF	195	70	1		
Truite commune	TRF	190	71	1		
Truite commune	TRF	200	78	1		
Truite commune	TRF	200	82	1		
Truite commune	TRF	205	85	1		
Truite commune	TRF	215	91	1		
Truite commune	TRF	215	94	1		
Truite commune	TRF	205	94	1		
Truite commune	TRF	220	98	1		
Truite commune	TRF	235	118	1		
Truite commune	TRF	225	126	1		
Truite commune	TRF	220	126	1		
Truite commune	TRF	235	131	1		
Truite commune	TRF	240	136	1		
Truite commune	TRF	245	149	1		
Truite commune	TRF	255	184	1		
Truite commune	TRF	280	199	1		
Truite commune	TRF	275	217	1		
Truite commune	TRF	290	238	1		
Truite commune	TRF	295	331	1		
Truite commune	TRF	360	495	1		

Effectif du passage :	105
Biomasse du passage :	5121

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	30	1	1		
Chabot	CHA	35	1	1		
Chabot	CHA	65	3	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	75	4	1		

Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	85	5	1		
Chabot	CHA	90	6	1		
Chabot	CHA	85	6	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	95	9	1		
Chabot	CHA	105	11	1		
Chabot	CHA	110	13	1		
Chabot	CHA	100	13	1		
Chabot	CHA	105	14	1		
Chabot	CHA	110	15	1		
Chabot	CHA	115	18	1		
Chabot	CHA	120	18	1		
Chabot	CHA	125	22	1		
Chabot	CHA	30	4	4	30	35
Chabot	CHA	65	27	9		
Chabot	CHA	105	151	13	85	125
Chabot	CHA	75	109	25	65	85
Loche franche	LOF	70	3	1		
Loche franche	LOF	95	6	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	120	14	1		
Truite commune	TRF	125	16	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	140	37	1		
Truite commune	TRF	165	38	1		
Truite commune	TRF	155	39	1		
Truite commune	TRF	145	43	1		
Truite commune	TRF	155	47	1		
Truite commune	TRF	175	55	1		
Truite commune	TRF	185	65	1		
Truite commune	TRF	185	68	1		
Truite commune	TRF	185	69	1		
Truite commune	TRF	195	71	1		
Truite commune	TRF	190	76	1		
Truite commune	TRF	205	80	1		
Truite commune	TRF	220	113	1		
Truite commune	TRF	250	151	1		
Truite commune	TRF	280	270	1		

Truite commune	TRF	285	276	1		
----------------	-----	-----	-----	---	--	--

Truite commune	TRF	300	290	1		
----------------	-----	-----	-----	---	--	--

Effectif du passage :	98
Biomasse du passage :	2382

Station BRV952Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 952 m N.G.F.

X(Lambert 93) 972061

Commune : BELLEVAUX

Y(Lambert 93) 6576126

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 6.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 1,5 %

Longueur de la station : 67 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 435.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	3	25.0%	6.89			
Truite commune	TRF	9	75.0%	20.67			
		2					
		12					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	12
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	28
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA			3	50	90
Truite commune	TRF			9	120	230

Effectif du passage :	12
Biomasse du passage :	

Dranse d'Abondance

Station **DRS1018**

Inventaire piscicole du : **21/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1018 m N.G.F.

X(Lambert 93) 993016

Commune : La Chapelle d'Abondance

Y(Lambert 93) 6583355

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 2

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 6.15 m.

Profondeur min. : 0.5 m.

Pente moyenne : 1.3%

Longueur de la station : 104 m.

Profondeur max. : 0.1 m.

Superficie : 640 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	1
Blocs et dalles	3
Galets et graviers	4
Sable	2
Limons, boue, argile ou sable	1
Éléments organiques	1

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	3
Arborescente	3
Arbustive	2

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	14	13.1%	21.88	143	1.6%	2.23
Truite commune	TRF	93	86.9%	145.31	8687	98.4%	135.73
		2					107

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	101
BIOMASSE TOTALE (g) :	8653

Densité globale (ind/1000m ²) :	158
Biomasse (Kg/ha) :	135

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	55	2	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	110	20	1		
Truite commune	TRF	100	10	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	100	13	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	90	13	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	135	22	1		
Truite commune	TRF	135	27	1		
Truite commune	TRF	120	32	1		
Truite commune	TRF	130	33	1		
Truite commune	TRF	130	35	1		
Truite commune	TRF	140	38	1		
Truite commune	TRF	155	39	1		
Truite commune	TRF	165	40	1		
Truite commune	TRF	155	41	1		
Truite commune	TRF	165	43	1		
Truite commune	TRF	160	43	1		
Truite commune	TRF	140	44	1		
Truite commune	TRF	155	49	1		
Truite commune	TRF	165	50	1		
Truite commune	TRF	160	51	1		

Truite commune	TRF	180	53	1		
Truite commune	TRF	175	56	1		
Truite commune	TRF	160	57	1		
Truite commune	TRF	175	58	1		
Truite commune	TRF	185	62	1		
Truite commune	TRF	175	68	1		
Truite commune	TRF	190	77	1		
Truite commune	TRF	190	80	1		
Truite commune	TRF	200	80	1		
Truite commune	TRF	205	81	1		
Truite commune	TRF	200	83	1		
Truite commune	TRF	200	91	1		
Truite commune	TRF	200	100	1		
Truite commune	TRF	200	103	1		
Truite commune	TRF	220	115	1		
Truite commune	TRF	225	115	1		
Truite commune	TRF	215	119	1		
Truite commune	TRF	220	125	1		
Truite commune	TRF	230	160	1		
Truite commune	TRF	240	160	1		
Truite commune	TRF	250	160	1		
Truite commune	TRF	245	168	1		
Truite commune	TRF	250	170	1		
Truite commune	TRF	260	175	1		
Truite commune	TRF	265	190	1		
Truite commune	TRF	270	199	1		
Truite commune	TRF	280	218	1		
Truite commune	TRF	290	220	1		
Truite commune	TRF	270	233	1		
Truite commune	TRF	275	243	1		
Truite commune	TRF	285	253	1		
Truite commune	TRF	290	281	1		
Truite commune	TRF	305	283	1		
Truite commune	TRF	300	284	1		
Truite commune	TRF	300	321	1		
Truite commune	TRF	325	374	1		
Truite commune	TRF	330	396	1		
Truite commune	TRF	365	509	1		
Truite commune	TRF	415	724	1		
Truite commune	TRF	55	4	2	50	60
Truite commune	TRF	50	8	3	40	60
Truite commune	TRF	50	13	4	40	60
Truite commune	TRF	55	21	6	45	65

Effectif du passage :	80
Biomasse du passage :	8007

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	60	2	1		
Chabot	CHA	65	3	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	70	5	1		
Chabot	CHA	75	6	1		
Chabot	CHA	110	18	1		
Chabot	CHA	130	25	1		
Chabot	CHA	130	32	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	165	47	1		
Truite commune	TRF	175	55	1		
Truite commune	TRF	180	56	1		
Truite commune	TRF	180	64	1		
Truite commune	TRF	195	65	1		
Truite commune	TRF	210	84	1		
Truite commune	TRF	210	107	1		
Truite commune	TRF	50	7	2	45	55

Effectif du passage :	21
Biomasse du passage :	646

Dranse d'Abondance

Station **DRS1155**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1155 m N.G.F.

X(Lambert 93) 993378

Commune : CHATEL

Y(Lambert 93) 6579226

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 4%

Longueur de la station : 135 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 675 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	1	4.2%	1.48			
Truite commune	TRF	23	95.8%	34.07			
		2	24				

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	24
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	36
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	160		1		
Truite commune	TRF			23		

Effectif du passage :	24
Biomasse du passage :	

Dranse d'Abondance

Station **DRS695**

Inventaire piscicole du : **19/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 695 m N.G.F.

X(Lambert 93) 979645

Commune : Chevenoz

Y(Lambert 93) 6588079

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Débit réservé et influencé par éclusées

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 3

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 9.68 m.

Profondeur min. : 20 m.

Pente moyenne : 4.6 %

Longueur de la station : 165 m.

Profondeur max. : 150 m.

Superficie : 1597 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	1	0.3%	0.63	36	0.1%	0.23
Truite commune	TRF	319	99.7%	199.75	25520	99.9%	159.80
		2					320

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	271
BIOMASSE TOTALE (g) :	23836

Densité globale (ind/1000m ²) :	170
Biomasse (Kg/ha) :	149

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	60	3	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	55	3	1		
Truite commune	TRF	60	4	1		
Truite commune	TRF	65	4	1		
Truite commune	TRF	70	5	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	80	8	1		
Truite commune	TRF	100	12	1		
Truite commune	TRF	110	14	1		
Truite commune	TRF	125	16	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	110	17	1		
Truite commune	TRF	115	17	1		
Truite commune	TRF	110	18	1		
Truite commune	TRF	115	18	1		
Truite commune	TRF	120	19	1		
Truite commune	TRF	115	20	1		
Truite commune	TRF	120	20	1		
Truite commune	TRF	120	21	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	125	22	1		

Truite commune	TRF	135	22	1		
Truite commune	TRF	135	23	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	125	23	1		
Truite commune	TRF	130	24	1		
Truite commune	TRF	125	25	1		
Truite commune	TRF	130	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	125	27	1		
Truite commune	TRF	130	27	1		
Truite commune	TRF	125	28	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	150	30	1		
Truite commune	TRF	145	31	1		
Truite commune	TRF	135	31	1		
Truite commune	TRF	125	31	1		
Truite commune	TRF	140	32	1		
Truite commune	TRF	145	33	1		
Truite commune	TRF	140	34	1		
Truite commune	TRF	145	34	1		
Truite commune	TRF	155	35	1		
Truite commune	TRF	150	36	1		
Truite commune	TRF	145	36	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	145	37	1		
Truite commune	TRF	160	38	1		
Truite commune	TRF	165	40	1		
Truite commune	TRF	160	41	1		
Truite commune	TRF	150	42	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	160	44	1		
Truite commune	TRF	165	45	1		
Truite commune	TRF	160	45	1		
Truite commune	TRF	160	46	1		
Truite commune	TRF	165	46	1		
Truite commune	TRF	170	47	1		
Truite commune	TRF	160	47	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	175	50	1		
Truite commune	TRF	170	50	1		
Truite commune	TRF	160	51	1		

Truite commune	TRF	170	51	1		
Truite commune	TRF	180	53	1		
Truite commune	TRF	170	53	1		
Truite commune	TRF	170	54	1		
Truite commune	TRF	180	55	1		
Truite commune	TRF	175	55	1		
Truite commune	TRF	170	55	1		
Truite commune	TRF	170	56	1		
Truite commune	TRF	180	57	1		
Truite commune	TRF	170	57	1		
Truite commune	TRF	185	59	1		
Truite commune	TRF	180	59	1		
Truite commune	TRF	180	60	1		
Truite commune	TRF	185	60	1		
Truite commune	TRF	180	61	1		
Truite commune	TRF	180	62	1		
Truite commune	TRF	185	62	1		
Truite commune	TRF	185	63	1		
Truite commune	TRF	180	63	1		
Truite commune	TRF	185	64	1		
Truite commune	TRF	185	65	1		
Truite commune	TRF	180	65	1		
Truite commune	TRF	190	65	1		
Truite commune	TRF	185	66	1		
Truite commune	TRF	170	66	1		
Truite commune	TRF	185	67	1		
Truite commune	TRF	195	67	1		
Truite commune	TRF	185	68	1		
Truite commune	TRF	195	68	1		
Truite commune	TRF	190	68	1		
Truite commune	TRF	175	69	1		
Truite commune	TRF	185	70	1		
Truite commune	TRF	190	71	1		
Truite commune	TRF	185	71	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	195	75	1		
Truite commune	TRF	195	77	1		
Truite commune	TRF	200	78	1		
Truite commune	TRF	190	78	1		
Truite commune	TRF	205	78	1		
Truite commune	TRF	200	79	1		
Truite commune	TRF	190	81	1		
Truite commune	TRF	200	81	1		

Truite commune	TRF	205	83	1		
Truite commune	TRF	190	83	1		
Truite commune	TRF	200	84	1		
Truite commune	TRF	215	87	1		
Truite commune	TRF	210	88	1		
Truite commune	TRF	200	88	1		
Truite commune	TRF	205	89	1		
Truite commune	TRF	210	90	1		
Truite commune	TRF	205	90	1		
Truite commune	TRF	205	91	1		
Truite commune	TRF	205	93	1		
Truite commune	TRF	210	93	1		
Truite commune	TRF	210	94	1		
Truite commune	TRF	215	94	1		
Truite commune	TRF	210	97	1		
Truite commune	TRF	215	97	1		
Truite commune	TRF	215	98	1		
Truite commune	TRF	210	102	1		
Truite commune	TRF	210	103	1		
Truite commune	TRF	210	104	1		
Truite commune	TRF	220	105	1		
Truite commune	TRF	220	106	1		
Truite commune	TRF	220	107	1		
Truite commune	TRF	215	107	1		
Truite commune	TRF	230	108	1		
Truite commune	TRF	215	108	1		
Truite commune	TRF	220	109	1		
Truite commune	TRF	230	110	1		
Truite commune	TRF	220	111	1		
Truite commune	TRF	220	112	1		
Truite commune	TRF	225	114	1		
Truite commune	TRF	230	115	1		
Truite commune	TRF	225	116	1		
Truite commune	TRF	220	120	1		
Truite commune	TRF	215	121	1		
Truite commune	TRF	235	121	1		
Truite commune	TRF	230	121	1		
Truite commune	TRF	225	122	1		
Truite commune	TRF	245	125	1		
Truite commune	TRF	225	127	1		
Truite commune	TRF	230	127	1		
Truite commune	TRF	235	128	1		
Truite commune	TRF	235	130	1		
Truite commune	TRF	230	131	1		

Truite commune	TRF	240	131	1		
Truite commune	TRF	230	132	1		
Truite commune	TRF	225	134	1		
Truite commune	TRF	240	134	1		
Truite commune	TRF	235	135	1		
Truite commune	TRF	240	135	1		
Truite commune	TRF	220	136	1		
Truite commune	TRF	235	136	1		
Truite commune	TRF	250	145	1		
Truite commune	TRF	245	145	1		
Truite commune	TRF	230	146	1		
Truite commune	TRF	250	149	1		
Truite commune	TRF	250	153	1		
Truite commune	TRF	235	155	1		
Truite commune	TRF	240	156	1		
Truite commune	TRF	245	156	1		
Truite commune	TRF	2502	156	1		
Truite commune	TRF	255	160	1		
Truite commune	TRF	250	160	1		
Truite commune	TRF	255	164	1		
Truite commune	TRF	250	166	1		
Truite commune	TRF	245	169	1		
Truite commune	TRF	250	169	1		
Truite commune	TRF	260	171	1		
Truite commune	TRF	255	174	1		
Truite commune	TRF	255	177	1		
Truite commune	TRF	255	179	1		
Truite commune	TRF	260	180	1		
Truite commune	TRF	260	188	1		
Truite commune	TRF	270	204	1		
Truite commune	TRF	270	206	1		
Truite commune	TRF	275	218	1		
Truite commune	TRF	275	224	1		
Truite commune	TRF	290	229	1		
Truite commune	TRF	270	232	1		
Truite commune	TRF	285	234	1		
Truite commune	TRF	295	246	1		
Truite commune	TRF	285	253	1		
Truite commune	TRF	285	257	1		
Truite commune	TRF	305	268	1		
Truite commune	TRF	300	280	1		
Truite commune	TRF	300	295	1		
Truite commune	TRF	305	300	1		
Truite commune	TRF	305	306	1		

Truite commune	TRF	320	328	1		
Truite commune	TRF	315	339	1		
Truite commune	TRF	330	373	1		
Truite commune	TRF	345	482	1		
Effectif du passage :		206				
Biomasse du passage :		19185				

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	140	36	1		
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	55	1	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	60	3	1		
Truite commune	TRF	60	4	1		
Truite commune	TRF	55	4	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	75	7	1		
Truite commune	TRF	115	12	1		
Truite commune	TRF	130	15	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	120	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	130	25	1		
Truite commune	TRF	130	27	1		
Truite commune	TRF	125	28	1		
Truite commune	TRF	145	29	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	135	31	1		
Truite commune	TRF	140	32	1		
Truite commune	TRF	160	34	1		
Truite commune	TRF	145	36	1		
Truite commune	TRF	155	39	1		
Truite commune	TRF	155	41	1		
Truite commune	TRF	170	44	1		
Truite commune	TRF	155	45	1		
Truite commune	TRF	160	47	1		
Truite commune	TRF	165	49	1		
Truite commune	TRF	170	53	1		
Truite commune	TRF	185	60	1		
Truite commune	TRF	175	61	1		

Truite commune	TRF	180	69	1		
Truite commune	TRF	190	70	1		
Truite commune	TRF	180	71	1		
Truite commune	TRF	185	72	1		
Truite commune	TRF	205	77	1		
Truite commune	TRF	190	79	1		
Truite commune	TRF	200	80	1		
Truite commune	TRF	205	83	1		
Truite commune	TRF	210	84	1		
Truite commune	TRF	210	87	1		
Truite commune	TRF	205	87	1		
Truite commune	TRF	220	97	1		
Truite commune	TRF	215	98	1		
Truite commune	TRF	210	98	1		
Truite commune	TRF	222	105	1		
Truite commune	TRF	230	117	1		
Truite commune	TRF	215	118	1		
Truite commune	TRF	225	119	1		
Truite commune	TRF	220	120	1		
Truite commune	TRF	230	122	1		
Truite commune	TRF	225	123	1		
Truite commune	TRF	230	128	1		
Truite commune	TRF	230	139	1		
Truite commune	TRF	260	155	1		
Truite commune	TRF	255	162	1		
Truite commune	TRF	260	184	1		
Truite commune	TRF	280	222	1		
Truite commune	TRF	275	229	1		
Truite commune	TRF	295	259	1		
Truite commune	TRF	315	314	1		

Effectif du passage :	65
Biomasse du passage :	4651

Dranse d'Abondance

Station **DRS830**

Inventaire piscicole du : **21/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 830 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982735

Commune : Bonnevaux

Y(Lambert 93) 6584512

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 2

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 7.9 m.

Profondeur min. : 0.2 m.

Pente moyenne : 1.9 %

Longueur de la station : 110 m.

Profondeur max. : 0.8 m.

Superficie : 871.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	1
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	0
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	0
Arborescente	4
Arbustive	2

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	7	2.3%	8.03	91	0.7%	1.04
Truite commune	TRF	300	97.7%	344.23	13879	99.3%	159.25
		2					307

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	280
BIOMASSE TOTALE (g) :	13003

Densité globale (ind/1000m²) :	321
Biomasse (Kg/ha) :	149

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	70	9	1		
Chabot	CHA	80	10	1		
Chabot	CHA	125	24	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	105	12	1		
Truite commune	TRF	110	17	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	120	19	1		
Truite commune	TRF	115	19	1		
Truite commune	TRF	120	20	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	120	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	125	22	1		
Truite commune	TRF	110	23	1		
Truite commune	TRF	125	23	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	125	24	1		
Truite commune	TRF	130	24	1		
Truite commune	TRF	135	24	1		
Truite commune	TRF	125	25	1		
Truite commune	TRF	130	25	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		

Truite commune	TRF	130	26	1		
Truite commune	TRF	120	27	1		
Truite commune	TRF	130	27	1		
Truite commune	TRF	130	28	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	135	28	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	130	30	1		
Truite commune	TRF	130	31	1		
Truite commune	TRF	140	31	1		
Truite commune	TRF	140	32	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	140	33	1		
Truite commune	TRF	135	34	1		
Truite commune	TRF	145	34	1		
Truite commune	TRF	155	34	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	150	36	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	150	38	1		
Truite commune	TRF	140	39	1		
Truite commune	TRF	150	39	1		
Truite commune	TRF	145	39	1		
Truite commune	TRF	140	40	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	135	40	1		
Truite commune	TRF	150	41	1		
Truite commune	TRF	140	42	1		
Truite commune	TRF	165	43	1		
Truite commune	TRF	140	44	1		
Truite commune	TRF	160	45	1		
Truite commune	TRF	150	45	1		
Truite commune	TRF	160	50	1		
Truite commune	TRF	175	51	1		
Truite commune	TRF	180	51	1		
Truite commune	TRF	170	52	1		
Truite commune	TRF	155	53	1		
Truite commune	TRF	170	53	1		
Truite commune	TRF	160	53	1		
Truite commune	TRF	180	54	1		
Truite commune	TRF	165	55	1		
Truite commune	TRF	170	55	1		
Truite commune	TRF	170	56	1		

Truite commune	TRF	180	56	1		
Truite commune	TRF	175	57	1		
Truite commune	TRF	140	60	1		
Truite commune	TRF	175	61	1		
Truite commune	TRF	180	61	1		
Truite commune	TRF	170	62	1		
Truite commune	TRF	190	62	1		
Truite commune	TRF	180	63	1		
Truite commune	TRF	185	63	1		
Truite commune	TRF	180	64	1		
Truite commune	TRF	185	65	1		
Truite commune	TRF	180	66	1		
Truite commune	TRF	185	67	1		
Truite commune	TRF	180	70	1		
Truite commune	TRF	190	72	1		
Truite commune	TRF	185	73	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	190	75	1		
Truite commune	TRF	200	76	1		
Truite commune	TRF	205	77	1		
Truite commune	TRF	200	78	1		
Truite commune	TRF	180	78	1		
Truite commune	TRF	195	78	1		
Truite commune	TRF	190	79	1		
Truite commune	TRF	200	79	1		
Truite commune	TRF	205	79	1		
Truite commune	TRF	195	84	1		
Truite commune	TRF	190	84	1		
Truite commune	TRF	200	87	1		
Truite commune	TRF	205	88	1		
Truite commune	TRF	200	89	1		
Truite commune	TRF	220	92	1		
Truite commune	TRF	205	94	1		
Truite commune	TRF	200	97	1		
Truite commune	TRF	210	100	1		
Truite commune	TRF	220	102	1		
Truite commune	TRF	210	105	1		
Truite commune	TRF	225	106	1		
Truite commune	TRF	220	113	1		
Truite commune	TRF	230	115	1		
Truite commune	TRF	235	126	1		
Truite commune	TRF	210	127	1		
Truite commune	TRF	235	130	1		
Truite commune	TRF	240	131	1		

Truite commune	TRF	240	135	1		
Truite commune	TRF	230	142	1		
Truite commune	TRF	230	151	1		
Truite commune	TRF	240	153	1		
Truite commune	TRF	250	161	1		
Truite commune	TRF	250	183	1		
Truite commune	TRF	265	189	1		
Truite commune	TRF	270	193	1		
Truite commune	TRF	275	206	1		
Truite commune	TRF	280	227	1		
Truite commune	TRF	265	241	1		
Truite commune	TRF	290	245	1		
Truite commune	TRF	295	310	1		
Truite commune	TRF	315	317	1		
Truite commune	TRF	330	347	1		
Truite commune	TRF	145	68	2	140	150
Truite commune	TRF	110	45	3	110	115
Truite commune	TRF	140	93	3	135	145
Truite commune	TRF	115	56	4	110	120
Truite commune	TRF	130	95	4	125	135
Truite commune	TRF	140	189	5	130	155
Truite commune	TRF	115	87	6	105	125
Truite commune	TRF	70	48	9	65	80
Truite commune	TRF	70	48	10	55	85
Truite commune	TRF	125	195	10	115	140
Truite commune	TRF	135	330	13	120	150
Truite commune	TRF	70	95	19	65	80

Effectif du passage :	217
Biomasse du passage :	10484

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	20	1	1		
Chabot	CHA	115	21	1		
Chabot	CHA	125	25	1		
Truite commune	TRF	125	25	1		
Truite commune	TRF	140	34	1		
Truite commune	TRF	145	35	1		
Truite commune	TRF	140	36	1		
Truite commune	TRF	150	40	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	160	49	1		
Truite commune	TRF	190	70	1		
Truite commune	TRF	195	78	1		

Truite commune	TRF	195	81	1		
Truite commune	TRF	210	86	1		
Truite commune	TRF	210	91	1		
Truite commune	TRF	200	97	1		
Truite commune	TRF	220	117	1		
Truite commune	TRF	235	138	1		
Truite commune	TRF	235	150	1		
Truite commune	TRF	270	196	1		
Truite commune	TRF	285	230	1		
Truite commune	TRF	305	277	1		
Truite commune	TRF	125	88	3	115	140
Truite commune	TRF	75	41	6	65	85
Truite commune	TRF	75	42	6	65	85
Truite commune	TRF	120	168	8	115	130
Truite commune	TRF	140	190	8	135	150
Truite commune	TRF	75	65	10	65	85

Effectif du passage :	63
Biomasse du passage :	2519

Dranse de la Manche

Station **DMA1145**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1145 m N.G.F.

X(Lambert 93) 988929

Commune : MORZINE

Y(Lambert 93) 6567961

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 3,5%

Longueur de la station : 93 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 465 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	13	100.0%	27.96			
1		13					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	13
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	28
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			13		

Effectif du passage :	13
Biomasse du passage :	

Dranse de la Manche

Station **DMA985**

Inventaire piscicole du : **02/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 985 m N.G.F.

X(Lambert 93) 986217

Commune : MORZINE

Y(Lambert 93) 6570291

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 6.08 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 3,91 %

Longueur de la station : 129 m.

Profondeur max. : 0.5 m.

Superficie : 783.75 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	3
Galets et graviers	4
Sable	3
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	2

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	1
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	3
Arbustive	2

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	38	19.0%	48.48	521	6.9%	6.65
Truite commune	TRF	162	81.0%	206.70	7007	93.1%	89.40
		2					200

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	153
BIOMASSE TOTALE (g) :	6758

Densité globale (ind/1000m²) :	195
Biomasse (Kg/ha) :	86

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	20	1	1		
Chabot	CHA	70	3	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	75	4	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	115	19	1		
Chabot	CHA	120	21	1		
Chabot	CHA	120	22	1		
Chabot	CHA	120	23	1		
Chabot	CHA	130	26	1		
Chabot	CHA	140	29	1		
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	60	1	1		
Truite commune	TRF	55	1	1		
Truite commune	TRF	70	2	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	105	10	1		

Truite commune	TRF	110	11	1		
Truite commune	TRF	120	11	1		
Truite commune	TRF	115	12	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	120	16	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	130	19	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	120	19	1		
Truite commune	TRF	140	23	1		
Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	150	31	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	155	34	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	155	35	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	160	38	1		
Truite commune	TRF	165	40	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	165	41	1		
Truite commune	TRF	170	43	1		
Truite commune	TRF	170	44	1		
Truite commune	TRF	175	45	1		
Truite commune	TRF	165	45	1		
Truite commune	TRF	170	45	1		
Truite commune	TRF	180	47	1		
Truite commune	TRF	220	47	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	160	49	1		
Truite commune	TRF	180	50	1		
Truite commune	TRF	160	50	1		
Truite commune	TRF	175	51	1		
Truite commune	TRF	180	51	1		
Truite commune	TRF	175	52	1		
Truite commune	TRF	170	52	1		

Truite commune	TRF	175	53	1		
Truite commune	TRF	180	54	1		
Truite commune	TRF	180	59	1		
Truite commune	TRF	190	60	1		
Truite commune	TRF	185	62	1		
Truite commune	TRF	190	62	1		
Truite commune	TRF	185	63	1		
Truite commune	TRF	190	64	1		
Truite commune	TRF	190	68	1		
Truite commune	TRF	195	69	1		
Truite commune	TRF	190	69	1		
Truite commune	TRF	205	70	1		
Truite commune	TRF	200	71	1		
Truite commune	TRF	205	74	1		
Truite commune	TRF	205	79	1		
Truite commune	TRF	205	80	1		
Truite commune	TRF	210	82	1		
Truite commune	TRF	205	84	1		
Truite commune	TRF	210	85	1		
Truite commune	TRF	205	88	1		
Truite commune	TRF	215	92	1		
Truite commune	TRF	220	93	1		
Truite commune	TRF	215	95	1		
Truite commune	TRF	230	105	1		
Truite commune	TRF	210	107	1		
Truite commune	TRF	240	113	1		
Truite commune	TRF	235	124	1		
Truite commune	TRF	245	124	1		
Truite commune	TRF	235	129	1		
Truite commune	TRF	235	132	1		
Truite commune	TRF	240	133	1		
Truite commune	TRF	240	143	1		
Truite commune	TRF	245	151	1		
Truite commune	TRF	260	168	1		
Truite commune	TRF	260	189	1		
Truite commune	TRF	275	209	1		

Effectif du passage :	106
Biomasse du passage :	5172

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	85	4	1		

Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	100	11	1		
Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	105	15	1		
Chabot	CHA	115	15	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	115	19	1		
Chabot	CHA	115	20	1		
Chabot	CHA	120	22	1		
Chabot	CHA	125	24	1		
Chabot	CHA	125	25	1		
Chabot	CHA	130	28	1		
Truite commune	TRF	55	1	1		
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	50	1	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	70	2	1		
Truite commune	TRF	75	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	110	11	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	120	16	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	130	20	1		
Truite commune	TRF	145	27	1		
Truite commune	TRF	145	29	1		
Truite commune	TRF	155	37	1		
Truite commune	TRF	170	43	1		
Truite commune	TRF	165	43	1		
Truite commune	TRF	180	53	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	120	78	1		
Truite commune	TRF	220	103	1		
Truite commune	TRF	225	105	1		
Truite commune	TRF	230	118	1		
Truite commune	TRF	250	152	1		
Truite commune	TRF	250	159	1		
Truite commune	TRF	270	187	1		

Effectif du passage :	47
Biomasse du passage :	1586

Dranse de Montriond

Station **DRM934**

Inventaire piscicole du : **24/09/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 934 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985178

Commune : Montriond

Y(Lambert 93) 6573658

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4.88 m.

Profondeur min. : 0.5 m.

Pente moyenne : 5,01 %

Longueur de la station : 100 m.

Profondeur max. : 0.2 m.

Superficie : 488 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	1
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	3
Algues	2

Végétation rivulaire

Herbacée	4
Arborescente	2
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	89	62.2%	182.38	983	21.8%	20.14
Truite commune	TRF	53	37.1%	108.61	3524	78.0%	72.21
Loche franche	LOF	1	0.7%	2.05	10	0.2%	0.20
3		143					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	124
BIOMASSE TOTALE (g) :	4333

Densité globale (ind/1000m²) :	254
Biomasse (Kg/ha) :	89

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	25	1	1		
Chabot	CHA	60	2	1		
Chabot	CHA	50	2	1		
Chabot	CHA	55	2	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	65	3	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	55	4	1		
Chabot	CHA	75	5	1		
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	70	6	1		
Chabot	CHA	75	6	1		
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	70	7	1		
Chabot	CHA	75	7	1		
Chabot	CHA	90	8	1		
Chabot	CHA	80	8	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	80	9	1		
Chabot	CHA	100	9	1		
Chabot	CHA	95	10	1		
Chabot	CHA	90	10	1		
Chabot	CHA	85	10	1		
Chabot	CHA	100	11	1		

Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	105	11	1		
Chabot	CHA	85	12	1		
Chabot	CHA	95	12	1		
Chabot	CHA	100	13	1		
Chabot	CHA	95	13	1		
Chabot	CHA	105	14	1		
Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	100	15	1		
Chabot	CHA	110	15	1		
Chabot	CHA	105	15	1		
Chabot	CHA	110	16	1		
Chabot	CHA	110	17	1		
Chabot	CHA	115	18	1		
Chabot	CHA	110	18	1		
Chabot	CHA	100	18	1		
Chabot	CHA	115	19	1		
Chabot	CHA	120	21	1		
Chabot	CHA	110	22	1		
Chabot	CHA	120	22	1		
Chabot	CHA	120	23	1		
Chabot	CHA	110	24	1		
Chabot	CHA	130	24	1		
Chabot	CHA	120	24	1		
Chabot	CHA	115	25	1		
Chabot	CHA	125	26	1		
Chabot	CHA	30	2	4	25	35
Loche franche	LOF	110	10	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	135	29	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	150	31	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	150	35	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	155	37	1		
Truite commune	TRF	155	39	1		
Truite commune	TRF	180	50	1		
Truite commune	TRF	175	56	1		

Truite commune	TRF	185	60	1		
Truite commune	TRF	175	61	1		
Truite commune	TRF	185	62	1		
Truite commune	TRF	180	62	1		
Truite commune	TRF	250	71	1		
Truite commune	TRF	185	74	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	200	81	1		
Truite commune	TRF	205	83	1		
Truite commune	TRF	210	83	1		
Truite commune	TRF	200	83	1		
Truite commune	TRF	180	85	1		
Truite commune	TRF	205	85	1		
Truite commune	TRF	190	90	1		
Truite commune	TRF	210	93	1		
Truite commune	TRF	215	103	1		
Truite commune	TRF	210	106	1		
Truite commune	TRF	220	115	1		
Truite commune	TRF	250	152	1		
Truite commune	TRF	235	160	1		
Truite commune	TRF	260	192	1		
Truite commune	TRF	330	430	1		

Effectif du passage :	95
Biomasse du passage :	3524

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	25	1	1		
Chabot	CHA	60	3	1		
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	65	4	1		
Chabot	CHA	85	8	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	95	11	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	105	14	1		
Chabot	CHA	110	14	1		
Chabot	CHA	105	16	1		
Chabot	CHA	100	18	1		
Chabot	CHA	115	19	1		
Chabot	CHA	115	20	1		
Chabot	CHA	125	24	1		
Truite commune	TRF	35	1	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		

Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	65	4	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	100	15	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	170	54	1		
Truite commune	TRF	185	72	1		
Truite commune	TRF	150	85	1		
Truite commune	TRF	215	100	1		
Truite commune	TRF	215	101	1		
Truite commune	TRF	235	145	1		

Effectif du passage :	29
Biomasse du passage :	809

Dranse de Morzine

Station **DMO1013**

Inventaire piscicole du : **02/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1013 m N.G.F.

X(Lambert 93) 986815

Commune : Morzine

Y(Lambert 93) 6571371

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3.41 m.

Profondeur min. : 0.2 m.

Pente moyenne : 4,15 %

Longueur de la station : 70 m.

Profondeur max. : 0.5 m.

Superficie : 239 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	2
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	2
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	4
Arborescente	3
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	15	57.7%	62.76	1479	72.2%	61.88
Truite arc-en-ciel	TAC	6	23.1%	25.10	410	20.0%	17.15
Omble chevalier	OBL	5	19.2%	20.92	159	7.8%	6.65
		3	26				

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	26
BIOMASSE TOTALE (g) :	2048

Densité globale (ind/1000m ²) :	109
Biomasse (Kg/ha) :	86

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Omble chevalier	OBL	85	5	1		
Omble chevalier	OBL	200	59	1		
Omble chevalier	OBL	210	85	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	175	55	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	195	72	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	200	74	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	205	85	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	135	29	1		
Truite commune	TRF	140	35	1		
Truite commune	TRF	155	41	1		
Truite commune	TRF	160	43	1		
Truite commune	TRF	150	43	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	210	103	1		
Truite commune	TRF	210	110	1		
Truite commune	TRF	265	213	1		
Truite commune	TRF	275	222	1		
Truite commune	TRF	300	268	1		
Effectif du passage :	19					
Biomasse du passage :	1599					

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Omble chevalier	OBL	80	5	1		

Omble chevalier	OBL	85	5	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	185	54	1		
Truite arc-en-ciel	TAC	195	70	1		
Truite commune	TRF	160	50	1		
Truite commune	TRF	220	121	1		
Truite commune	TRF	230	144	1		

Effectif du passage :	7
Biomasse du passage :	449

Dranse de Morzine

Station **DMO716**

Inventaire piscicole du : **19/08/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 716 m N.G.F.

X(Lambert 93) 979082

Commune : SEYTROUX

Y(Lambert 93) 6579603

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 3

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 11.61 m.

Profondeur min. : 10 m.

Pente moyenne : 3.5%

Longueur de la station : 183 m.

Profondeur max. : 90 m.

Superficie : 2124 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	161	32.3%	75.80	2644	14.2%	12.45
Truite commune	TRF	337	67.7%	158.66	15930	85.8%	75.00
		2					498

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	454
BIOMASSE TOTALE (g) :	17575

Densité globale (ind/1000m ²) :	214
Biomasse (Kg/ha) :	83

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	80	6	1		
Chabot	CHA	90	6	1		
Chabot	CHA	90	7	1		
Chabot	CHA	80	8	1		
Chabot	CHA	85	8	1		
Chabot	CHA	90	8	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	80	9	1		
Chabot	CHA	70	9	1		
Chabot	CHA	95	10	1		
Chabot	CHA	90	10	1		
Chabot	CHA	85	10	1		
Chabot	CHA	90	11	1		
Chabot	CHA	100	11	1		
Chabot	CHA	90	12	1		
Chabot	CHA	95	12	1		
Chabot	CHA	100	12	1		
Chabot	CHA	95	13	1		
Chabot	CHA	100	13	1		
Chabot	CHA	10	13	1		
Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	85	14	1		
Chabot	CHA	90	14	1		
Chabot	CHA	100	15	1		
Chabot	CHA	95	15	1		

Chabot	CHA	100	16	1		
Chabot	CHA	95	16	1		
Chabot	CHA	90	17	1		
Chabot	CHA	90	18	1		
Chabot	CHA	100	18	1		
Chabot	CHA	95	18	1		
Chabot	CHA	105	18	1		
Chabot	CHA	110	19	1		
Chabot	CHA	105	19	1		
Chabot	CHA	105	22	1		
Chabot	CHA	110	23	1		
Chabot	CHA	125	24	1		
Chabot	CHA	110	24	1		
Chabot	CHA	115	24	1		
Chabot	CHA	125	29	1		
Chabot	CHA	100	30	1		
Chabot	CHA	130	32	1		
Chabot	CHA	135	32	1		
Chabot	CHA	100	33	1		
Chabot	CHA	95	34	1		
Chabot	CHA	150	34	1		
Chabot	CHA	140	35	1		
Chabot	CHA	110	36	1		
Chabot	CHA	140	37	1		
Chabot	CHA	110	40	1		
Chabot	CHA	145	40	1		
Chabot	CHA	150	41	1		
Chabot	CHA	130	41	1		
Chabot	CHA	110	42	1		
Chabot	CHA	130	44	1		
Chabot	CHA	140	45	1		
Chabot	CHA	140	53	1		
Chabot	CHA	140	56	1		
Chabot	CHA	145	59	1		
Chabot	CHA	80	40	3	70	85
Chabot	CHA	25	5	14	20	30
Truite commune	TRF	70	1	1		
Truite commune	TRF	60	1	1		
Truite commune	TRF	65	1	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	70	2	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		

Truite commune	TRF	75	3	1		
Truite commune	TRF	60	3	1		
Truite commune	TRF	80	4	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	90	5	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	75	6	1		
Truite commune	TRF	70	6	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	65	7	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	80	7	1		
Truite commune	TRF	75	7	1		
Truite commune	TRF	75	8	1		
Truite commune	TRF	85	9	1		
Truite commune	TRF	80	9	1		
Truite commune	TRF	70	9	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	80	10	1		
Truite commune	TRF	90	11	1		
Truite commune	TRF	100	12	1		
Truite commune	TRF	125	13	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	95	19	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	115	21	1		
Truite commune	TRF	145	24	1		
Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	140	26	1		
Truite commune	TRF	155	28	1		
Truite commune	TRF	150	28	1		
Truite commune	TRF	140	29	1		
Truite commune	TRF	140	30	1		
Truite commune	TRF	140	31	1		
Truite commune	TRF	140	32	1		
Truite commune	TRF	145	32	1		
Truite commune	TRF	130	33	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	130	35	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	160	37	1		
Truite commune	TRF	145	38	1		

Truite commune	TRF	150	38	1		
Truite commune	TRF	145	39	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	140	40	1		
Truite commune	TRF	145	41	1		
Truite commune	TRF	150	42	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	150	43	1		
Truite commune	TRF	160	44	1		
Truite commune	TRF	150	44	1		
Truite commune	TRF	160	45	1		
Truite commune	TRF	150	45	1		
Truite commune	TRF	175	47	1		
Truite commune	TRF	165	50	1		
Truite commune	TRF	160	51	1		
Truite commune	TRF	145	51	1		
Truite commune	TRF	170	51	1		
Truite commune	TRF	170	52	1		
Truite commune	TRF	170	53	1		
Truite commune	TRF	175	53	1		
Truite commune	TRF	170	54	1		
Truite commune	TRF	200	54	1		
Truite commune	TRF	175	55	1		
Truite commune	TRF	160	55	1		
Truite commune	TRF	175	56	1		
Truite commune	TRF	150	56	1		
Truite commune	TRF	170	56	1		
Truite commune	TRF	165	57	1		
Truite commune	TRF	140	57	1		
Truite commune	TRF	150	58	1		
Truite commune	TRF	180	58	1		
Truite commune	TRF	190	58	1		
Truite commune	TRF	175	59	1		
Truite commune	TRF	150	61	1		
Truite commune	TRF	160	62	1		
Truite commune	TRF	145	64	1		
Truite commune	TRF	180	65	1		
Truite commune	TRF	135	65	1		
Truite commune	TRF	185	68	1		
Truite commune	TRF	170	68	1		
Truite commune	TRF	190	71	1		
Truite commune	TRF	180	71	1		
Truite commune	TRF	200	73	1		
Truite commune	TRF	160	73	1		

Truite commune	TRF	190	73	1		
Truite commune	TRF	180	73	1		
Truite commune	TRF	170	73	1		
Truite commune	TRF	185	74	1		
Truite commune	TRF	190	75	1		
Truite commune	TRF	190	76	1		
Truite commune	TRF	200	77	1		
Truite commune	TRF	205	78	1		
Truite commune	TRF	195	78	1		
Truite commune	TRF	185	78	1		
Truite commune	TRF	192	79	1		
Truite commune	TRF	150	80	1		
Truite commune	TRF	192	80	1		
Truite commune	TRF	175	80	1		
Truite commune	TRF	160	80	1		
Truite commune	TRF	200	82	1		
Truite commune	TRF	195	82	1		
Truite commune	TRF	200	85	1		
Truite commune	TRF	190	86	1		
Truite commune	TRF	160	86	1		
Truite commune	TRF	180	88	1		
Truite commune	TRF	190	89	1		
Truite commune	TRF	195	90	1		
Truite commune	TRF	190	90	1		
Truite commune	TRF	200	91	1		
Truite commune	TRF	200	92	1		
Truite commune	TRF	200	96	1		
Truite commune	TRF	200	97	1		
Truite commune	TRF	190	98	1		
Truite commune	TRF	210	99	1		
Truite commune	TRF	215	99	1		
Truite commune	TRF	205	100	1		
Truite commune	TRF	220	101	1		
Truite commune	TRF	215	102	1		
Truite commune	TRF	195	103	1		
Truite commune	TRF	210	103	1		
Truite commune	TRF	150	107	1		
Truite commune	TRF	220	110	1		
Truite commune	TRF	205	113	1		
Truite commune	TRF	225	115	1		
Truite commune	TRF	220	115	1		
Truite commune	TRF	225	120	1		
Truite commune	TRF	220	122	1		
Truite commune	TRF	230	122	1		

Truite commune	TRF	225	123	1		
Truite commune	TRF	220	124	1		
Truite commune	TRF	220	126	1		
Truite commune	TRF	240	128	1		
Truite commune	TRF	220	130	1		
Truite commune	TRF	293	141	1		
Truite commune	TRF	255	172	1		
Truite commune	TRF	245	174	1		
Truite commune	TRF	250	175	1		
Truite commune	TRF	260	175	1		
Truite commune	TRF	260	177	1		
Truite commune	TRF	260	183	1		
Truite commune	TRF	250	187	1		
Truite commune	TRF	250	194	1		
Truite commune	TRF	260	195	1		
Truite commune	TRF	260	212	1		
Truite commune	TRF	265	220	1		
Truite commune	TRF	290	241	1		
Truite commune	TRF	290	270	1		
Truite commune	TRF	310	317	1		
Truite commune	TRF	70	66	12	60	80
Truite commune	TRF	75	190	42	60	90

Effectif du passage :	291
Biomasse du passage :	12490

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	80	5	1		
Chabot	CHA	90	5	1		
Chabot	CHA	85	6	1		
Chabot	CHA	105	6	1		
Chabot	CHA	95	7	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Chabot	CHA	85	9	1		
Chabot	CHA	90	9	1		
Chabot	CHA	80	9	1		
Chabot	CHA	95	9	1		
Chabot	CHA	90	10	1		
Chabot	CHA	85	10	1		
Chabot	CHA	100	10	1		
Chabot	CHA	90	12	1		
Chabot	CHA	80	12	1		
Chabot	CHA	100	13	1		
Chabot	CHA	110	14	1		

Chabot	CHA	100	14	1		
Chabot	CHA	90	15	1		
Chabot	CHA	100	16	1		
Chabot	CHA	95	17	1		
Chabot	CHA	90	17	1		
Chabot	CHA	100	17	1		
Chabot	CHA	90	18	1		
Chabot	CHA	100	18	1		
Chabot	CHA	100	19	1		
Chabot	CHA	125	21	1		
Chabot	CHA	110	22	1		
Chabot	CHA	140	23	1		
Chabot	CHA	95	24	1		
Chabot	CHA	90	24	1		
Chabot	CHA	130	24	1		
Chabot	CHA	110	26	1		
Chabot	CHA	120	26	1		
Chabot	CHA	130	27	1		
Chabot	CHA	110	29	1		
Chabot	CHA	130	31	1		
Chabot	CHA	140	31	1		
Chabot	CHA	140	32	1		
Chabot	CHA	130	35	1		
Chabot	CHA	140	35	1		
Chabot	CHA	130	36	1		
Chabot	CHA	130	38	1		
Chabot	CHA	20	1	2	20	20
Chabot	CHA	95	60	5	90	100
Chabot	CHA	85	84	10	80	90
Truite commune	TRF	140	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	125	23	1		
Truite commune	TRF	145	25	1		
Truite commune	TRF	130	28	1		
Truite commune	TRF	115	28	1		
Truite commune	TRF	140	29	1		
Truite commune	TRF	135	34	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	135	36	1		
Truite commune	TRF	130	36	1		
Truite commune	TRF	135	37	1		
Truite commune	TRF	150	38	1		
Truite commune	TRF	165	39	1		

Truite commune	TRF	150	39	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	165	42	1		
Truite commune	TRF	140	43	1		
Truite commune	TRF	125	44	1		
Truite commune	TRF	150	45	1		
Truite commune	TRF	170	48	1		
Truite commune	TRF	160	48	1		
Truite commune	TRF	160	51	1		
Truite commune	TRF	160	54	1		
Truite commune	TRF	145	55	1		
Truite commune	TRF	170	58	1		
Truite commune	TRF	140	58	1		
Truite commune	TRF	180	59	1		
Truite commune	TRF	155	59	1		
Truite commune	TRF	160	61	1		
Truite commune	TRF	140	61	1		
Truite commune	TRF	190	62	1		
Truite commune	TRF	170	63	1		
Truite commune	TRF	150	64	1		
Truite commune	TRF	190	68	1		
Truite commune	TRF	185	70	1		
Truite commune	TRF	190	72	1		
Truite commune	TRF	170	76	1		
Truite commune	TRF	160	77	1		
Truite commune	TRF	180	83	1		
Truite commune	TRF	160	86	1		
Truite commune	TRF	185	87	1		
Truite commune	TRF	195	92	1		
Truite commune	TRF	205	99	1		
Truite commune	TRF	200	111	1		
Truite commune	TRF	225	116	1		
Truite commune	TRF	210	118	1		
Truite commune	TRF	210	124	1		
Truite commune	TRF	225	128	1		
Truite commune	TRF	225	129	1		
Truite commune	TRF	230	133	1		
Truite commune	TRF	220	138	1		
Truite commune	TRF	240	144	1		
Truite commune	TRF	230	144	1		
Truite commune	TRF	240	160	1		
Truite commune	TRF	250	173	1		
Truite commune	TRF	75	17	4	75	80
Truite commune	TRF	75	38	7	50	100

Truite commune	TRF	75	62	14	60	90
----------------	-----	----	----	----	----	----

Truite commune	TRF	80	100	21	60	100
----------------	-----	----	-----	----	----	-----

Effectif du passage :	163
------------------------------	-----

Biomasse du passage :	5085
------------------------------	------

Eau Noire

Station **ENO1015**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1015 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985491

Commune : Vacheresse

Y(Lambert 93) 6585686

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 12%

Longueur de la station : 30 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 45 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	1	100.0%	22.22			
1		1					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	1
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	22
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	230		1		

Effectif du passage :	1
Biomasse du passage :	

Eau Noire

Station **ENO1046**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1046 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985666

Commune : Vacheresse

Y(Lambert 93) 6585828

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 12%

Longueur de la station : 250 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 375 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	0	0	0.00			
		0					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	0
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	0
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/			0		

Effectif du passage :	0
Biomasse du passage :	

Eau Noire

Station **ENO875**

Inventaire piscicole du : **03/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 875 m N.G.F.

X(Lambert 93) 984022

Commune : Vacheresse

Y(Lambert 93) 6585822

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4 m.

Profondeur min. : ### m.

Pente moyenne : 6,2%

Longueur de la station : 76 m.

Profondeur max. : 0.5 m.

Superficie : 304 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	2
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	2

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	2
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	0
Arborescente	4
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	131	100.0%	430.92	3792	100.0%	124.74
1		131					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	99
BIOMASSE TOTALE (g) :	3279

Densité globale (ind/1000m ²) :	326
Biomasse (Kg/ha) :	108

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	50	1	1		
Truite commune	TRF	35	1	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	75	6	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	95	7	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	105	10	1		
Truite commune	TRF	110	11	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	95	11	1		
Truite commune	TRF	105	12	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	120	14	1		
Truite commune	TRF	110	14	1		

Truite commune	TRF	120	15	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	120	16	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	130	20	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	140	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	145	27	1		
Truite commune	TRF	140	29	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	145	31	1		
Truite commune	TRF	155	32	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	155	36	1		
Truite commune	TRF	155	37	1		
Truite commune	TRF	160	37	1		
Truite commune	TRF	160	38	1		
Truite commune	TRF	160	39	1		
Truite commune	TRF	155	39	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	165	45	1		
Truite commune	TRF	170	46	1		
Truite commune	TRF	160	46	1		
Truite commune	TRF	165	48	1		
Truite commune	TRF	180	51	1		
Truite commune	TRF	175	51	1		
Truite commune	TRF	185	57	1		
Truite commune	TRF	180	58	1		
Truite commune	TRF	190	65	1		
Truite commune	TRF	195	65	1		
Truite commune	TRF	190	70	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	205	75	1		
Truite commune	TRF	205	90	1		

Truite commune	TRF	220	94	1		
Truite commune	TRF	215	101	1		
Truite commune	TRF	215	103	1		
Truite commune	TRF	220	114	1		
Truite commune	TRF	225	115	1		
Truite commune	TRF	240	131	1		
Truite commune	TRF	290	256	1		

Effectif du passage :	77
Biomasse du passage :	2747

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	80	4	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	120	15	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	120	20	1		
Truite commune	TRF	140	26	1		
Truite commune	TRF	145	27	1		
Truite commune	TRF	160	39	1		
Truite commune	TRF	165	40	1		
Truite commune	TRF	180	54	1		
Truite commune	TRF	190	64	1		
Truite commune	TRF	190	65	1		
Truite commune	TRF	210	81	1		

Effectif du passage :	22
Biomasse du passage :	532

Station FOZ847Inventaire piscicole du : **03/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 847 m N.G.F.

X(Lambert 93)_971188

Commune : Lullin

Y(Lambert 93)_6581968

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4.24 m.

Profondeur min.: ### m.

Pente moyenne : 3,2%

Longueur de la station : 95 m.

Profondeur max. : 0.3 m.

Superficie : 403 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	3
Galets et graviers	4
Sable	2
Limons, boue, argile ou sable	2
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	2
Algues	2

Végétation rivulaire

Herbacée	3
Arborescente	4
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	352	100.0%	873.45	4639	100.0%	115.11
1		352					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	260	Densité globale (ind/1000m ²) :	645
BIOMASSE TOTALE (g) :	3655	Biomasse (Kg/ha) :	91

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	75	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	80	4	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	65	4	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	85	5	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	70	5	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	75	6	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	75	7	1		
Truite commune	TRF	70	7	1		
Truite commune	TRF	80	7	1		
Truite commune	TRF	85	8	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	100	8	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		

Truite commune	TRF	90	10	1		
Truite commune	TRF	95	10	1		
Truite commune	TRF	110	11	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	145	11	1		
Truite commune	TRF	115	12	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	105	14	1		
Truite commune	TRF	110	14	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	105	15	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	125	17	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	115	18	1		
Truite commune	TRF	120	19	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	130	19	1		
Truite commune	TRF	115	19	1		
Truite commune	TRF	120	20	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	130	20	1		
Truite commune	TRF	140	20	1		
Truite commune	TRF	135	20	1		
Truite commune	TRF	120	22	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	135	22	1		
Truite commune	TRF	135	23	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	130	24	1		
Truite commune	TRF	135	24	1		
Truite commune	TRF	130	25	1		
Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		
Truite commune	TRF	140	26	1		
Truite commune	TRF	135	27	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	145	27	1		
Truite commune	TRF	145	28	1		
Truite commune	TRF	135	28	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		

Truite commune	TRF	150	29	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	150	30	1		
Truite commune	TRF	145	31	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	150	35	1		
Truite commune	TRF	145	37	1		
Truite commune	TRF	165	41	1		
Truite commune	TRF	170	42	1		
Truite commune	TRF	160	45	1		
Truite commune	TRF	160	46	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	235	52	1		
Truite commune	TRF	175	52	1		
Truite commune	TRF	185	61	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	200	74	1		
Truite commune	TRF	195	84	1		
Truite commune	TRF	205	85	1		
Truite commune	TRF	210	100	1		
Truite commune	TRF	215	105	1		
Truite commune	TRF	220	112	1		
Truite commune	TRF	225	121	1		
Truite commune	TRF	80	157	30	70	90
Truite commune	TRF	80	357	68	70	90

Effectif du passage :	191
Biomasse du passage :	2890

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	80	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	70	5	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	80	7	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		

Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	120	15	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	115	18	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	50	22	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	125	26	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	155	34	1		
Truite commune	TRF	175	34	1		
Truite commune	TRF	150	35	1		
Truite commune	TRF	155	37	1		
Truite commune	TRF	180	70	1		
Truite commune	TRF	205	83	1		
Truite commune	TRF	80	137	34	70	90

Effectif du passage :	69
Biomasse du passage :	765

Station LMA1060

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1060 m N.G.F.

X(Lambert 93) 987956

Commune : ABONDANCE

Y(Lambert 93) 6580371

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 11 %

Longueur de la station : 54 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 270 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	0
Galets et graviers	0
Sable	0
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	0
Arborescente	0
Arbustive	0

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	8	100.0%	29.63			
1		8					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	8	Densité globale (ind/1000m ²) :	30
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			8		
Effectif du passage :	8					
Biomasse du passage :						

Station LMA953

Inventaire piscicole du : **02/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 953 m N.G.F.

X(Lambert 93) 986474

Commune : Abondance

Y(Lambert 93) 6581808

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5.93 m.

Profondeur min. : 0.2 m.

Pente moyenne : 4,16 %

Longueur de la station : 110 m.

Profondeur max. : 0.7 m.

Superficie : 652 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	2
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	3
Algues	2

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	4
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	2	0.9%	3.07	11	0.1%	0.17
Truite commune	TRF	227	99.1%	348.16	10610	99.9%	162.73
		2					229

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	173
BIOMASSE TOTALE (g) :	9604

Densité globale (ind/1000m ²) :	265
Biomasse (Kg/ha) :	147

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA	70	4	1		
Chabot	CHA	85	7	1		
Truite commune	TRF	55	1	1		
Truite commune	TRF	60	1	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	70	2	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	60	3	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	60	4	1		
Truite commune	TRF	65	4	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	65	5	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	105	10	1		
Truite commune	TRF	100	10	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	100	12	1		
Truite commune	TRF	115	12	1		

Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	115	13	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	110	14	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	110	16	1		
Truite commune	TRF	120	16	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	110	17	1		
Truite commune	TRF	125	17	1		
Truite commune	TRF	115	17	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	110	18	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	120	19	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	125	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	125	22	1		
Truite commune	TRF	135	23	1		
Truite commune	TRF	125	23	1		
Truite commune	TRF	135	24	1		
Truite commune	TRF	120	24	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	135	26	1		
Truite commune	TRF	120	26	1		
Truite commune	TRF	130	26	1		
Truite commune	TRF	140	27	1		
Truite commune	TRF	130	28	1		
Truite commune	TRF	145	29	1		
Truite commune	TRF	135	29	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	135	32	1		
Truite commune	TRF	160	33	1		
Truite commune	TRF	155	35	1		
Truite commune	TRF	145	36	1		
Truite commune	TRF	140	36	1		
Truite commune	TRF	150	37	1		
Truite commune	TRF	150	39	1		
Truite commune	TRF	155	40	1		

Truite commune	TRF	160	41	1		
Truite commune	TRF	155	42	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	160	43	1		
Truite commune	TRF	165	43	1		
Truite commune	TRF	155	44	1		
Truite commune	TRF	170	45	1		
Truite commune	TRF	160	46	1		
Truite commune	TRF	165	47	1		
Truite commune	TRF	170	48	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	165	50	1		
Truite commune	TRF	170	50	1		
Truite commune	TRF	160	51	1		
Truite commune	TRF	170	52	1		
Truite commune	TRF	175	54	1		
Truite commune	TRF	185	54	1		
Truite commune	TRF	170	55	1		
Truite commune	TRF	170	56	1		
Truite commune	TRF	170	57	1		
Truite commune	TRF	170	58	1		
Truite commune	TRF	180	59	1		
Truite commune	TRF	185	59	1		
Truite commune	TRF	175	62	1		
Truite commune	TRF	180	63	1		
Truite commune	TRF	180	65	1		
Truite commune	TRF	175	66	1		
Truite commune	TRF	180	67	1		
Truite commune	TRF	175	68	1		
Truite commune	TRF	190	70	1		
Truite commune	TRF	180	71	1		
Truite commune	TRF	170	72	1		
Truite commune	TRF	195	72	1		
Truite commune	TRF	195	73	1		
Truite commune	TRF	190	73	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	120	74	1		
Truite commune	TRF	200	80	1		
Truite commune	TRF	195	81	1		
Truite commune	TRF	190	83	1		
Truite commune	TRF	200	84	1		
Truite commune	TRF	210	87	1		
Truite commune	TRF	205	87	1		
Truite commune	TRF	200	89	1		

Truite commune	TRF	200	91	1		
Truite commune	TRF	205	91	1		
Truite commune	TRF	205	92	1		
Truite commune	TRF	220	97	1		
Truite commune	TRF	215	97	1		
Truite commune	TRF	210	98	1		
Truite commune	TRF	195	99	1		
Truite commune	TRF	220	99	1		
Truite commune	TRF	220	100	1		
Truite commune	TRF	205	100	1		
Truite commune	TRF	225	103	1		
Truite commune	TRF	220	103	1		
Truite commune	TRF	210	103	1		
Truite commune	TRF	220	106	1		
Truite commune	TRF	225	106	1		
Truite commune	TRF	215	108	1		
Truite commune	TRF	225	115	1		
Truite commune	TRF	215	116	1		
Truite commune	TRF	230	116	1		
Truite commune	TRF	220	117	1		
Truite commune	TRF	230	120	1		
Truite commune	TRF	225	128	1		
Truite commune	TRF	225	129	1		
Truite commune	TRF	240	139	1		
Truite commune	TRF	250	140	1		
Truite commune	TRF	245	148	1		
Truite commune	TRF	235	157	1		
Truite commune	TRF	250	159	1		
Truite commune	TRF	245	164	1		
Truite commune	TRF	250	168	1		
Truite commune	TRF	250	170	1		
Truite commune	TRF	195	178	1		
Truite commune	TRF	250	191	1		
Truite commune	TRF	265	197	1		
Truite commune	TRF	265	208	1		
Truite commune	TRF	295	258	1		

Effectif du passage :	150
Biomasse du passage :	8600

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		

Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	110	20	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	130	22	1		
Truite commune	TRF	120	24	1		
Truite commune	TRF	125	28	1		
Truite commune	TRF	130	29	1		
Truite commune	TRF	135	33	1		
Truite commune	TRF	155	43	1		
Truite commune	TRF	150	45	1		
Truite commune	TRF	160	46	1		
Truite commune	TRF	165	52	1		
Truite commune	TRF	185	56	1		
Truite commune	TRF	180	56	1		
Truite commune	TRF	200	76	1		
Truite commune	TRF	190	77	1		
Truite commune	TRF	215	93	1		
Truite commune	TRF	220	111	1		
Truite commune	TRF	235	134	1		

Effectif du passage :	23
Biomasse du passage :	1004

Station **MAR695**

Inventaire piscicole du : **24/09/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 695 m N.G.F.

X(Lambert 93) 972786

Commune : Champanges

Y(Lambert 93) 6590850

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.8 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 3,4%

Longueur de la station : 65 m.

Profondeur max. : 0.3 m.

Superficie : 117.1 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	0
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	2

Végétation aquatique

Helophytes	3
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	3
Arbustive	4

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	1	100.0%	8.54			
0		1					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	1
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	9
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/	0		1		

Effectif du passage :	1
Biomasse du passage :	

Morge

Station MOR440

Inventaire piscicole du : **03/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 440 m N.G.F.

X(Lambert 93) 992074

Commune : St Gingolph

Y(Lambert 93) 6594791

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 452 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 18,35 %

Longueur de la station : 93 m.

Profondeur max. : 0.7 m.

Superficie : 452 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	4
Galets et graviers	3
Sable	1
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	2

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	2
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	1
Arborescente	3
Arbustive	2

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	98	100.0%	216.81	3532	100.0%	78.14
1		98					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	84	Densité globale (ind/1000m ²) :	186
BIOMASSE TOTALE (g) :	3183	Biomasse (Kg/ha) :	70

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	50	1	1		
Truite commune	TRF	65	2	1		
Truite commune	TRF	55	2	1		
Truite commune	TRF	65	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	75	4	1		
Truite commune	TRF	95	7	1		
Truite commune	TRF	105	9	1		
Truite commune	TRF	105	10	1		
Truite commune	TRF	100	10	1		
Truite commune	TRF	110	10	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	120	15	1		
Truite commune	TRF	125	17	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	125	18	1		
Truite commune	TRF	125	19	1		
Truite commune	TRF	130	20	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	120	20	1		
Truite commune	TRF	140	21	1		
Truite commune	TRF	135	21	1		

Truite commune	TRF	140	25	1		
Truite commune	TRF	130	25	1		
Truite commune	TRF	150	29	1		
Truite commune	TRF	150	30	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	150	31	1		
Truite commune	TRF	150	32	1		
Truite commune	TRF	165	34	1		
Truite commune	TRF	155	34	1		
Truite commune	TRF	155	35	1		
Truite commune	TRF	155	37	1		
Truite commune	TRF	160	39	1		
Truite commune	TRF	170	39	1		
Truite commune	TRF	165	42	1		
Truite commune	TRF	160	42	1		
Truite commune	TRF	165	45	1		
Truite commune	TRF	170	46	1		
Truite commune	TRF	170	49	1		
Truite commune	TRF	175	49	1		
Truite commune	TRF	175	51	1		
Truite commune	TRF	175	52	1		
Truite commune	TRF	180	52	1		
Truite commune	TRF	170	54	1		
Truite commune	TRF	180	57	1		
Truite commune	TRF	185	61	1		
Truite commune	TRF	190	70	1		
Truite commune	TRF	195	74	1		
Truite commune	TRF	185	74	1		
Truite commune	TRF	195	75	1		
Truite commune	TRF	200	75	1		
Truite commune	TRF	200	77	1		
Truite commune	TRF	200	82	1		
Truite commune	TRF	215	95	1		
Truite commune	TRF	210	97	1		
Truite commune	TRF	230	112	1		
Truite commune	TRF	225	114	1		
Truite commune	TRF	230	127	1		
Truite commune	TRF	225	129	1		
Truite commune	TRF	265	198	1		

Effectif du passage :	65
Biomasse du passage :	2734

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	45	1	1		
Truite commune	TRF	55	1	1		
Truite commune	TRF	65	1	1		
Truite commune	TRF	60	2	1		
Truite commune	TRF	70	2	1		
Truite commune	TRF	80	3	1		
Truite commune	TRF	70	3	1		
Truite commune	TRF	70	4	1		
Truite commune	TRF	100	8	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	125	16	1		
Truite commune	TRF	130	19	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	145	30	1		
Truite commune	TRF	170	46	1		
Truite commune	TRF	175	56	1		
Truite commune	TRF	260	182	1		
Effectif du passage :				19		
Biomasse du passage :				449		

Morge

Station MOR930

Inventaire piscicole du : 26/03/2013

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 930 m N.G.F.

X(Lambert 93) 991121

Commune : NOVEL

Y(Lambert 93) 6592197

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche Sondages ponctuels

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 19 %

Longueur de la station : 22 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 55 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	0
Blocs et dalles	0
Galets et graviers	0
Sable	0
Limons, boue, argile ou sable	0
Éléments organiques	0

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	0

Végétation rivulaire

Herbacée	0
Arborescente	0
Arbustive	0

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	163.64			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	164
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Nant Darbon

Station DAR870

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 870 m N.G.F.

X(Lambert 93) 983838

Commune : Vacheresse

Y(Lambert 93) 6586039

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 11 %

Longueur de la station : 60 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 90 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels

Blocs et dalles

Galets et graviers

Sable

Limons, boue, argile ou sable

Éléments organiques

Végétation aquatique

Helophytes

Hydrophytes

Algues

Végétation rivulaire

Herbacée

Arborescente

Arbustive

Dépôts / colmatage

Aucun

Minéral

Organique

Niveau de l'eau

Haut

Moyen

Bas

A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	1	100.0%	11.11			
1		1					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	1
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	11
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	230		1		

Effectif du passage :	1
Biomasse du passage :	

Nant de Joux Verte

Station NJV908

Inventaire piscicole du : 27/03/2013

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 908 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982573

Commune : BONNEVAUX

Y(Lambert 93) 6583594

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche Sondages ponctuels

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 9,6 %

Longueur de la station : 40 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 80 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	6	100.0%	75.00			
1		6					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	6	Densité globale (ind/1000m ²) :	75
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			6	75	350
Effectif du passage :	6					
Biomasse du passage :						

Nant d'Ouzon

Station NOU835

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 835 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982036

Commune : Vacheresse

Y(Lambert 93) 6586375

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 15 %

Longueur de la station : 36 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 54 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	166.67			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	167
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Station SCI778

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 778 m N.G.F.

X(Lambert 93) 977853

Commune : LA BAUME

Y(Lambert 93) 6581007

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 12%

Longueur de la station : 29 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 101.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	2	100.0%	19.70			
1		2					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	2	Densité globale (ind/1000m ²) :	20
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			2		
Effectif du passage :	2					
Biomasse du passage :						

Nant Laidtenay

Station LAI880

Inventaire piscicole du : 27/03/2013

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 880 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982738

Commune : SAINT-JEAN-D'AULPS

Y(Lambert 93) 6575323

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche Sondages ponctuels

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 13%

Longueur de la station : 26 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 65 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	3	100.0%	46.15			
1		3					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	3	Densité globale (ind/1000m ²) :	46
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			3	80	150
Effectif du passage :	3					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de Copsy

Station **COP448**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 448 m N.G.F.

X(Lambert 93) 979103

Commune : MAXILLY-SUR-LEMAN

Y(Lambert 93) 6595216

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 9.4%

Longueur de la station : 34 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 85 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	16	100.0%	188.24			
1		16					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	16
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	188
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			16	100	300

Effectif du passage :	16
Biomasse du passage :	

Ruisseau de Crébin

Station **CRB995**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 995 m N.G.F.

X(Lambert 93) 988903

Commune : ABONDANCE

Y(Lambert 93) 6583871

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 8,6%

Longueur de la station : 34 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 40.8 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	2	100.0%	49.02			
1		2					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	2	Densité globale (ind/1000m ²) :	49
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			2		
Effectif du passage :	2					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de Drainan

Station **DRI446**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 446 m N.G.F.

X(Lambert 93) 980998

Commune : Lugrin

Y(Lambert 93) 6595263

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 32 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 16 %

Longueur de la station : 1.5 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 48 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	12	100.0%	250.00			
1		12					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	12
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	250
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			12		

Effectif du passage :	12
Biomasse du passage :	

Ruisseau de Forchez

Station FOC520

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 520 m N.G.F.

X(Lambert 93) 977288

Commune : Neuvecelle

Y(Lambert 93) 6594307

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 18 %

Longueur de la station : 40 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 60 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	11	100.0%	183.33			
1		11					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	11	Densité globale (ind/1000m ²) :	183
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			11	150	300
Effectif du passage :	11					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de Gets

Station **GET1025**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1025 m N.G.F.

X(Lambert 93) 983679

Commune : LES GETS

Y(Lambert 93) 6571413

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 6 %

Longueur de la station : 50 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 225 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	18	100.0%	80.00			
1		18					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	18
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	80
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			18		

Effectif du passage :	18
Biomasse du passage :	

Ruisseau de Jourdil

Station **JOU839**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 839 m N.G.F.

X(Lambert 93) 980820

Commune : SAINT-JEAN-D'AULPS

Y(Lambert 93) 6576529

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 7%

Longueur de la station : 97 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 388 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	14	100.0%	36.08			
1		14					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	14
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	36
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			14		

Effectif du passage :	14
Biomasse du passage :	

Ruisseau de la Carrière

Station CAE500

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 500 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982869

Commune : Lugrin

Y(Lambert 93) 6595444

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.3 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 16 %

Longueur de la station : 31 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 71 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	6	100.0%	84.51			
1		6					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	6	Densité globale (ind/1000m ²) :	85
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			6		
Effectif du passage :	6					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de la Chéniaz

Station CHZ385

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 385 m N.G.F.

X(Lambert 93) 989862

Commune : Saint-Gingolph

Y(Lambert 93) 6595414

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3.5 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 19 %

Longueur de la station : 50 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 175 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	27	100.0%	154.29			
1		27					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	27
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	154
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			27	70	240

Effectif du passage :	27
Biomasse du passage :	

Ruisseau de la Corne

Station **COR410**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 410 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985486

Commune : MEILLERIE

Y(Lambert 93) 6596354

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 40 %

Longueur de la station : 20 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 20 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	0	0	0.00			
		0					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	0
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	0
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/			0		

Effectif du passage :	0
Biomasse du passage :	

Ruisseau de la Follaz

Station FOZ995

Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 995 m N.G.F.

X(Lambert 93) 970156

Commune : LULLIN

Y(Lambert 93) 6579519

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 5,8%

Longueur de la station : 36 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 144 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	11	100.0%	76.39			
1		11					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	11	Densité globale (ind/1000m ²) :	76
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			11		
Effectif du passage :	11					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de la Mouillette

Station RMO1145

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1145 m N.G.F.

X(Lambert 93) 988851

Commune : Morzine

Y(Lambert 93) 6567971

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1 m.

Profondeur min. : m.

Pente moyenne : 3,5%

Longueur de la station : 20 m.

Profondeur max. : m.

Superficie : 20 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels

Blocs et dalles

Galets et graviers

Sable

Limons, boue, argile ou sable

Éléments organiques

Végétation aquatique

Helophytes

Hydrophytes

Algues

Végétation rivulaire

Herbacée

Arborescente

Arbustive

Dépôts / colmatage

Aucun

Minéral

Organique

Niveau de l'eau

Haut

Moyen

Bas

A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	1	100.0%	50.00			
1		1					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	1	Densité globale (ind/1000m ²) :	50
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			1		
Effectif du passage :	1					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de la Salle

Station **SAL985**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 985 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982671

Commune : ESSERT-ROMAND

Y(Lambert 93) 6573336

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 19 %

Longueur de la station : 27 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 54 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	15	100.0%	277.78			
1		15					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	15	Densité globale (ind/1000m ²) :	278
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			15	70	300
Effectif du passage :	15					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de l'Abbaye

Station **ABY748**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 748 m N.G.F.

X(Lambert 93) 981106

Commune : SAINT-JEAN-D'AULPS

Y(Lambert 93) 6577894

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 9,6 %

Longueur de la station : 21 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 84 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	107.14			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	107
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de l'Edian

Station **EDI1062**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1062 m N.G.F.

X(Lambert 93) 986856

Commune : ABONDANCE

Y(Lambert 93) 6579904

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 6,8%

Longueur de la station : 38 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 114 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	6	100.0%	52.63			
1		6					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	6	Densité globale (ind/1000m ²) :	53
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			6		
Effectif du passage :	6					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de Melon

Station **MEL912**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 912 m N.G.F.

X(Lambert 93) 984661

Commune : ABONDANCE

Y(Lambert 93) 6582741

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 14%

Longueur de la station : 50 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 75 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	0	0	0.00			
		0					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	0
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	0
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/			0		

Effectif du passage :	0
Biomasse du passage :	

Ruisseau de Montigny

Station MOT540

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 540 m N.G.F.

X(Lambert 93) 978875

Commune : MAXILLY-SUR-LEMAN

Y(Lambert 93) 6594324

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 13 %

Longueur de la station : 26 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 52 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	8	100.0%	153.85			
1		8					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	8	Densité globale (ind/1000m ²) :	154
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			8	120	250
Effectif du passage :	8					
Biomasse du passage :						

Ruisseau de Vallonne

Station **VLN448**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 448 m N.G.F.

X(Lambert 93) 981984

Commune : LUGRIN

Y(Lambert 93) 6595469

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 14 %

Longueur de la station : 24 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 36 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	0	0	0.00			
		0					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	0
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	0
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/			0		

Effectif du passage :	0
Biomasse du passage :	

Ruisseau des Etalins

Station **ETA460**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 460 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985929

Commune : MEILLERIE

Y(Lambert 93) 6596141

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 28 %

Longueur de la station : 22 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 66 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	2	100.0%	30.30			
1		2					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	2	Densité globale (ind/1000m ²) :	30
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			2	110	280
Effectif du passage :	2					
Biomasse du passage :						

Ruisseau des Favel

Station **FAV805**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 805 m N.G.F.

X(Lambert 93) 981850

Commune : SAINT-JEAN-D'AULPS

Y(Lambert 93) 6576085

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 3.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 11 %

Longueur de la station : 62 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 217 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Chabot	CHA	4	13.8%	18.43			
Truite commune	TRF	25	86.2%	115.21			
		2	29				

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	29
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	134
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Chabot	CHA			4	50	90
Truite commune	TRF			25	100	400

Effectif du passage :	29
Biomasse du passage :	

Ruisseau des Plénets

Station **PLE1035**

Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1035 m N.G.F.

X(Lambert 93) 984426

Commune : BERNEX

Y(Lambert 93) 6590880

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 8,6 %

Longueur de la station : 30 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 75 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	7	100.0%	93.33			
1		7					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	7	Densité globale (ind/1000m ²) :	93
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			7	100	200
Effectif du passage :	7					
Biomasse du passage :						

Ruisseau des Thoules

Station **THL1021**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1021 m N.G.F.

X(Lambert 93) 991937

Commune : LA CHAPELLE-D'ABONDAN

Y(Lambert 93) 6584081

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 7,1 %

Longueur de la station : 59 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 88.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
/	/	0	0	0.00			
		0					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	0
BIOMASSE TOTALE (g) :	

Densité globale (ind/1000m ²) :	0
Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
/	/			0		

Effectif du passage :	0
Biomasse du passage :	

Ruisseau du Jallan

Station **JAL778**

Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 778 m N.G.F.

X(Lambert 93) 972207

Commune : VAILLY

Y(Lambert 93) 6583728

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 8,1 %

Longueur de la station : 29 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 58 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	11	100.0%	189.66			
1		11					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	11	Densité globale (ind/1000m ²) :	190
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			11		
Effectif du passage :	11					
Biomasse du passage :						

Ruisseau du Locum

Station **LOC385**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 385 m N.G.F.

X(Lambert 93) 988499

Commune : MEILLERIE

Y(Lambert 93) 6595964

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 18 %

Longueur de la station : 35 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 87.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	102.86			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	103
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Ruisseau du Maravant

Station **MAR823**

Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 823 m N.G.F.

X(Lambert 93) 975829

Commune : LARRINGES

Y(Lambert 93) 6591681

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 1,8%

Longueur de la station : 35 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 87.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	1	100.0%	11.43			
1		1					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	1	Densité globale (ind/1000m ²) :	11
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			1		
Effectif du passage :	1					
Biomasse du passage :						

Ruisseau d'Ubine

Station **UBI1030**

Inventaire piscicole du : **26/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1030 m N.G.F.

X(Lambert 93) 985522

Commune : VACHERESSE

Y(Lambert 93) 6585632

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 1.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 2,5 %

Longueur de la station : 30 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 45 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	3	100.0%	66.67			
1		3					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	3	Densité globale (ind/1000m ²) :	67
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			3		
Effectif du passage :	3					
Biomasse du passage :						

Ruisseau le Bochard

Station **BOC1005**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1005 m N.G.F.

X(Lambert 93) 982072

Commune : LA COTE-D'ARBROZ

Y(Lambert 93) 6571122

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 6,8%

Longueur de la station : 29 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 72.5 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	124.14			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	124
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Torrent de Seytroux

Station **SEY831**

Inventaire piscicole du : **27/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 831 m N.G.F.

X(Lambert 93) 978510

Commune : SEYTRoux

Y(Lambert 93) 6578476

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 5 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 4,5 %

Longueur de la station : 59 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 295 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

1 accessoire (1%) ; 2 peu abondant (<10%) ; 3 abondant (10 à 50 %) ; 4 très abondant (>50%)

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	5	100.0%	16.95			
1		5					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	5	Densité globale (ind/1000m ²) :	17
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			5		
Effectif du passage :	5					
Biomasse du passage :						

Station UGI1055

Inventaire piscicole du : **28/03/2013**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 1055 m N.G.F.

X(Lambert 93) 984475

Commune : BERNEX

Y(Lambert 93) 6590534

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturel

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Sondages ponctuels**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 1

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 2.2 m.

Profondeur min. : 0 m.

Pente moyenne : 14 %

Longueur de la station : 33 m.

Profondeur max. : 0 m.

Superficie : 72.6 m²

Matériaux du fond

Éléments artificiels	<input type="text" value="0"/>
Blocs et dalles	<input type="text" value="0"/>
Galets et graviers	<input type="text" value="0"/>
Sable	<input type="text" value="0"/>
Limons, boue, argile ou sable	<input type="text" value="0"/>
Éléments organiques	<input type="text" value="0"/>

Végétation aquatique

Helophytes	<input type="text" value="0"/>
Hydrophytes	<input type="text" value="0"/>
Algues	<input type="text" value="0"/>

Végétation rivulaire

Herbacée	<input type="text" value="0"/>
Arborescente	<input type="text" value="0"/>
Arbustive	<input type="text" value="0"/>

Dépôts / colmatage

- Aucun
 Minéral
 Organique

Niveau de l'eau

- Haut
 Moyen
 Bas
 A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	9	100.0%	123.97			
1		9					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	9	Densité globale (ind/1000m ²) :	124
BIOMASSE TOTALE (g) :		Biomasse (Kg/ha) :	

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF			9		
Effectif du passage :	9					
Biomasse du passage :						

Station UGI885

Inventaire piscicole du : **03/10/2012**

1° Description de la station

1.1. Localisation.

Département : 74

Altitude : 885 m N.G.F.

X(Lambert 93) 980913

Commune : St Paul en Chablais

Y(Lambert 93) 6590585

1.2. Gestionnaire du droit de pêche.

AAPPMA du Chablais-Genevois

Catégorie piscicole : 1

1.3. Nature des débits.

Naturels

1.4. Méthode de pêche.

Type de pêche **Inventaire exhaustif**

Nombre d'anodes : 1

Moyen de prospection A pied

Nombre de passages : 2

1.5. Morphologie de la station.

Largeur moyenne 4.4 m.

Profondeur min. : 0.1 m.

Pente moyenne : 2,9 %

Longueur de la station : 82 m.

Profondeur max. : 0.8 m.

Superficie : 360.5 m²

Matériaux du fond

Eléments artificiels	0
Blocs et dalles	3
Galets et graviers	3
Sable	1
Limons, boue, argile ou sable	0
Eléments organiques	2

Végétation aquatique

Helophytes	0
Hydrophytes	0
Algues	3

Végétation rivulaire

Herbacée	2
Arborescente	3
Arbustive	3

Dépôts / colmatage

- Aucun
- Minéral
- Organique

Niveau de l'eau

- Haut
- Moyen
- Bas
- A sec

2° Composition du peuplement

Nom commun	Code espèce	Effectif	Effectif relatif	Densité ind/1000m ²	Biomasse (g)	Biomasse relative	Biomasse en kg/ha
Truite commune	TRF	153	100.0%	424.41	4199	100.0%	116.48
1		153					

3° Détail des prises

EFFECTIFS TOTAUX :	94
BIOMASSE TOTALE (g) :	3614

Densité globale (ind/1000m ²) :	261
Biomasse (Kg/ha) :	100

PASSAGE N° 1

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	80	4	1		
Truite commune	TRF	70	5	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	80	5	1		
Truite commune	TRF	95	6	1		
Truite commune	TRF	70	6	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	85	6	1		
Truite commune	TRF	95	7	1		
Truite commune	TRF	75	7	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	85	7	1		
Truite commune	TRF	80	7	1		
Truite commune	TRF	85	8	1		
Truite commune	TRF	95	8	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	85	9	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	95	10	1		
Truite commune	TRF	105	10	1		
Truite commune	TRF	100	10	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	95	11	1		
Truite commune	TRF	105	12	1		

Truite commune	TRF	100	12	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	110	13	1		
Truite commune	TRF	115	13	1		
Truite commune	TRF	110	14	1		
Truite commune	TRF	115	14	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	115	15	1		
Truite commune	TRF	115	16	1		
Truite commune	TRF	120	18	1		
Truite commune	TRF	125	20	1		
Truite commune	TRF	130	21	1		
Truite commune	TRF	135	23	1		
Truite commune	TRF	130	23	1		
Truite commune	TRF	135	25	1		
Truite commune	TRF	135	27	1		
Truite commune	TRF	140	28	1		
Truite commune	TRF	150	33	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	150	36	1		
Truite commune	TRF	260	38	1		
Truite commune	TRF	160	40	1		
Truite commune	TRF	170	42	1		
Truite commune	TRF	175	50	1		
Truite commune	TRF	180	52	1		
Truite commune	TRF	180	55	1		
Truite commune	TRF	180	62	1		
Truite commune	TRF	185	64	1		
Truite commune	TRF	190	67	1		
Truite commune	TRF	195	70	1		
Truite commune	TRF	195	72	1		
Truite commune	TRF	195	77	1		
Truite commune	TRF	200	82	1		
Truite commune	TRF	200	83	1		
Truite commune	TRF	200	89	1		
Truite commune	TRF	200	90	1		
Truite commune	TRF	210	96	1		
Truite commune	TRF	225	100	1		
Truite commune	TRF	220	109	1		
Truite commune	TRF	225	121	1		
Truite commune	TRF	230	140	1		
Truite commune	TRF	230	154	1		
Truite commune	TRF	245	163	1		
Truite commune	TRF	260	205	1		

Truite commune	TRF	290	249	1		
Effectif du passage :	71					
Biomasse du passage :	2987					

PASSAGE N° 2

NOM COMMUN	CODE ESPECE	TAILLE (mm)	POIDS (g)	Effectif	Tmin (mm)	Tmax (mm)
Truite commune	TRF	85	5	1		
Truite commune	TRF	75	5	1		
Truite commune	TRF	90	6	1		
Truite commune	TRF	80	6	1		
Truite commune	TRF	90	7	1		
Truite commune	TRF	90	8	1		
Truite commune	TRF	90	9	1		
Truite commune	TRF	95	9	1		
Truite commune	TRF	100	9	1		
Truite commune	TRF	100	11	1		
Truite commune	TRF	105	11	1		
Truite commune	TRF	110	12	1		
Truite commune	TRF	105	12	1		
Truite commune	TRF	105	13	1		
Truite commune	TRF	110	15	1		
Truite commune	TRF	120	17	1		
Truite commune	TRF	150	34	1		
Truite commune	TRF	170	44	1		
Truite commune	TRF	165	55	1		
Truite commune	TRF	200	74	1		
Truite commune	TRF	200	81	1		
Truite commune	TRF	205	85	1		
Truite commune	TRF	225	99	1		
Effectif du passage :	23					
Biomasse du passage :	627					